



Rapport
Financier
Annuel
2012



Sommaire

- Page 2 Profil
- Page 3 Message du Président
- Page 4 Faits marquants
- Page 5 Gouvernance
- Page 6-7 Chiffres clés consolidés
- Page 8-9 Un acteur majeur
- Page 10-11 Nos implantations
- Page 12 Accès industrie FRANCE
- Page 13 Accès industrie MAROC
- Page 14 Zoom Sud-Ouest
- Page 15 PSTN
- Page 16 Une gamme étendue
- Page 17 L'Atelier Central
- Page 18-19 Les applications métier
- Page 20 L'humain, toujours,
au cœur de la stratégie d'entreprise
- Page 21 Données boursières

Page 23 Rapport Financier Annuel

- Page 25 Attestation de l'émetteur
- Page 27 Rapport de gestion
- Page 61 Comptes et annexe consolidés
au 31 décembre 2012
- Page 93 Comptes et annexe sociaux
au 31 décembre 2012
- Page 122 Rapports des Commissaires aux
Comptes
- Page 126 Modalités de mise à disposition
du rapport financier annuel



LE SPÉCIALISTE de la location

de nacelles et
de chariots télescopiques

Une position dominante en Europe du Sud

Plus de **22 000 clients** dans le secteur de la construction et la rénovation des bâtiments industriels et commerciaux, du BTP et de l'Industrie.

Un réseau de **37 agences** dont **30 en France**,
3 en Espagne, **2 au Portugal** et **2 au Maroc**
au 31 décembre 2012

Un parc diversifié de plus de **5 500 nacelles** et chariots

44 822 contrats en 2012 portant sur
711 346 journées de location

60.4 M€ de Chiffre d'Affaires au 31 décembre 2012.

Un effectif total au 31 décembre 2012 de **422 collaborateurs**
dont 347 en France et 75 dans les filiales.





En 2012, les temps économiques sont encore difficiles et incertains et ont affecté notre activité. Cependant, une organisation optimale se juge aussi et surtout à sa capacité à résister dans des conditions engagées. Notre organisation est performante et, même si nous sommes impactés par les conditions extérieures, nous avons la capacité de tirer le meilleur de ce qui est disponible !!

Si le 1er semestre 2012 avait montré une légère progression du chiffre d'affaires, le 2nd semestre a inversé la tendance générant une légère diminution du chiffre d'affaires par rapport aux deux dernières années.

ACCES INDUSTRIE a profité de cette année 2012 pour :

- d'une part refinancer sa dette bancaire dans de bonnes conditions et notamment une maturité de 5,5 ans et une nouvelle ligne de capex. Deux nouvelles banques ont ainsi fait confiance à ACCES INDUSTRIE et rejoint le syndicat bancaire;
- d'autre part, refinancer son obligation convertible en une obligation simple d'une maturité de 5 ans, toujours souscrite par JLG.

La politique de rénovation des machines a continué de porter ses fruits au cours de cette année avec plus de 300 machines sorties de nos ateliers.

Nous commençons la "belle saison" avec confiance et sérénité et abordons 2013 avec des équipes motivées.

Nous restons concentrés sur les bases de notre métier : apporter un très bon service à nos clients à un prix performant. Trouver des nouveaux clients et conserver, développer des relations fortes avec les clients existants. Le challenge est d'un bon niveau et nous allons nous montrer à sa hauteur !!

Daniel Duclos

FAITS MARQUANTS 2012



AVRIL

- Départ d'Olivier Volz, responsable Espagne et Portugal
- Nomination de Juan Francisco Agredano comme Responsable des filiales (Espagne, Portugal, Maroc)

JUIN

- 15ème anniversaire d'Accès Industrie

JUILLET

- Déménagement de l'agence de Toulouse dans ses nouveaux locaux (31)
- Déménagement du magasin central dans ses nouveaux locaux (47)

OCTOBRE

- Refinancement de la dette d'accès Industrie et signature d'un nouveau contrat de crédits
- Emission des nouvelles Obligations Simples au profit de JLG

NOVEMBRE

- Fermeture des agences de Barcelone sud et Madrid ouest en Espagne
- Mise en place de la facture Proforma



Dorothee WATINE
Représentant permanent
de l'IRD



**Maël DE LA LANDE
DE CALAN**
Chargé d'affaires
(BCP)



Françoise DUCLOS
Vice-Présidente
du Conseil de
Surveillance



Walter BUTLER
Représentant
permanent de BCP
(BCP)



Pierre COSTES
Président du Conseil
de Surveillance (BCP)

GOUVERNANCE

Présentation des membres du Conseil de Surveillance :

Le Conseil de Surveillance a pour mission de veiller au bon fonctionnement du Groupe et rend compte aux actionnaires. Il nomme le Président et les membres du Directoire. Il exerce le contrôle de la direction et de la gestion de la société.

Mot du président du conseil de surveillance 2013

L'année 2012 a été une année intense et contrastée pour le groupe Accès industrie :

- o Sur le plan bilanciel, le groupe a réussi le refinancement de son endettement bancaire structuré négocié en 2007 ; la dette « senior » de 54 m€, dont 10 m€ arrivaient à échéance en novembre 2012 sous forme de découvert, a été réaménagée avec un allongement de sa durée d'amortissement jusqu'en décembre 2017 et des covenants ajustés. A cette occasion, le « pool » bancaire a été rejoint par deux nouvelles banques, ce qui montre la perception favorable du modèle économique d'Accès Industrie aux yeux de l'environnement financier. De plus, un accord a été trouvé avec JLG, détenteur d'une obligation convertible de 15,2 millions d'euros à échéance avril 2013, pour étaler le remboursement de cette dette de façon linéaire sur 5 ans. Ainsi, le groupe Accès Industrie dispose d'une structure financière pesant nettement moins sur sa génération de trésorerie et peut désormais dégager de nouvelles marges de manœuvre.

- o Sur le plan de l'activité, après un premier semestre satisfaisant en France (légère progression du chiffre d'affaires de 0.7%), la baisse du nombre de chantiers a fini par impacter le second semestre et l'activité en France termine l'année en baisse de l'ordre de 2% : les prix moyens de l'année s'inscrivent en progression par rapport à 2011 mais la courbe s'est là aussi inversée dès la mi-année. Les filiales étrangères ont pour leur part subi une forte chute de l'activité tout au long de l'année, dans des marchés en baisse importante, que les mesures de réorganisation managériale prises au cours de l'exercice n'ont pas permis d'infléchir. Leur situation est préoccupante et des décisions de réorganisation devront être prises rapidement. En conséquence et malgré des initiatives de réduction de coûts, la rentabilité s'inscrit en nette baisse en 2012 après 2 années de net rebond.

Dans ce contexte mouvant, Accès Industrie, concentrée sur la qualité de ses prestations, a maintenu ses parts de marché, notamment grâce au maintien de l'intégralité de sa flotte en condition opérationnelle. Accès Industrie continuera en 2013 le développement de ses capacités de rénovation lourde de ses machines, afin d'en prolonger la durée de vie et d'améliorer le taux de retour sur capitaux investis.

Les challenges de l'année 2013 sont nombreux : amélioration de la conquête commerciale tout en luttant contre l'érosion des prix, maîtrise des coûts, maintien de la flotte en condition et résolution des problèmes des filiales. Nous sommes confiants dans la capacité du management d'Accès Industrie et des équipes pour les relever.



Marc CHEMINEAU
Directeur Général
des Opérations



Pascal MEYNARD
Directeur Général
Développement Commercial



Eric LACOMBE
Directeur Général
Financa



Daniel DUCLOS
Président du Directoire

Présentation des membres du Directoire :

Le Directoire est l'instance collégiale décisionnaire de gestion de la société. Le savoir-faire de ses membres dans le domaine de la location de nacelles élévatrices est riche d'une expérience ancienne.

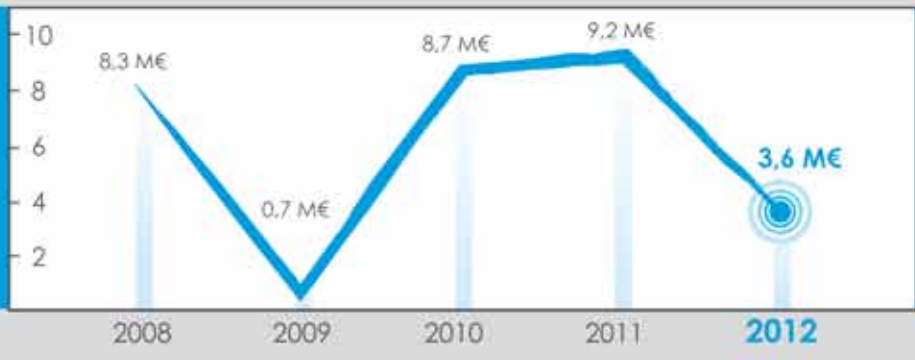
CHIFFRES CLÉS CONSOLIDÉS

2012 Performance du Groupe sur cinq ans

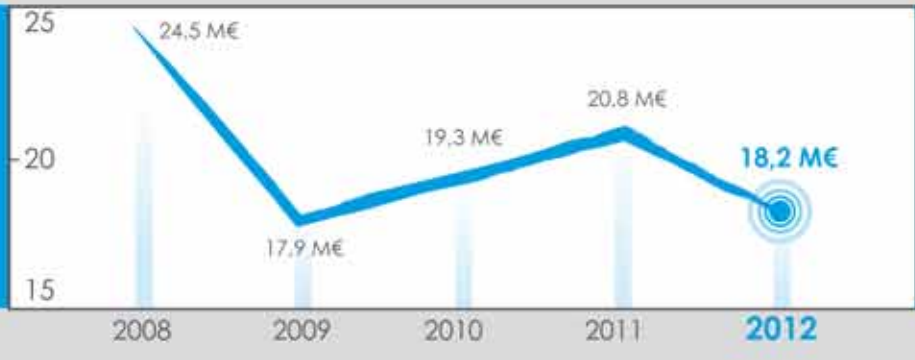
Chiffre d'Affaires



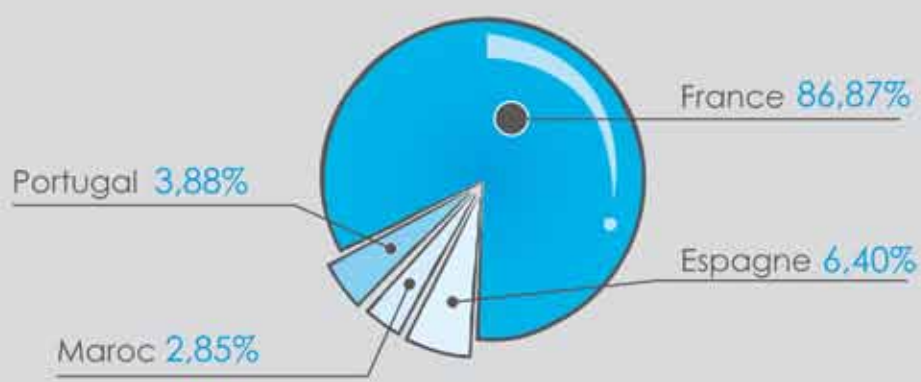
Résultat d'exploitation

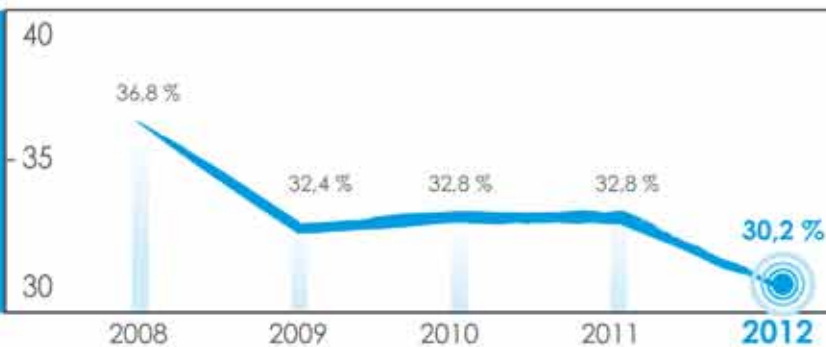


Ebitdar

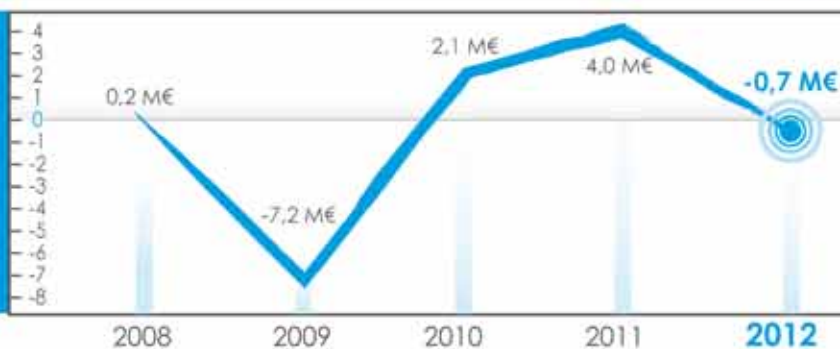


Répartition du Chiffre d'Affaires par zones géographiques

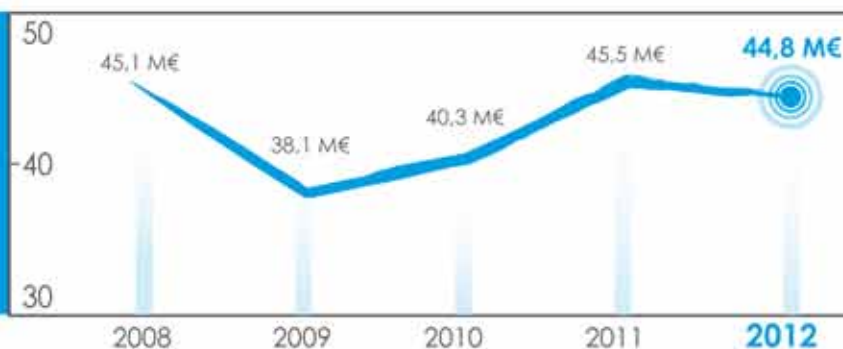




Taux d'Ebitda



Résultat net



Capitaux propres

PRINCIPAUX RATIOS FINANCIERS CONSOLIDÉS 2012

Selon nouvelles conditions du nouveau contrat de crédit du 15 octobre 2012

	2012
Ratio de Levier Sénior Dette financière nette hors OC / Ebitda	3,26
Ratio de Gearing Dette financière nette hors OC / Fonds propres	1,33
Ratio de Couverture de la dette Cash flow net / Service de la dette	1,20

UN ACTEUR MAJEUR

Sur le marché de la location de nacelles élévatrices

ACCÈS INDUSTRIE :

Un acteur spécialisé présent sur le marché de la location.

Accès Industrie est spécialisée dans la location de nacelles élévatrices et chariots télescopiques.

Les nacelles élévatrices sont des machines automotrices conçues pour élever des personnes devant travailler en hauteur tandis que les chariots télescopiques sont destinés à soulever de lourdes charges.

Ces machines sont principalement utilisées pour la construction, la maintenance et la rénovation de bâtiments industriels ou commerciaux.

Il s'agit d'un métier de service, où au-delà de l'activité même de location, les aspects logistiques et techniques sont essentiels : assistance technique, services d'entretien et de réparation, livraison et récupération sur site, autant de spécificités maîtrisées qui rendent unique l'offre Accès Industrie et en font le véritable partenaire de ses clients.

Le marché français est dominé par les spécialistes de la location qui exploitent 80% des 35 000 machines du marché, volume en diminution en 2012.

En effet, compte tenu des coûts d'investissement et de maintenance de ces équipements qui sont élevés, et des règles de sécurité de plus en plus strictes et contraignantes qui s'appliquent à leur utilisation, les utilisateurs finaux de telles machines préfèrent faire appel à des services de location plutôt que de posséder leur propre flotte de machines.

Ces utilisateurs finaux se composent des intervenants du bâtiment (80%), mais aussi d'entreprises industrielles ou commerciales qui utilisent ces équipements pour réparer et entretenir leurs bâtiments, pour le stockage ou pour réparer et entretenir leur outil de production (10%).

Les municipalités sont également amenées à utiliser ce type d'équipement pour l'entretien de leurs bâtiments ou pour divers travaux saisonniers (10%).

Le marché Européen reste un marché encore très atomisé, constitué d'un grand nombre d'opérateurs régionaux, voire nationaux, et d'une multitude d'entreprises indépendantes relativement petites, qui s'adressent à un marché de proximité.

Le marché français de la location de machines élévatrices se répartit en deux grandes catégories d'acteurs :

- les loueurs généralistes, qui s'adressent à une clientèle industrielle diversifiée et/ou d'artisans pour des besoins ponctuels et de courtes durées.
- les loueurs spécialisés dans la nacelle élévatrice, qui s'adressent à une clientèle de professionnels du 2nd œuvre du bâtiment industriel et commercial, tant dans la construction que dans la maintenance ou la rénovation, pour des besoins récurrents et de plus longue durée.

Accès Industrie se positionne en tant que loueur spécialisé.

La location de nacelles : de nombreux atouts...

o Une productivité accrue

Les nacelles offrent un gain de productivité considérable par rapport aux formes traditionnelles d'accès en hauteur, comme l'échafaudage ou les échelles.

Elles contribuent à la réalisation d'un travail plus rapide et à la réduction des temps d'arrêt.

o La conformité avec les règles de sécurité

La législation européenne exige l'utilisation d'équipements appropriés pour élever des personnes au delà de deux mètres de hauteur. Cette législation est un des facteurs clés de la demande en nacelles élévatrices, du fait qu'elles représentent une alternative sûre et fonctionnelle aux moyens traditionnels (échelles et échafaudages).

o La réduction des coûts

La location évite de mobiliser les capacités de financement de l'entreprise et permet ainsi d'alléger son bilan.

o La réduction des contraintes logistiques et techniques

Ces machines nécessitent des engins spéciaux pour les transports (tracteurs et porteurs-chars). Elle ont besoin également d'un entretien régulier et sont soumises à un contrôle technique tous les 6 mois.

o La disponibilité d'un produit adapté

Le besoin de nacelle pour un utilisateur varie tout le temps en fonction de la nature du chantier : hauteur de travail, chantier intérieur ou extérieur, nature du sol, etc...

La location permet d'avoir toujours un matériel adapté et même de changer de type de machine au cours de l'évolution du chantier.

Une clientèle fidèle et récurrente

Le portefeuille de clients enregistre une croissance continue avec environ 120 clients nouveaux par mois.

Fort d'une offre de services unique et d'une stratégie de forte proximité avec ses clients, le groupe bénéficie d'un taux élevé de fidélisation contribuant ainsi à une très grande récurrence dans l'activité : 87% environ des contrats (soit 86% du chiffre d'affaires) sont réalisés avec des clients ayant déjà travaillé avec Accès Industrie dans les années précédentes.

La forte implantation d'ACCES INDUSTRIE est un facteur majeur dans cette fidélisation : en France, en 2012, 33 % des clients ont travaillé avec au moins 2 agences différentes, réalisant plus de 76 % du chiffre d'affaires.



NOS IMPLANTATIONS

Un maillage progressif du territoire

Un réseau de **37** agences



France

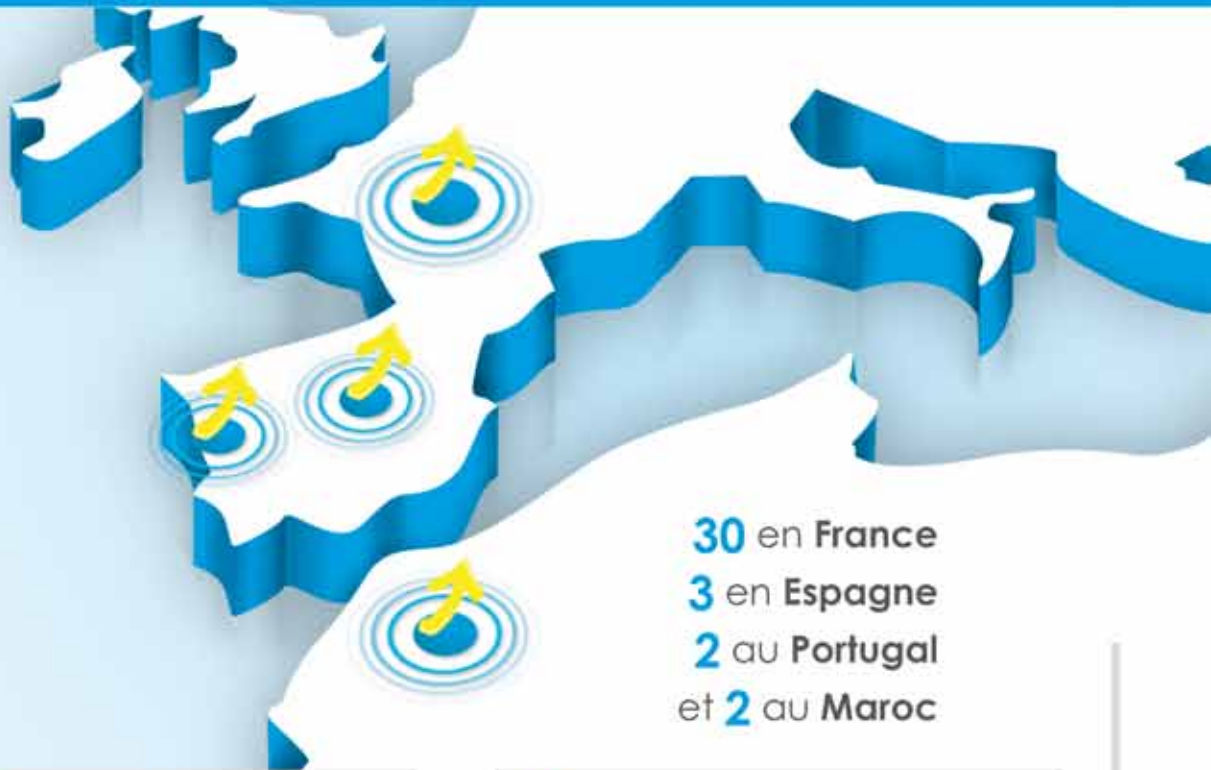


- 1 Paris-Nord
- 2 Lyon
- 3 Aix-en-Provence
- 4 Tonneins
- 5 Rennes
- 6 Poitiers
- 7 Artenay
- 8 Toulouse
- 9 Mulhouse
- 10 Bordeaux
- 11 Paris-Est
- 12 Montpellier
- 13 Nantes
- 14 Orthez
- 15 Caen
- 16 Chambéry
- 17 Valenciennes
- 18 Metz
- 19 Le Mans
- 20 Clermont-Ferrand
- 21 Valence
- 22 Rouen
- 23 Reims
- 24 Paris-Ouest
- 25 Fréjus
- 26 Perpignan
- 27 Strasbourg
- 28 Quimper
- 29 Saintes
- 30 Roissy

Espagne



- 1 Barcelone
- 2 Madrid
- 3 Séville



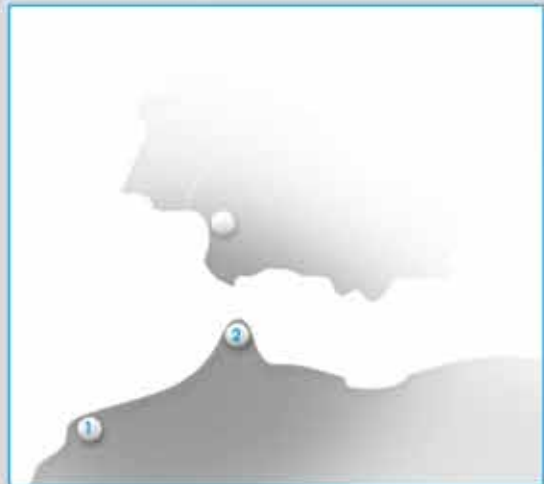
30 en France
3 en Espagne
2 au Portugal
et **2** au Maroc

Portugal



- 1 Porto
- 2 Lisbonne

Maroc



- 1 Casablanca
- 2 Tanger

FRANCE

30 Agences



En 2012, l'activité en France fut segmentée en 2 semestres très distincts :

- Un premier semestre avec une activité correcte permettant un résultat en hausse de 8 % par rapport à l'année passée,
- Un second semestre avec un léger ralentissement au niveau des ouvertures de chantier et permis de construire.

Cette contraction se traduit immédiatement par une tension des prix, avec une conséquence que l'année s'achève avec un résultat en baisse de 2 % par rapport à l'année précédente malgré un maintien des prix (1%).

Les régions ont observé des résultats disparates. En effet, on peut constater que l'île de France, avec 1062 machines, augmente son chiffre d'affaires de 8%. De même, les régions Est (+5%) ou Ouest (+10%) progressent positivement.

En revanche, les régions Rhône Alpes (-13%) et Sud Est (-17%) ont accusé très sérieusement une activité décroissante impactant leur chiffre d'affaires respectif.

L'année 2012 nous a obligé à être encore plus présent auprès de nos clients et d'appliquer avec zèle nos fondamentaux.

Cette année a également révélé que certains collaborateurs ne résistaient pas à la pression. Une campagne de recrutement a été menée afin d'être prêt à aborder 2013 avec sérénité.



L'année 2012, a été une année où Maroc Elévation s'est concentré spécialement sur le développement commercial de notre activité dans la région de Casablanca et sur l'optimisation de notre service technique au niveau national.

Il faut souligner que Maroc Elévation avait déployé beaucoup de moyens à Tanger pour la réalisation du chantier de l'usine Renault.

En effet, l'entreprise a ciblé certains marchés porteurs grâce aux nombreux investissements réalisés par l'Etat Marocain et les investisseurs étrangers.

On peut souligner entre autre la croissance de notre activité dans la zone du Jorf à El Jadida.

2012 a également été une année où l'entreprise a investi dans son Capital Humain afin de permettre à son organisation d'être à la hauteur des attentes du marché et de donner réponse aux exigences de ses clients.

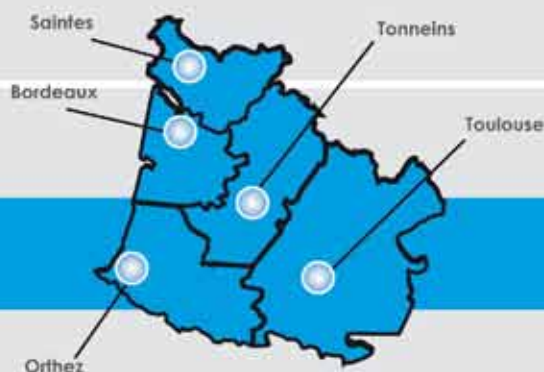
Nous jouissons aujourd'hui d'une image de notoriété sur le marché car nous nous efforçons à cerner le besoin de nos clients et à apporter les solutions adéquates.

Au niveau financier, nous avons été très fortement affecté par le retard de paiement de certains clients.

Nous sommes très optimiste pour 2013 et convaincu que Maroc Elévation sera à la mesure de répondre aux besoins du marché.

ZOOM

sur la région Sud-Ouest



La région Sud-Ouest c'est...

- o 5 agences réparties sur l'ensemble de la région et assurant une proximité avec chacun de nos clients,
- o Une équipe investie et à l'écoute, composée de 38 personnes,
- o Un parc de plus de 600 machines variées afin de s'adapter aux spécificités de tous les chantiers (flèches grande hauteur, chariots rotatifs...),
- o Un Chiffres d'affaires de 7,5 M€, soit 15% du Chiffres d'Affaires total d'Acces Industrie en 2012.

Une région historique...

La région Sud-Ouest représente le « cœur historique » d'Acces Industrie. Son siège social est implanté à Tonneins (Lot-et-Garonne) depuis 1997, et les agences de la région font en effet partie des plus anciennes du réseau. L'agence de Tonneins, créée en 1998, et gérée depuis cette date par son chef d'agence Thierry Chiaradia, en est une parfaite illustration.

... Qui a su conserver son dynamisme

Au-delà de la dimension historique qu'elle représente, elle est, depuis 15 ans, une région qui a su rester dynamique et évoluer avec son marché. Sa croissance exponentielle a permis la création régulière d'agences : 2002 : Bordeaux et Toulouse, 2005 : Orthez, et Saintes en 2009. Cette « dernière-née » a affiché en 2012 un taux d'utilisation moyen de 52%, soit 3 points de plus qu'en 2011, tout en ayant augmenté son parc de 13,6% par rapport à 2011. Une croissance du parc et des effectifs que l'on a pu constater sur l'ensemble de la région, et qui s'est accompagnée d'une augmentation des nouveaux clients : 224 ouvertures de comptes en 2012. La région a en effet su fidéliser ses clients, tout en s'impliquant activement dans la recherche de nouveaux clients.

Dotée d'une plateforme transport régionale, La plateforme transport régionale a pour mission d'organiser les déplacements quotidiens de chaque agence afin d'optimiser le trafic, et ainsi permettre aux assistantes de se concentrer sur leur mission commerciale. En 2012, la plateforme s'est dotée d'un « gestionnaire parc et transport » afin de garantir une optimisation des transferts et une bonne gestion des coûts à la fois financiers et écologiques, en adoptant une démarche développement durable.

Et pleine de perspectives pour 2013. En 2012, Acces Industrie a été présente sur des chantiers de grande ampleur dans le Sud-Ouest, comme la construction du site d'assemblage de l'Airbus A350, la LGV Tours-Bordeaux...

Lionel Quinquis, Responsable de la région Sud-Ouest, affirme son optimisme pour l'année 2013 grâce à des prévisions de chantiers d'envergure attendus dans la région.



Lionel QUINQUIS
chef de région Sud-Ouest

« Nous avons établi une relation de confiance avec nos clients historiques. Aujourd'hui, nous les accompagnons tant sur le plan local que national »
T. Chiaradia, Chef d'agence Tonneins

PSTN

Plateforme Support Technique National



Acces industrie a pour objectif de fournir le meilleur service du marché à ses Clients. Fournir une machine sûre et en parfait état de marche, à l'heure prévue et à un prix compétitif est une première étape importante.

Puis vient la réalité des chantiers qui met à l'épreuve les équipements, et qui impose un accompagnement technique fiable et professionnel pour garantir aux Clients la meilleure disponibilité des engins. C'est là qu'intervient un service important d'Accès Industrie: la Plateforme Support Technique National (PSTN).

Ce service apporte son expertise technique et sa réactivité opérationnelle à chaque Client, où qu'il se trouve sur le territoire national. Six experts répondent en direct et sans délai à tous les appels (plus de 1400 interventions par mois et plus de 4500 appels), qu'il s'agisse d'une demande de conseil ou d'assistance technique dans l'utilisation de la machine, ou bien d'une demande de dépannage.

Plus d'une demande sur cinq est résolue immédiatement par téléphone, grâce notamment à la compétence des experts mais aussi à l'utilisation d'un système documentaire en ligne développé pour diagnostiquer et solutionner les pannes complexes à distance sur plus de 130 modèles de machines différentes.

Les techniciens de la PSTN déclenchent au besoin l'intervention en dépannage des services techniques Accès Industrie situés en région, au plus près du Client, en optimisant leurs déplacements pour réduire le délai de dépannage, grâce à un système de géolocalisation sur chaque véhicule d'intervention.

A ce jour, le temps moyen de remise en route suite à un appel de l'un de nos Client est de 2h30, une référence dans le secteur de la location de matériel de chantier !

UNE GAMME ÉTENDUE

et cohérente de machines !



Accès Industrie possède un parc important de nacelles élévatrices et de chariots, ce qui lui permet de répondre à la diversité des besoins de ses clients.

Les nacelles élévatrices sont des machines auto-motrices, à bras ou à ciseaux, conçues pour élever des personnes devant travailler en hauteur (jusqu'à 43 mètres), pouvant être commandées du sol ou du poste de commandes intégré au panier.

En complément de ses nacelles, Accès Industrie a ajouté progressivement de nouvelles gammes :

- des chariots télescopiques, conçus pour soulever de lourdes charges (jusqu'à 5 tonnes) à hauteur de travail (jusqu'à 21 mètres),
- des chariots industriels pour décharger ou déplacer des palettes sur le chantier,
- des nacelles « araignées » conçues pour travailler en hauteur (jusqu'à 23 mètres) sur des sites encombrés ou difficiles d'accès et des surfaces irrégulières.

L'extension de la gamme de machines permet de créer une synergie de clientèle, de moyens techniques et logistiques employés, et positionne Accès Industrie plus en amont des chantiers.

Cela a également pour effet de densifier le réseau dans des zones géographiques à potentiel plus restreint, favorisant ainsi des économies importantes d'échelle et de coûts de transport. L'élargissement du parc permet à ACCÈS INDUSTRIE de rester en adéquation avec les besoins de sa clientèle tout en étant parfaitement adaptable.

Fin 2012, le parc d'Accès Industrie comprenait plus de 5 500 machines.

Pour la fourniture de ses nacelles, Accès Industrie a choisi de faire confiance à trois des plus grands constructeurs mondiaux : JLG (US), Genie (US), ATN (France). Pour ses chariots télescopiques, nos fournisseurs sont les spécialistes du secteur : Manitou (France), Caterpillar (US), JCB (UK), et JLG (US).

L'ATELIER CENTRAL



**L'Atelier Central est
clairement un atout
stratégique pour
Accès Industrie !**

L'Atelier Central de Tonneins : un outil stratégique au service de la sécurité, la rentabilité et la qualité de notre parc de machines !

Le parc de machines, qui compte plus de 5 500 unités pour une valeur à neuf de plus de 200 millions d'euros, est l'objet de toutes les attentions de la part des 150 experts techniques d'Accès Industrie qui, en agences et au Siège, ont pour mission essentielle d'en garantir un état irréprochable afin de satisfaire pleinement nos Clients.

La stratégie d'Accès Industrie repose notamment sur le maintien en parfait état de ce parc au-delà des durées de vie « classiques » en cours dans la profession, et ceci pour en tirer pleinement partie et rentabiliser cet important actif, sans aucune concession à la qualité et à la sécurité, credo de l'entreprise.

Pour conduire cette stratégie, un outil industriel de rénovation des machines a été mis en place : l'Atelier Central.

Unique en son genre dans la profession, sa mission est de « redonner une nouvelle jeunesse » à des machines après quelques années de service : à l'instar des « grandes visites avion » du domaine aérien, les machines sont démontées et auscultées dans leurs moindres détails, les organes principaux et sécurités sont changés si

nécessaire, elles sont ensuite repeintes et entièrement testées avant leur « remise en ligne » pour une nouvelle tranche de vie en pleine forme.

Ce sont des machines « comme neuves » qui sortent de l'Atelier Central. Leur durée de vie en est ainsi considérablement augmentée pour un investissement parfaitement maîtrisé et adapté à chaque cas.

Installé à Tonneins près du Siège de l'entreprise sur un site de 25 000 m², l'Atelier Central permet la rénovation complète de 35 à 40 machines chaque mois. Les 25 experts techniques qui assurent cette mission disposent de moyens lourds d'atelier, d'une chaudronnerie complète, et de moyens de peinture performants. Ces moyens peuvent également être utilisés pour assurer des réparations lourdes de machines qui ne pourraient être réalisées en agence.

En 2013, l'Atelier Central va être étendu pour permettre d'accroître sa capacité de production à 50 machines par mois. A cette occasion, une dizaine de techniciens supplémentaires sont en cours de recrutement.

LES APPLICATIONS MÉTIERS

La Gesloc

Il s'articule autour des pôles suivants :

- le CRM pour la gestion de la relation client,
- le progiciel KIMOCE pour la gestion technique du parc
- le CRC pour la gestion du crédit client
- et le progiciel de comptabilité SAGE pour la facturation

Notre outil informatique de gestion des locations (GESLOC) permet à chacune de nos 30 agences sur le Territoire National ainsi qu'à nos 9 Agences de nos filiales, de superviser et administrer leur parc locatif. Ce logiciel, conçu par notre Service informatique, est en constante évolution pour être toujours en adéquation avec les besoins de notre métier. Il constitue un outil de pilotage pour les Chefs d'Agence qui gèrent ces Centres de Profit que sont les agences.

Il est au cœur de nos applications et est interconnecté avec les autres applications métiers.

LOCATION

- o Etablissement et suivi des devis et contrats de location. Un système d'automatisation de la tarification location et transport piloté par une cellule PRICING permet de faciliter la réalisation de ces documents tout en respectant notre politique commerciale et les accords conclus avec nos différents partenaires.
- o Visibilité sur la disponibilité des machines : l'actualisation des données en temps réel permet une connaissance parfaite des possibilités de location.

TRANSPORT

- o Organisation et suivi de l'ensemble des livraisons et récupérations des matériels réalisées par notre flotte de camion ou par des entreprises sous traitantes.

REMISE EN ETAT

- o Informatisation du suivi des états des lieux des machines pour préserver le parfait état de fonctionnement de notre parc, gestion de la refacturation des interventions sur chantier et des éventuelles détériorations.

TECHNIQUE

- o Gestion de l'attribution des machines sur les contrats et suivi du parcours de mise à disposition des machines : vérification, visite périodique générale (VGP), révision constructeur, panne dans le parfait respect des préconisations de sécurité.
- o Fin 2012, une nouvelle fonctionnalité de gestion des factures pro forma a été mise en place. Celle-ci permet d'améliorer la prise en charge des clients qui payent avant livraison et facilite les échanges entre le commerce et le crédit client.

Ce logiciel a permis, en 2012, en France, la création et le suivi de 38 000 contrats de location représentant 585 000 jours de location ce qui représente une moyenne de 1 283 contrats par agence et par an.

Outils pricing

Le service pricing est créé depuis mars 2010 avec comme mission d'optimiser nos prix.

La mise en place d'indicateurs clés de contrôle conjuguée à la diffusion dans notre entreprise, de la culture "pricing" soit, de reconsidérer nos prix au regard de la création de valeur pour nos clients et pour notre entreprise, a permis d'augmenter significativement nos prix.

Nous avons intégré en février 2011 la notion de yield management avec le concept de vendre les bons produits au bon client, au bon moment et au bon prix... en fonction de nos taux d'utilisation.

La combinaison de ces deux facteurs nous ont conduit à une belle remontée de nos prix et ainsi, d'obtenir à fin 2011, un prix de location moyen supérieur au prix de location moyen facturé sur l'année 2008.

CRC

Le CRC est le logiciel qui aide le Service Crédit Clients à maîtriser l'encours client, c'est-à-dire le chiffre d'affaires de l'entreprise non réglé par ses clients et les commandes en cours.

Ses principales fonctionnalités servent à :

- évaluer la solvabilité des prospects et clients et indiquer aux commerciaux les typologies de risque (après analyse de la situation financière),
- assurer la gestion des retards de règlements, le suivi des factures en litige ainsi que les clients en dépassement des lignes de crédit autorisées.

Il a aussi un rôle facilitateur pour :

- gérer les ouvertures de comptes clients et déterminer les termes du contrat financier (délai, mode de règlement et ligne d'encours acceptable),
- assurer la facturation du chiffre d'affaire (factures et avoirs),
- gérer le recouvrement amiable et pré contentieux des clients débiteurs,
- assurer le suivi du recouvrement judiciaire.

Le CRC contribue, en parallèle de la mise en place et le management de processus qualité par le Crédit Manager, à réduire le délai moyen de paiement des clients de son entreprise (DSO – Days sales outstanding), à accélérer les flux de trésorerie et concourt à optimiser le besoin en fonds de roulement (BFR).

CRM

En 2005, créé par nos développeurs, le CRM (Customer Relationship Management) est un logiciel dédié à la gestion de la relation client.

Il permet de cibler, de recruter et de fidéliser notre clientèle, grâce à une qualification de profils cibles, dans le but d'adapter notre mix produits / services et le type de suivi à chaque client.

Cette base commune permet une collaboration transversale entre les services supports siège et les équipes en agences au travers d'un partage d'information immédiat.

Il conserve toutes les informations du client depuis sa création dans le système. Le but est de personnaliser l'échange avec le client à chaque fois qu'il est sollicité par un membre du réseau commercial.

Dans chaque fiche client/prospect sont répertoriés des contacts bien identifiés afin de créer des actions de communication « complètes » via différents leviers (téléphone, e-mailing et courrier).

Ainsi on ne « lâche » aucun client grâce à un système de suivi adapté au potentiel de ce dernier.

Outils de Pilotage d'actions commerciales
En 2012, conception et création d'un module dédié au traitement d'« actions commerciales » permettant :

- L'import de fichiers établis en fonction de critères spécifiques (Clients/prospects, activités, zones géographiques...)
- L'attribution d'actions à l'ensemble de notre réseau commercial
- L'analyse des résultats grâce à un système de reporting.

Quelques chiffres de l'activité CRM en 2012 :

- 3 000 prospects créés
- 8 000 qualifications de prospects/clients
- 9 400 Infos chantiers traitées
- 23 000 contacts touchés par des actions commerciales téléphoniques (prospection, actions promos, vérification coordonnées,...)
- 33 000 infos réseau traitées
- 54 000 contacts touchés lors des campagnes e-mailing

L'HUMAIN.

Toujours,
au cœur de la stratégie d'entreprise



Photo prise lors des 1 Sans accès industrie.

Quelques chiffres :

Effectif

Groupe :

422 salariés

France	347 salariés
Espagne	36 salariés
Portugal	23 salariés
Maroc	16 salariés

Moyenne d'âge de l'effectif ACCES INDUSTRIE France :

34,63 ans

Formation

En France :

- 9 097** heures dispensées
- 218** salariés formés
- 5** contrats d'apprentissage
- 1** contrat de professionnalisation

ACCES INDUSTRIE a la conviction que l'implication et le développement de ses collaborateurs sont les bases essentielles d'une croissance durable et profitable.

C'est pourquoi lors de chaque intégration, les nouveaux salariés bénéficient d'un parcours constitué de 120 heures de formation et permettant la découverte de l'entreprise et du métier.

En 2012, ACCES INDUSTRIE a poursuivi sa politique formation mise en place depuis 2006 en l'axant désormais sur l'individualisation et la professionnalisation des parcours de formation des salariés dans l'objectif de répondre à l'évolution et à l'épanouissement de chacun.

DONNÉES BOURSIÈRES

Changement de marché boursier

La société ACCES INDUSTRIE, suite au vote favorable de son assemblée générale ordinaire en date du 25 mai 2010, a opéré son transfert du marché réglementé Euronext Paris compartiment C vers le marché multilatéral de négociation Alternext de Nyse – Euronext Paris en date du 25 août 2010.

Cette décision a fait suite aux nouvelles dispositions de la loi du 19 octobre 2009 et à l'adaptation par l'AMF de certains articles de son règlement général par arrêté du 4 novembre 2009 ; ces dispositions visant à ouvrir Alternext aux sociétés cotées des compartiments B et C d'Euronext, souhaitant s'affranchir d'un certain nombre de contraintes qui ne se justifient véritablement que pour les moyennes et larges capitalisations boursières.

Ce transfert n'a, en rien, impacté la stratégie de transparence financière de la société ACCES INDUSTRIE, qui continuera d'informer ses actionnaires par les moyens légaux mis à sa disposition.

Relations avec les actionnaires et investisseurs

L'information financière relative à la société ACCES INDUSTRIE est transmise au travers :

- o du rapport financier annuel
- o des communiqués de presse et avis financiers
- o du site Internet du groupe :

www.acces-industrie.com

Code ISIN	FR 0010567032
Mnémonique	ACI
Nombre d'actions	
au 31 décembre 2012	5 794 081
Dernier cours de bourse	
au 31 décembre 2012	2,14 €
Capitalisation boursière	
au 31 décembre 2012	12,40 M€
Secteur d'activité	Services d'appui professionnels
Marché	Alternext Paris
Place de cotation	Alternext Paris (France)

Calendrier prévisionnel 2013

Chiffre d'Affaires 2012	21 février 2013
Communiqué Résultats 2012	09 avril 2013
Chiffre d'Affaires	
du 1 ^{er} Trimestre 2013	14 mai 2013
Assemblée générale	24 mai 2013
Chiffre d'Affaires	
1 ^{er} Semestre 2013	30 sept 2013
Chiffre d'Affaires	
3 ^{ème} Trimestre 2013	28 oct 2013
Chiffre d'Affaires	
4 ^{ème} Trimestre 2013	14 février 2014

Actionnariat au 31 décembre 2012



Contacts ACCES INDUSTRIE

Relation analyste et
investisseur institutionnel

Eric LACOMBE

Directeur Financier

ACCES INDUSTRIE

2, rue du Pont de Garonne 47400 Tonneins

Tél. +33 (0) 5 53 88 27 98

Fax +33 (0) 5 53 88 30 90

finances@acces-industrie.com



AC

0 825

www.ac

Sommaire

Rapport Financier Annuel

- Page 25 Attestation de l'émetteur
- Page 27 Rapport de gestion
- Page 61 Comptes et annexe consolidés au 31 décembre 2012
- Page 93 Comptes et annexe sociaux au 31 décembre 2012
- Page 122 Rapports des Commissaires aux Comptes
- Page 126 Modalités de mise à disposition du rapport financier annuel





0 825 06 06 06 9380

ACCESS →

Attestation de l'Emetteur

« J'atteste, à ma connaissance, que les comptes clos le 31 décembre 2012 sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels ils sont confrontés. »

Fait à Tonneins, le 29 mars 2013

Daniel Duclos
Président du Directoire





Rapport

de Gestion du Directoire

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Mixte, conformément aux dispositions de la loi et des statuts de notre Société, à l'effet de vous demander d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACCES

1 RAPPORT SUR LA GESTION DU GROUPE

Le périmètre de consolidation est constitué des sociétés suivantes :

- ACCES INDUSTRIE,
- ACCES INDUSTRIE ESPAÑA,
- ACCES INDUSTRIE PORTUGAL, S.A.,
- MAROC ELEVATION.

1.1 Faits caractéristiques de l'exercice

Lors de l'exercice 2012 le chiffre d'affaires du Groupe ACCES INDUSTRIE a diminué de 4,8 % par rapport à l'exercice 2011, cette évolution étant principalement imputable aux filiales étrangères.

- o En France, les prix de location continuent de progresser légèrement, mais les taux d'utilisation ont baissé en raison de l'accroissement du parc de machines. Cet accroissement est dû à des acquisitions de machines neuves et au retour de machines en provenance d'Espagne et du Portugal. Afin de tenir compte des mauvais résultats persistants des filiales, des remises exceptionnelles leur ont été consenties via une réduction des loyers des machines mises à leur disposition par ACCES INDUSTRIE (pas d'impact sur les comptes consolidés) et d'importantes provisions pour dépréciation des litiges et créances ont été constatées (pas d'impact sur les comptes consolidés). Le résultat net d'ACCES INDUSTRIE s'établit donc à - 1 794 K€.
- o Au Maroc, le parc de machines est resté stable, mais le chiffre d'affaires s'est contracté de 26,5 %, principalement en raison de l'achèvement du chantier Renault de Tanger. Le résultat net de l'exercice 2012 s'établit à - 730 K€.
- o En Espagne, deux agences ont été fermées fin 2012 et un lot de 85 machines est presque entièrement transféré en France à la clôture de l'exercice afin de pallier à la réduction des taux d'utilisation. La structure du siège social de Sabadell a encore été allégée. Sous la pression de la concurrence, la société ACCES INDUSTRIE ESPAÑA a été contrainte de réduire ses prix de location et le chiffre d'affaires s'est contracté de 11,3 % par rapport à l'exercice 2011. Les coûts de restructuration (fermeture de deux agences et licenciement de quelques personnes) ont ramené le résultat net de l'exercice à - 860 K€ au 31 décembre 2012 contre - 314 K€ au 31 décembre 2011.
- o Pour ACCES INDUSTRIE PORTUGAL S.A., le chiffre d'affaires a fortement fléchi (-25,6 %) en raison d'un marché très étroit. Devant cette situation un premier lot de 50 machines a été repris par ACCES INDUSTRIE début 2012 et un second lot de 51 machines a suivi fin 2012. Par ailleurs, une quarantaine de machines ont été mises en statut « inactives » dans l'attente de leur cession. Le parc d'ACCES INDUSTRIE PORTUGAL S.A. a donc diminué de 34,4 % sur l'exercice. Les structures du siège ont aussi été allégées en fin d'exercice et une réduction du prix de location des machines a été consentie par ACCES INDUSTRIE. Cependant, malgré ces efforts, le résultat net de l'exercice s'établit à - 512 K€.

Le nombre de machines du Groupe a légèrement progressé au cours de l'exercice 2012. Les mouvements suivants sont intervenus entre les sociétés du Groupe :

- o le parc de la France a bénéficié de l'acquisition de quelques machines neuves et du rapatriement de machines en provenance d'Espagne et du Portugal, il a augmenté, en net, de près de 150 machines,
- o le parc du Maroc est resté stable ;
- o le parc de l'Espagne a diminué en fin d'exercice du fait du renvoi de machines vers la France ;
- o le parc du Portugal a été réduit par l'expédition de machines vers la France ;
- o enfin, le nombre de machines inactives a augmenté car les retours de machines en provenance d'Espagne et du Portugal ont eu lieu principalement en fin d'année. La plupart de ces machines se trouvent toujours au SAV à la date de clôture de l'exercice.

L'endettement du Groupe ACCES INDUSTRIE avait été mis en place entre 2006 et 2007 sur la base de perspectives d'évolution que la crise économique mondiale a contredites. L'amortissement de cet endettement ne permettait pas de dégager les ressources nécessaires au renouvellement du parc de machines. Le groupe ACCES INDUSTRIE a donc renégocié les principaux éléments de son endettement :

- o les Obligations Convertibles en Actions, d'une valeur nominale de 15,2 M€ à échéance unique en avril 2013 ont été transformées en Obligations Simples pour le même montant remboursables en 5 échéances annuelles de 3 M€ de 2013 à 2017.
- o Le solde du crédit syndiqué 2007, d'un montant de 44 M€, remboursable en échéances semestrielles de 8 M€ a été intégralement remboursé au moyen d'un crédit de refinancement d'un même montant, mais remboursable en échéances semestrielles de 4 M€.
- o Le crédit revolving de 10 M€ arrivant à échéance fin 2012 a été remplacé par un crédit revolving de même montant à échéance de décembre 2017.
- o Enfin, un crédit d'investissement d'un montant de 5,5 M€, lui aussi à échéance de décembre 2017, a été obtenu.
- o Les frais d'émission relatifs au nouveau crédit syndiqué se sont élevés à 2,6 M€ et ont été intégralement activés,
- o Le solde non amorti des frais d'émission relatifs à l'ancien crédit syndiqué a été comptabilisé en totalité en charge sur l'exercice pour 1,4 M€.

Synthèse des résultats 2012 et principaux indicateurs

Le chiffre d'affaires s'élève à 60,4 M€ au 31 décembre 2012 contre 63,4 M€ au 31 décembre 2011.

Le résultat d'exploitation s'élève à 3,6 M€ au 31 décembre 2012 contre 9,2 M€ au 31 décembre 2011.

Le résultat net part du Groupe s'élève à - 0,7 M€ au 31 décembre 2012 contre 3,9 M€ au 31 décembre 2011.

Financement des machines et du matériel de transport :

En renégociant les principaux éléments de son endettement, ACCES INDUSTRIE a bénéficié d'un crédit d'investissement d'un montant de 5,5 M€. Les investissements réalisés en 2012 ont été modérés. Leur montant (immobilisations corporelles) s'est élevé à 9 347 K€.

1.2 Chiffre d'affaires consolidé

Le chiffre d'affaires consolidé s'établit à 60,4 M€ en baisse de 4,8 % par rapport à l'exercice 2011.

ACCES INDUSTRIE tire son chiffre d'affaires principalement des montants facturés aux clients pour la location de nacelles élévatrices et de chariots télescopiques, incluant la refacturation de services accessoires (assurance, transport, carburant) et la facturation de réparations imputables au client.

1.2.1 Chiffre d'affaires par zone géographique

Valeurs en K€	31.12.2012		31.12.2011		Evolution du CA
	CA 99-02	CA en %	CA 99-02	CA en %	
France	52 449	86,87%	53 552	84,47%	-2,1%
Espagne	3 862	6,40%	4 356	6,87%	-11,3%
Portugal	2 343	3,88%	3 148	4,97%	-25,6%
Maroc	1 720	2,85%	2 339	3,69%	-26,5%
TOTAL GROUPE	60 374	100,00%	63 395	100,00%	-4,8%

1.2.2 Localisation des agences

En France, l'agence :

- o Toulouse – St Jory (31) sis ZI de St Jory, chemin de cas-selèves a été transférée à Bruguère (31) 24 chemin du parc,

dans une nouvelle agence construite sur mesure pour ACCES INDUSTRIE,

En Espagne, les agences de Madrid Ouest et de Barcelone Sud ont été fermées en novembre 2012 suite à l'application d'un nouveau plan de restructuration.

Au 31 décembre 2012, le Groupe compte ainsi 37 agences dont 30 en France, 3 en Espagne, 2 au Portugal, et 2 au Maroc contre 39 au 31 décembre 2011.

1.3 Résultats consolidés 2012

1.3.1 Compte de résultat consolidé

Le compte de résultat est présenté sous le référentiel 99-02 pour 2012 et 2011.

en milliers d'euros	31.12.2012	En % du CA	31.12.2011	En % du CA	Evolution en %
Ventes de marchandises / Produits	50	0,08%	12	0,02%	316,67%
Prestations de services	60 324	99,92%	63 383	99,98%	-4,83%
Chiffre d'affaires	60 374	100,00%	63 395	100,00%	-4,77%
Reprises amort et prov d'exploitation	1 590	2,63%	526	0,83%	202,28%
Achats consommés	-3 473	-5,75%	-3 622	-5,71%	-4,11%
Charges externes	-20 341	-33,69%	-20 500	-32,34%	-0,78%
Charges de personnel	-16 902	-28,00%	-18 054	-28,48%	-6,38%
Impôts et taxes	-1 031	-1,71%	-1 308	-2,06%	-21,18%
Dotations aux amortissements et aux provisions	-15 604	-25,85%	-12 619	-19,91%	23,65%
Autres produits	118	0,20%	1 655	2,61%	-92,87%
Autres charges	-861	-1,43%	-268	-0,42%	221,27%
Résultat opérationnel courant	3 600	5,96%	9 205	14,52%	-60,89%
Produits financiers	50	0,08%	50	0,08%	0,00%
Charges financières	-2 809	-4,65%	-2 986	-4,71%	-5,93%
Résultat financier	-2 759	-4,57%	-2 936	-4,63%	-6,03%
Résultat courant avant impôt	841	1,39%	6 269	9,89%	-86,58%
Produits exceptionnels	39	0,06%	138	0,22%	-71,74%
Charges exceptionnelles	-968	-1,60%	-1 018	-1,61%	4,91%
Résultat exceptionnel	-929	-1,54%	-880	-1,39%	-5,57%
Impôts	-659	-1,09%	-1 433	-2,26%	54,01%
RESULTAT DE L'EXERCICE	-747	-1,24%	3 956	6,24%	-118,88%

1.3.2 Analyse du résultat

1.3.2.1 – Chiffre d'affaires

La part du chiffre d'affaires « Location et services associés » est passée de 63 395 K€ en 2011 à 60 374 K€ en 2012, soit une baisse de -4,8 %.

Le Chiffre d'affaires a été réalisé avec un parc de machines en augmentation impactant les taux d'utilisation en baisse de 7,1% et avec un prix moyen stable (+ 0,6%); le nombre de jours loués a diminué de 4,6 % entre 2011 et 2012 :

Nombre de jours loués en 2009 =	659 425
Nombre de jours loués en 2010 =	729 670
Nombre de jours loués en 2011 =	745 482
Nombre de jours loués en 2012 =	711 346

1.3.2.2 - Achats consommés

Achats consommés : ce poste comprend les coûts liés aux pièces et fournitures utilisées pour la réparation et la rénovation des machines louées, ainsi que pour le matériel de transport.

A l'intérieur de ce poste les charges s'expliquent notamment par :

- les pièces de rechange,
- les lubrifiants machines,
- le carburant machines,
- la peinture pour machines.

Soit toutes les charges directement liées à l'utilisation des machines.

La baisse de la consommation de pièces et fournitures machines provient de:

- la baisse du nombre de jours loués (cf point 1.3.2.1) :

1.3.2.3 - Charges externes

Ces charges se décomposent de la façon suivante :

en milliers d'euros	2012	% CA	2011	% CA	Evolution des charges externes en %
Achats sous-traitance	476	0,79%	473	0,75%	0,63%
Achats non stockés - Matériels et Fournitures	2 803	4,64%	2 844	4,49%	-1,44%
Sous traitance	135	0,22%	136	0,21%	-0,74%
Redevances et charges locatives	6 915	11,45%	7 242	11,42%	-4,52%
Entretien et réparations	1 816	3,01%	1 823	2,88%	-0,38%
Primes d'assurance	925	1,53%	964	1,52%	-4,05%
Services extérieurs - Divers	65	0,11%	68	0,11%	-4,41%
Personnel extérieur	70	0,12%	82	0,13%	-14,63%
Honoraires	958	1,59%	991	1,56%	-3,33%
Publicité	292	0,48%	257	0,41%	13,62%
Transports	3 479	5,76%	2 936	4,63%	18,49%
Déplacements, missions & réceptions	1 376	2,28%	1 413	2,23%	-2,62%
Frais postaux & télécommunications	587	0,97%	573	0,90%	2,44%
Services bancaires	149	0,25%	103	0,16%	44,66%
Autres services	737	1,22%	832	1,31%	-11,42%
Transfert de charges	-443	-0,73%	-237	-0,37%	86,92%
TOTAL DES CHARGES EXTERNES	20 340	33,69%	20 500	32,34%	-0,78%

Ces charges comprennent les coûts directs, tels que les locations de nacelles en « Operating Lease », les coûts de carburant, de transport, d'assurance, de maintenance et d'entretien, réparation des machines ainsi que les coûts administratifs. Les coûts directs sont soit facturés au client, soit compris dans les tarifs de location à la journée, en fonction des accords passés avec les clients.

Les postes significatifs ont connu les évolutions suivantes :

- o **Achats sous-traitance** : dans ce poste figurent les visites périodiques, en France, de certification des machines. Il varie proportionnellement à l'évolution du parc de machines en France. Or le parc moyen de machines actives a progressé de 1,6% sur l'exercice. Le maintien de ce poste a été obtenu en faisant effectuer le plus possible de visites périodiques sur les machines dans les agences et pas sur les chantiers.
- o **Achats non stockés de matières et fournitures** : ce poste reste stable
- o **Redevances et charges locatives** :
 - Les locations mobilières diminuent :
 - du fait de la location par ACCES INDUSTRIE, d'un nombre moins important de machines destinées à la location,
 - Les locations immobilières augmentent :
 - du fait de la charge de loyer sur une année complète de l'agence de Roissy ouverte sur l'exercice 2011
 - Du fait de la location depuis juillet 2012 d'un nouveau bâtiment servant de lieu de dépôt des machines inactives et du magasin central
- o **Entretien et réparations** : Ce poste reste stable.
- o **Assurances** : les primes d'assurance diminuent légèrement.

- o **Honoraires** : les honoraires diminuent légèrement.
- o **Publicité** : les coûts publicitaires et de communication progressent :
 - Malgré la suppression des opérations de « portes ouvertes »,
 - et la réduction des achats d'objets publicitaires, L'augmentation du poste a pour origine l'organisation du quinzième anniversaire de la société.
- o **Transports** : ce poste ne concerne que le transport externe ; celui-ci est utilisé en partie pour absorber les fortes périodes d'activité durant lesquelles notre propre flotte se révèle insuffisante. L'augmentation du poste se justifie :
 - Par la hausse des coûts du carburant
 - Par la baisse du nombre de chauffeurs en interne due :
 - à la suppression du deuxième chauffeur dans certaines agences
 - au choix des certaines agences de sous-traiter intégralement le transport
 - au taux d'accidents de travail des chauffeurs plus important ayant eu pour effet davantage d'absences et un recours accru à la sous-traitance
- o **Déplacements, missions et réceptions** : ce poste diminue légèrement.
- o **Frais postaux et télécommunications** : Le poste augmente légèrement.
- o **Autres services** : ce poste diminue en raison de la baisse des refacturations de prestations de service par la société ATJ, holding du groupe.
- o **Transfert de charges** : l'augmentation de ce poste se justifie par des meilleurs remboursements de sinistres.

1.3.2.4 - Charges de personnel

Ces charges se décomposent de la façon suivante :

en milliers d'euros	2012	% CA	2011	% CA	Evolution des charges de personnel en %
"Rémunérations du personnel (hors intéressement)"	12 651	20,95%	12 866	20,29%	-1,67%
Intéressement	0	0,00%	694	1,09%	-100,00%
Participation des salariés	0	0,00%	94	0,15%	-100,00%
Charges sociales	5 017	8,31%	5 192	8,19%	-3,37%
Production immobilisée	-609	-1,01%	-560	-0,88%	8,75%
Remboursements de frais de formation	-157	-0,26%	-232	-0,37%	-32,33%
TOTAL DES CHARGES DE PERSONNEL	16 902	28,00%	18 054	28,48%	-6,38%

La production immobilisée reprend les coûts du personnel interne affecté au développement des logiciels immobilisés et à la rénovation des nacelles.

Les transferts de charges correspondent principalement à des remboursements de frais de formation de la part de l'organisme de suivi des formations.

La baisse des charges de personnel est principalement imputable à :

- o L'absence de charge d'intéressement et de participation au vue des pertes dégagées sur l'exercice.
- o La diminution de l'effectif moyen.

1.3.2.5 - Impôts et taxes

Ce poste comprend principalement la CET, composée de :

- o La Cotisation Foncière des Entreprises (C.F.E.) assise sur les valeurs locatives foncières de l'actuelle Taxe Professionnelle ;
- o La Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (C.V.A.E.), assise sur la valeur ajoutée résultant des comptes sociaux.

La diminution sur ce poste s'explique par le fait que la C.V.A.E. est basée sur la valeur ajoutée et que l'on constate une baisse de la valeur ajoutée.

1.3.2.6 - Dotations aux amortissements et aux provisions (nettes de reprises)

Les dotations aux amortissements concernent l'amortissement du parc machines d'ACCES INDUSTRIE, y compris les machines financées par des crédits-baux. Les machines sont amorties selon la méthode linéaire sur 10 ans à 18 ans selon le type de machines, sur la base du coût d'acquisition ou de production, sous déduction d'une valeur résiduelle évaluée à 10 % ou 15 % ; ceci reflète au mieux la durée de vie économique de ses machines.

Les amortissements comprennent par ailleurs l'amortissement des actifs incorporels, à savoir les logiciels et les droits au bail. Les provisions comprennent les provisions pour stocks et créances douteuses ainsi que les provisions pour risques et charges.

La hausse de 2 985 K€ constatée sur cette ligne du compte de résultat a pour origine les principales variations suivantes :

- o **Immobilisations incorporelles** : Les principaux développements internes de logiciels, en cours depuis plusieurs années, ont été mis en exploitation en 2011 et 2012, déclenchant ainsi des dotations aux amortissements plus importantes.
- o **Les dotations aux provisions sur les comptes clients ont augmenté significativement** :
 - En France, compte tenu des défaillances constatées durant l'exercice
 - Au Portugal et en Espagne en raison de la persistance de la crise qui fragilise les acteurs économiques
 - Au Maroc en raison des importants retards de règlement des clients.
- o **L'amortissement des charges à répartir** :
 - Les coûts d'émission d'emprunt sont inscrits à l'actif et amortis sur la durée de l'emprunt
 - Le refinancement de l'endettement intervenu en 2012 a eu pour effet l'amortissement de la totalité des coûts d'emprunt 2007 qui restaient à amortir, soit 1 030 K€.

1.3.2.7 - Autres charges / produits

en milliers d'euros	31.12.2012	31.12.2011
Résultat sur cession d'immobilisation	20	1 520
Rembt d'assurance sur machines sorties	33	22
Subvention d'exploitation	16	34
Récupération sur clients irrécouvrables	33	53
Divers	16	26
Autres produits	118	1 655
Résultat sur cession d'immobilisation	-246	-2
Pertes sur créances irrécouvrables	-604	-265
Divers	-11	-1
Autres charges	-861	-268

Les autres produits sont en baisse et étaient principalement constitués en N-1 de plus-values de cessions de machines à des tiers.

L'augmentation du poste Autres charges est liée à la hausse des créances clients perdues.

1.3.2.8 - Résultat financier

Le détail du résultat financier net est le suivant :

en milliers d'euros	31.12.2012	31.12.2011
Autres produits financiers		
Revenu des créances	28	30
Gains de change	6	12
Autres produits financiers	16	8
TOTAL	50	50
Coût de l'endettement financier net		
Emprunts bancaires	-2 010	-2 234
Intérêts sur emprunt obligataire	-494	-456
Intérêts sur crédit-bail	-137	-57
Autres charges financières		
Intérêts d'affacturage et d'escompte	-139	-222
Variation des provisions	0	0
Pertes de chance	-12	-15
Autres charges financières	-17	-2
TOTAL	-2 809	-2 986
RESULTAT FINANCIER	-2 759	-2 936

La légère amélioration du résultat financier est essentiellement due à la diminution des frais financiers sur emprunts bancaires :

- o Diminution du taux de marge des prêteurs

1.3.2.9 - Autres charges et produits exceptionnels

Compte tenu de leur montant, ainsi que de leur caractère anormal, inhabituel et peu fréquent, certaines charges ont été classées en « autres produits et charges exceptionnels » :

Les autres produits et charges exceptionnels sont :

en milliers d'euros	31.12.2012	31.12.2011
Produits exceptionnels		
Produits de contentieux	37	10
Rentrées sur créances amorties	0	13
Reprise de prov exceptionnelle - dépréciation machines	0	28
Reprise provision pour impôts	0	18
Reprise provision prud'hommes	0	46
Reprise provision autres	0	23
Divers	2	0
TOTAL	39	138
Charges exceptionnelles		
Dotation aux prov exceptionnelles - dépréciation machines	0	-84
Restructuration Espagne	-79	0
Restructuration Espagne - transport des machines des agences Espagne aux agences France	-37	-85
Restructuration Espagne - remise en état des machines revenues d'Espagne en France	-22	-198
Restructuration Portugal - transport des machines des agences Portugal aux agences France	-56	-38
Restructuration Portugal - remise en état des machines revenues du Portugal en France	-75	-104
Amendes fiscales et pénales	0	-18
Autres pénalités	-16	-64
Condamnation prud'homale	-15	0
Dotation aux provisions/ risque prud'homal	-5	-54
Indemnités de licenciement	-471	-368
Charges sur projet immobilier abandonné	-190	0
Divers	-2	-5
TOTAL	-968	-1 018
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-929	-880

Les résultats sur cessions d'immobilisations liées à l'exploitation (machines et véhicules) sont inscrits en « Autres produits et charges d'exploitation » pour leur montant net.

Les résultats sur sorties d'immeubles quant à eux, sont inscrits en résultat exceptionnel : en produit exceptionnel pour le prix de cession et en charge exceptionnelle pour la valeur nette comptable des immobilisations sorties.

L'augmentation du poste « Charges sur projet immobilier abandonné » provient des honoraires d'architecte versés pour le projet d'extension du SAV situé à Tonneins non réalisé.

L'augmentation des charges exceptionnelles s'expliquent par des nouvelles mesures de restructuration sur l'exercice concernant les filiales espagnole et portugaise :

Restructurations Espagne et Portugal :

o restructuration 2012 : malgré les précédents plans de restructuration, les filiales espagnole et portugaise ont continué à générer d'importantes pertes. Des nouveaux plans de restructuration ont donc été mis en place en 2012, ayant eu pour effets, entre autres :

- Pour l'Espagne :
 - la restitution à ACCES INDUSTRIE d'un lot de 85 machines fin 2012
- Pour le Portugal :
 - La restitution à ACCES INDUSTRIE d'un lot de 50 machines au premier trimestre 2012
 - La restitution à ACCES INDUSTRIE d'un lot de 51 machines au quatrième trimestre 2012.

Les coûts de transport et de remise en état de ces machines par ACCES INDUSTRIE sont considérés comme des charges exceptionnelles.

- o Indemnités de licenciement : Compte tenu de leur caractère important et inhabituel, les indemnités de licenciement ont été considérées comme étant des charges exceptionnelles.

1.3.2.10 – Impôts sur les résultats

Situation fiscale du Groupe et de chaque société le composant

Au 31/12/2012, la situation de chaque entité du Groupe au regard des déficits reportables est la suivante :

- o ACCES INDUSTRIE : l'impôt différé sur les déficits reportables a été entièrement activé. Le résultat fiscal négatif constaté en 2012 génère un produit d'impôt dans les comptes sociaux grâce au système de report en arrière des déficits.
- o ACCES INDUSTRIE ESPAÑA : les déficits fiscaux reportables cumulés s'élèvent à 6 691 K€ au 31/12/2012. Ces déficits fiscaux sont reportables pendant 15 ans. L'impôt différé actif correspondant aux déficits fiscaux 2003 et 2007 (898 K€) avait été activé dans les comptes sociaux pour un montant de 269 K€ et, compte tenu des résultats des exercices 2008, 2009 fortement déficitaires, l'impôt différé actif correspondant n'a pas été activé. En 2012, étant donné la persistance des résultats fiscaux négatifs et le manque de visibilité sur les perspectives de récupération des déficits fiscaux, la créance d'impôt différé actif relative aux déficits 2003 et 2007 a été passée en charges.
- o ACCES INDUSTRIE PORTUGAL S.A. : la société n'a pas de déficits fiscaux reportables antérieurs à l'exercice. Compte tenu de l'absence de perspectives de récupération à court terme et de la situation économique du pays, le déficit fiscal 2012 de 358 K€ n'a pas donné lieu à la constatation d'un actif d'impôt différé.
- o MAROC ELEVATION : la société n'a pas de déficits fiscaux reportables antérieurs à l'exercice. Le résultat fiscal de l'exercice est un déficit de 230 K€, mais le plan d'affaires pluriannuel permet d'attendre de bons résultats lors des prochains exercices. Le déficit fiscal 2012 ainsi que les différences temporaires fiscales ont donc donné lieu à la constatation d'un actif d'impôt différé de 214 K€.

1.4 Gestion des risques

1.4.1 Risques liés à l'endettement d'Accès Industrie

Taux moyen de financement par emprunt en 2012 : 3,611 % (rappel : 3,394 % en 2011)

Durée moyenne des financements : 5 ans à l'origine, les montants restant dus étant remboursables dans les 5 prochaines années

Le Groupe a levé la totalité des tranches de refinancement et de revolving du crédit syndiqué mis en place en 2012 et un montant de 3 900 K€ sur le crédit d'investissement. L'endettement financier net du Groupe s'élève à 75 064 K€ au 31/12/2012. Ce crédit syndiqué contient divers engagements limitant les capacités pour le Groupe à émettre de nouveaux emprunts et à procéder à de nouveaux investissements. L'endettement du Groupe va donc continuer à décroître durant les prochains exercices.

1.4.2 Dépendance à l'égard des taux de financement

Le crédit syndiqué Natixis mis en place en octobre 2012 a permis le refinancement d'une partie importante du parc existant à taux variable. Les investissements réalisés depuis sont financés en partie par cet emprunt et en partie en crédit-bail. Le montant en principal restant dû au titre des crédits syndiqués s'élève à 53 900 K€ au 31/12/2012.

Durant l'exercice, plusieurs contrats de garantie de taux ont été appliqués :

- o Un contrat en rapport avec le crédit syndiqué 2007 portant sur les montants de 48 000 K€ du 07/01/2012 au 07/05/2012 de 40 000 K€ du 07/05/2012 au 07/11/2012 de 32 000 K€ du 07/11/2012 au 07/01/2013 au taux de 1,25 %.
- o Un contrat en rapport avec le crédit syndiqué 2012 portant sur les montants de 50 000 K€ du 15/12/2012 au 15/06/2013 de 45 000 K€ du 17/06/2013 au 15/12/2013 Au taux de 0,16 %.
- o Un contrat en rapport avec le crédit syndiqué 2012 portant sur les montants de 41 000 K€ du 15/12/2013 au 16/06/2014 de 36 000 K€ du 16/06/2014 au 15/12/2014 Au taux de 0,40 %.
- o Un contrat en rapport avec le crédit syndiqué 2012 portant sur les montants de 32 000 K€ du 15/12/2014 au 15/06/2015 de 27 000 K€ du 15/06/2015 au 15/12/2015 Au taux de 0,74 %.

La société n'est donc soumise à un risque de taux que :

- o Sur la partie non couverte de son crédit syndiqué, soit 3 900 K€
- o Sur sa trésorerie passive d'un montant de 5 895 K€

Soit 13,0 % de son endettement financier net.

1.4.3 Exposition au risque de change

ACCES INDUSTRIE est légèrement exposée au risque de change :

- au titre de ses coûts d'approvisionnement en machines : une évolution brutale des taux de change de l'euro contre dollar US pourrait entraîner des changements dans ces coûts d'approvisionnement. Cependant, ce risque est encore plus limité par le fait que le nombre de machines acquises en devises sur l'exercice 2012 est nul.
- au titre de sa filiale marocaine : la facturation établie par MAROC ELEVATION est libellée en Dirhams. Le poids de cette facturation dans le chiffre d'affaires du Groupe est marginal (2,8 % du CA consolidé en 2012) et le risque est donc limité.

Il n'existe pas d'opération de couverture du risque de change.

1.4.4 Exposition au risque de liquidité

Dans le cadre de sa politique de financement à court terme, le Groupe dispose de contrat d'affacturage (société ACCES INDUSTRIE MAROC), de lignes d'escompte (ACCES INDUSTRIE ESPAÑA) et d'une ligne de crédit réutilisable dans le cadre du crédit syndiqué Natixis.

Ces lignes d'affacturage et de crédit bancaire sont donc suffisantes pour faire face aux passifs courants du Groupe et le risque que celui-ci ait des difficultés à honorer ses dettes à leur échéance est donc minime. Les politiques mises en œuvre pour limiter le risque de liquidité portent sur les axes suivants :

- o limitation des investissements
 - minimisation des acquisitions de machines, achat de machines d'occasion ;
 - achat de matériel de transport d'occasion ou utilisation de matériel neuf en location ;
 - pas d'ouverture d'agence.
- o optimisation des prix de location
 - poursuite de la politique tarifaire de « Yield management »
 - poursuite d'un contrôle, de la part des services centraux, des prix de location appliqués par les agences
- o réduction des charges
 - Pour l'Espagne :
 - la fermeture des agences de Madrid ouest et Barcelone sud fin 2012
 - la restitution à ACCES INDUSTRIE d'un lot de 85 machines fin 2012
 - le licenciement, fin 2012, d'une partie du personnel du siège social de Barcelone.
 - Pour le Portugal :
 - La restitution à ACCES INDUSTRIE d'un lot de 50 machines au premier trimestre 2012
 - La restitution à ACCES INDUSTRIE d'un lot de 51 machines au quatrième trimestre 2012
 - Le licenciement, fin 2012, d'une partie du personnel du siège social à Porto.

Ces objectifs sont définis et leur réalisation est suivie au moyen de plans d'affaires revus régulièrement.

1.4.5 Exposition au risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles. Ce risque provient essentiellement des créances clients.

L'exposition du groupe aux créances irrécouvrables est limitée du fait de la politique crédit mise en place :

- o la clientèle est diluée : le client le plus important ne représentant que 1,00 % du chiffre d'affaires et le solde du client hors groupe le plus élevé au 31/12/2012 s'élève à 327 K€.
- o le paiement d'avance pour les clients nouveaux ou de faible importance
- o un service crédit-management performant composé de huit personnes
- o le recours systématique à l'information financière pour tous les autres clients
- o la couverture de ce risque par une assurance crédit
- o pour les clients non couverts, la demande de garanties aux clients (chèques de caution, garantie de paiement de la part de la maison mère du client...)
- o la sensibilisation de l'équipe commerciale aux aspects risque client et délais de recouvrement

Le risque est mesuré mensuellement au moyen de tableaux de bord faisant apparaître le DSO, le montant des dossiers contentieux, le coût de la gestion du poste client ; des objectifs annuels sont fixés pour ce niveau de coût.

Les actifs financiers, quant à eux, sont peu élevés ; ils sont essentiellement constitués de dépôts et cautionnements versés en garantie des locations immobilières des locaux des agences ou des locations de matériel de transport. Ces dépôts et cautionnements sont nombreux et d'un montant unitaire peu élevé. Le risque portant sur ces éléments est donc dilué et très faible.

Les actifs financiers ont une valeur comptable qui correspond à une approximation raisonnable de leur juste valeur du fait de leur échéance à court terme et le Groupe ne détient aucun autre actif financier échu, impayé et non déprécié.

1.4.6 Activité en matière de recherche et de développement

Néant.

1.5 Passage aux normes CRC 99-02 (Normes françaises)

Les états financiers consolidés sont présentés en Euro et toutes les valeurs sont arrondies au millier le plus proche (€ 000) sauf indication contraire.

Les actions de la société ACCES INDUSTRIE étaient admises aux négociations sur le compartiment C d'Euronext depuis 2001.

L'assemblée générale du 25/05/2010 a autorisé le directeur à transférer la cotation des titres d'ACCES INDUSTRIE du marché Euronext Paris compartiment C vers le marché multilatéral de négociation Alternext. Ce transfert a été effectif le 10/08/2010.

La société ACCES INDUSTRIE n'était donc plus tenue d'établir des comptes consolidés en normes IFRS et a opté pour un changement de référentiel comptable et l'application du règlement du CRC n° 99-02. L'exercice 2011 était l'exercice de première application du règlement du CRC n° 99-02.

Les comptes ne seront définitifs qu'après l'approbation par l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra le 24 mai 2013.

1.6 Evénements importants survenus depuis le début de l'exercice 2013

En février 2013, les dissolutions des filiales ACCES INDUSTRIE ESPAÑA et ACCES INDUSTRIE PORTUGAL S.A. ont été annoncées.

Pour la filiale espagnole, l'annonce de la décision de dissolution a été faite aux salariés le 04/02/2013 et cette décision a été ratifiée par l'assemblée générale extraordinaire du 07/02/2013.

Pour la filiale portugaise, l'annonce de la décision de dissolution a été faite aux salariés le 14/02/2013 et cette décision a été ratifiée par l'assemblée générale extraordinaire du 15/02/2013.

Il est prévu que l'activité des deux filiales soit complètement arrêtée durant l'exercice 2013.

Ces décisions ont été prises en raison de l'incapacité de ces deux structures à retrouver des niveaux de rentabilité satisfaisants et face à un contexte local de crise économique profonde et durable.

Les machines du Groupe utilisées par ces deux filiales seront soit cédées à des tiers, soit récupérées par ACCES INDUSTRIE en fonction de leur état et des taux d'utilisation de chaque type de machine en France.

Les coûts sociaux estimés de ces fermetures s'élèvent à 556 K€ pour l'Espagne et à 140 K€ pour le Portugal. Les annonces de ces fermetures ayant eu lieu après la date de clôture de l'exercice 2012, ces coûts sociaux ne sont pas provisionnés dans les comptes 2012.

Aucun autre fait postérieur à la clôture et susceptible d'avoir une incidence significative sur le patrimoine, la situation financière et le résultat opérationnel du Groupe n'a été relevé.

1.7 Evolution prévisible du groupe et perspectives d'avenir

Du point de vue financier, la priorité des actions du Groupe sera le respect de ses engagements relatifs au crédit syndiqué : respect des ratios semestriels, remboursement des échéances de 4 000 K€ chacune au 15 juin et au 15 décembre et remboursement de l'échéance de 3 100 K€ d'obligations. Dans cette optique, les investissements seront encore limités durant l'exercice 2013.

La filiale marocaine a pour objectif, en 2013, de réduire sa dette financière envers ACCES INDUSTRIE.

Les efforts réalisés en matière de maintien du parc en bon état de fonctionnement seront donc poursuivis.

Par ailleurs, il est prévu que l'activité des deux filiales espagnole et portugaise soit complètement arrêtée durant l'exercice 2013 suite à la décision de dissolution prise en février 2013. Ces décisions ont été prises en raison de l'incapacité de ces deux structures à retrouver des niveaux de rentabilité satisfaisants et face à un contexte local de crise économique profonde et durable.

2 RAPPORT DE GESTION DE LA SOCIETE ACCES INDUSTRIE

2.1 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires s'élève pour l'année 2012 à 53 836 K€ contre 55 985 K€ pour l'année 2011, soit une baisse de 3,83 %.

Il se décompose de la façon suivante :

en milliers d'euros	31.12.2012	31.12.2011
Ventes de marchandises	205	299
Production vendue de biens	0	0
Production vendue de services	53 632	55 685
Chiffre d'affaires nets	53 836	55 985

La faible hausse des prix (+ 1,1 %) n'a pas suffi à compenser la baisse du taux d'utilisation (-7,9 %) dû à l'accroissement du parc machines.

2.2 Bilan et compte de résultat

Principes, règles et normes comptables :

Les comptes annuels sont établis conformément au plan comptable général et aux principes comptables généralement admis en France.

L'exercice 2012 ne fait pas l'objet de changement comptable.

2.3 Résultat de l'activité – Proposition d'affectation du résultat

L'exercice se solde par une perte de - 1 794 490,74 €. Il est proposé d'affecter cette perte de la manière suivante :

Origine :

o Perte de l'exercice - 1 794 490,74 €

Affectation :

o En totalité au poste Report à nouveau - 1 794 490,74€

Soit un solde créditeur du Report à nouveau s'élevant après affectation à 472 901,49 €.

2.4 Dividendes

Il n'y a pas eu de distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices.

2.5 Montant des charges non déductibles

Le montant des dépenses et charges visé à l'article 39-4 du Code Général des Impôts s'élève à la clôture de l'exercice à 53 794 €. Ce montant correspond à la part non déductible des loyers sur les véhicules de tourisme utilisés par la Société.

2.6 Délais de paiement

En application de la loi, ACCES INDUSTRIE a mis en place les procédures nécessaires pour assurer le paiement de ses fournisseurs à 45 jours fin de mois.

La décomposition des dettes fournisseurs par échéance au 31 décembre 2012 est la suivante, en € :

En €	Non échu	Echu de 1 à 30 jours	Echu de 30 à 60 jours	Echu de 60 à 90 jours	Echu à plus de 90 jours
Fournisseurs	56 552	1 003 927	196 016	90 413	97 693
Fournisseurs - effets à payer		266 892	47 628		
Fournisseurs d'immobilisations	9 628	68 312	522 518	3 656	5 740
TOTAL GROUPE	66 180	1 339 131	766 162	94 069	103 433

Cette décomposition était la suivante au 31/12/2011 :

En €	Non échu	Echu de 1 à 30 jours	Echu de 30 à 60 jours	Echu de 60 à 90 jours	Echu à plus de 90 jours
Fournisseurs	420 042	1 026 164	349 145	120 883	196 518
Fournisseurs - effets à payer	0	818 444	49 752	21 146	0
Fournisseurs d'immobilisations	0	129 243	65 165	20 574	24 487
TOTAL GROUPE	420 042	1 973 851	464 063	162 603	221 004

2.7 Activité de la société en matière de recherche et de développement

Néant.

2.8 Evolution prévisible de la société et perspectives d'avenir

Selon point 1.7

2.9 Situation de la société au regard de l'endettement

L'endettement de la société avait été mis en place entre 2006 et 2007 sur la base de perspectives d'évolution que la crise économique mondiale a contredite. L'amortissement de cet endettement ne permettait pas de dégager les ressources nécessaires au renouvellement du parc machines. La société a donc renégré les principaux éléments de son endettement :

- o les Obligations Convertibles en Actions d'une valeur nominale de 15,2 M€ à échéance unique en avril 2013 ont été transformées en Obligations Simples pour le même montant remboursables en 5 échéances annuelles de 3 M€ de 2013 à 2017
- o le solde du crédit syndiqué 2007, d'un montant de 44 M€, remboursable en échéances semestrielles de 8 M€ a été intégralement remboursé au moyen d'un crédit de refinancement d'un même montant, mais remboursable en échéances semestrielles de 4 M€
- o le crédit revolving de 10 M€ arrivant à échéance fin 2012 a été remplacé par un crédit revolving de même montant à échéance de décembre 2017.

- o enfin, un crédit d'investissement d'un montant de 5,5 M€, lui aussi à échéance de décembre 2017, a été obtenu
- o les frais d'émission relatifs aux nouveaux emprunts se sont élevés à 2,6 M€ et ont été intégralement activés
- o le solde non amorti des frais d'émission relatifs à l'ancien emprunt a été comptabilisé en totalité en charge sur l'exercice pour 1,4 M€.

2.10 Progrès réalisés et difficultés rencontrées

En 2012, la société a connu une diminution du chiffre d'affaire, les prix de location continuent de progresser légèrement, mais les taux d'utilisation ont baissé en raison de l'accroissement du parc machines. Cet accroissement est dû à des acquisitions de machines neuves et au retour de machines en provenance de l'Espagne et du Portugal. Afin de tenir compte des mauvais résultats persistants des filiales, des remises exceptionnelles leur ont été consenties via une réduction des loyers des machines mises à leur disposition par la société et d'importantes provisions pour dépréciation des titres et créances ont été constatées. Le résultat net de la société s'établit donc à - 1 794 K€.

2.11 Gestion des risques

Cf. paragraphe 1.4 du rapport de gestion de Groupe.

2.12 Filiales et participations

Les résultats des filiales d'ACCES INDUSTRIE sont présentés ci-dessous :

2.12.1 Accès Industrie España

ACCES INDUSTRIE ESPAÑA est une société anonyme de droit espagnol au capital de 408 948,00 € créée en mars 1998. Elle a pour activité la location de matériel auxiliaire pour le bâtiment et l'industrie.

ACCES INDUSTRIE détient 99,99 % du capital social de la société ACCES INDUSTRIE ESPAÑA au 31 décembre 2012.

En Espagne, deux agences ont été fermées fin 2012 et un lot de 85 machines est presque entièrement transféré en France à la clôture de l'exercice afin de pallier à la réduction des taux d'utilisation. La structure du siège social de Sabadell a encore été allégée.

Sous la pression de la concurrence, la société ACCES INDUSTRIE ESPAÑA été contrainte de réduire ses prix de location et le chiffre d'affaires s'est contracté de 11,3 % par rapport à l'exercice 2011. Les coûts de restructuration (fermeture de deux agences et licenciement de quelques personnes) ont ramené le résultat net de l'exercice à - 860 K€ au 31 décembre 2012 contre - 314 K€ au 31 décembre 2011.

2.12.2 Accès Industrie Portugal, S.A.

ACCES INDUSTRIE PORTUGAL, S.A. est une société anonyme de droit portugais au capital de 900 000 € créée en 2001. Elle a pour activité la location d'équipements élévateurs pour le bâtiment et l'industrie.

ACCES INDUSTRIE détient 99,92 % du capital social d'ACCES INDUSTRIE PORTUGAL au 31 décembre 2012.

Pour ACCES INDUSTRIE PORTUGAL S.A., le chiffre d'affaires a fortement fléchi (-26,0 %) en raison d'un marché très étroit. Devant cette situation un premier lot de 50 machines a été repris par ACCES INDUSTRIE début 2012 et un second lot de 51 machines a suivi fin 2012. Par ailleurs, une quarantaine de machines ont été mises en statut « inactives » dans l'attente de leur cession. Le parc d'ACCES INDUSTRIE PORTUGAL S.A. a donc diminué de 34,4 % sur l'exercice. Les structures du siège ont aussi été allégées en fin d'exercice et une réduction du prix de location des machines a été consentie par ACCES INDUSTRIE. Cependant, malgré ces efforts, le résultat net de l'exercice s'est établi à - 512 K€.

2.12.3 Maroc Elévation

MAROC ELEVATION est une société anonyme de droit marocain au capital de 5 000 000 dirhams créée en 2008. Elle a pour activité la location d'équipements élévateurs pour le bâtiment et l'industrie.

Le capital de MAROC ELEVATION est détenu à hauteur de 99,99 % par ACCES INDUSTRIE.

En 2012, le parc de machines destinées à la location de MAROC ELEVATION est resté stable avec l'entrée de seulement 1 machine.

Entre le 31/12/2011 et le 31/12/2012, l'effectif de clôture de MAROC ELEVATION est passé de 16 à 17 salariés et son parc de machines destinées à la location de 213 à 214 machines.

Le taux d'utilisation des machines s'est dégradé par rapport à 2011, passant de 62,0 % à 42,2 % pour les nacelles et de 60,5 % à 40,4 % pour les chariots.

Au cours de l'exercice 2012, 768 contrats ont permis de réaliser un chiffre d'affaires de 19 171 KDhs, alors que le chiffre d'affaires 2011 était de 26 380 KDhs pour 704 contrats.

La durée moyenne du contrat s'est encore allongée et est de plus de 53 jours (44 jours en 2011).

Les prix moyens de location ont légèrement diminué à 804 Dirhams par jour en 2012 (827 Dhs en 2011), avec une valeur du contrat moyen d'environ 25 000 Dirhams (37 500 Dhs en 2011).

La réduction d'activité de MAROC ELEVATION en 2012 est donc traduite par la forte baisse des taux d'utilisation.

Les causes de cette réduction sont multiples :

- o La concurrence est active et s'intensifie.
- o Le chantier « Renault » de Tanger s'est terminé courant 2011. Ce chantier accaparait 60 à 70 % de nos machines.
- o L'instabilité de notre équipe commerciale : les responsables commerciaux de notre agence de Casablanca et de notre agence de Tanger ont tous les deux quitté la société en fin de premier semestre 2011. Durant les mois qui ont suivi, il y a eu beaucoup de turn-over dans nos équipes commerciales et si l'équipe de Casablanca s'est stabilisée courant 2012, l'équipe commerciale de Tanger n'est pas encore stable.
- o Cette situation a engendré à la fois une baisse du chiffre d'affaires et un manque de rigueur dans la formalisation des contrats de location et dans le suivi de ces contrats et des encaissements des clients, d'où un accroissement des retards de règlement et donc des provisions pour clients douteux.
- o Enfin, l'instabilité de la direction : devant la baisse des résultats de MAROC ELEVATION, le dirigeant a été changé durant le second trimestre 2012 puis l'assistante de direction est partie mi-2012. Il a donc fallu que la nouvelle direction appréhende puis reprenne en main le fonctionnement de l'entreprise en général et de la partie commerciale en particulier, ce qui a demandé quelques mois.

L'exercice 2012 a été une année de transition dans le fonctionnement de MAROC ELEVATION.

2.13 Evénements importants survenus depuis le début de l'exercice 2013

La dissolution des filiales ACCES INDUSTRIE ESPAÑA et ACCES INDUSTRIE PORTUGAL S.A. a été décidée.

Pour la filiale espagnole, l'annonce de la décision de dissolution a été faite aux salariés le 04/02/2013 et cette décision a été ratifiée par l'assemblée générale extraordinaire du 07/02/2013.

Pour la filiale portugaise, l'annonce de la décision de dissolution a été faite aux salariés le 14/02/2013 et cette décision a été ratifiée par l'assemblée générale extraordinaire du 15/02/2013.

Il est prévu que l'activité des deux filiales soit complètement arrêtée durant l'exercice 2013.

Ces décisions ont été prises en raison de l'incapacité de ces deux structures à retrouver des niveaux de rentabilité satisfaisants et face à un contexte local de crise économique profonde et durable.

Les machines du Groupe utilisées par ces deux filiales seront soit cédées à des tiers, soit récupérées par la société en fonction de leur état et des taux d'utilisation de chaque type de machine en France.

Compte tenu des provisions existantes sur les titres et créances détenus sur ces sociétés, il est probable que les montants nets figurant à l'actif d'ACCES INDUSTRIE pourront être récupérés.

A la connaissance de la société, il n'existe pas d'autre litige, arbitrage ou fait exceptionnel postérieur à la clôture susceptible d'avoir une incidence significative sur la situation financière, le résultat l'activité de la société ACCES INDUSTRIE.

3 Ressources humaines

3.1 Information sociales ACCES INDUSTRIE

3.1.1 Effectif et embauches

3.1.1.1 Effectif total au 31 décembre 2012

L'effectif total du Groupe ACCES INDUSTRIE était de 422 personnes au 31 décembre 2012 dont 347 en France.

3.1.1.2 Nouvelles initiatives de recrutement

ACCES INDUSTRIE a effectué 76 embauches dont 5 étaient des cadres.

Sur les 76 embauches, 52 ont été faites pour des remplacements et 24 sont liées à des créations de postes.

ACCES INDUSTRIE poursuit et renforce ses initiatives auprès des jeunes diplômés de gestion et d'universités, et ceux issus d'autres formations (techniques...) en leur proposant des stages en entreprise afin de leur permettre de découvrir les diverses facettes des métiers et de réfléchir sur le sens du travail, de se trouver en situation d'autonomie, en dehors de l'établissement scolaire. Les valeurs recensées lors de ces stages peuvent faire l'objet de futurs recrutements.

ACCES INDUSTRIE continue à développer son partenariat avec les différents CFAI. Cette collaboration permet à ACCES INDUSTRIE d'employer, en 2012, 5 contrats d'apprentissage et 3 contrats de professionnalisation.

3.1.1.3 Sorties chez ACCES INDUSTRIE

Sur l'année 2012, 92 personnes ont quitté l'entreprise; les motifs des sorties sont les suivants:

Motifs	Nombre de sorties
Décès	1
Démission	17
Mutation (autre société groupe)	0
Fin Contrat Apprentissage	5
Fin CDD	6
Fin Contrat Pro	0
Licenciement	13
Licenciement économique	3
Licenciement faute grave	2
Licenciement pour inaptitude non professionnelle	1
Fin période essai salarié	4
Fin période essai employeur	11
Rupture contrat apprentissage/ CDD employeur	1
Rupture anticipé CDD ou apprenti / salarié	3
Rupture commun accord CDD ou apprenti	0
Rupture conventionnelle	25
Rupture pour motif économique	0
Total	92

3.1.1.4 Recours aux heures supplémentaires

Hormis les heures supplémentaires effectuées entre les 36 et 39ième heures avec l'application du repos compensateur de 25 % suite à la loi des 35 heures, il n'y a pas d'heures supplémentaires effectuées au sein d'ACCES INDUSTRIE au-delà de la 39ième heure.

3.1.1.5 Recours à l'intérim

En 2012, ACCES INDUSTRIE a eu recours à 2 989 heures d'intérim soit l'équivalent d'environ 1.47 salarié à temps complet.

3.1.2 Informations relatives aux plans de réductions des effectifs et de sauvegarde de l'emploi, aux efforts de reclassement, aux réembauches et aux mesures d'accompagnement

Il n'y a pas eu chez ACCES INDUSTRIE de plan de réduction des effectifs en 2012.

3.1.3 Organisation du travail en France

ACCES INDUSTRIE applique les conventions collectives départementales et nationales de la Métallurgie.

3.1.3.1 Horaires

L'horaire hebdomadaire moyen affiché pour les salariés ETAM à temps pleins est de 39 heures.

Les cadres ont des contrats de travail en forfait jours (soit 218 jours de travail par an).

Pour répondre à la demande de certains clients travaillant le soir ou les fins de semaine, ACCES INDUSTRIE a mis en place un régime d'astreintes validé par le comité d'entreprise en octobre 2009.

3.1.3.2 Durée du travail des salariés à temps partiel

Les collaborateurs qui ont fait le choix de travailler à temps partiel se retrouvent dans les catégories Employés, ouvriers et Agents de maîtrise.

Sur un effectif de 7 collaborateurs à temps partiel, la grande majorité travaille à 4/5ème, principalement dans le cadre de congés parentaux ou d'absences le mercredi.

La répartition des salariés à temps partiel est la suivante :

France	Cadres	Maîtrise	Employés	Ouvriers	Techniciens	Total
Homme	0	0	0	0	0	0
Femme	0	2	5	0	0	7
Total	0	2	5	0	0	7

3.1.3.3 Absentéisme par motif - France

	Total en % de la masse salariale
Maladie	1,49%
Accident de travail - trajet	0,94%
Maternité/Paternité	0,69%
Autres absences	0,25%
Total	3,37%

3.1.4 Evolution de l'emploi, des qualifications et de la formation en 2011 en France

3.1.4.1 Evolutions des carrières

- Les promotions effectuées sur l'année 2012 sont au nombre de 17 :

- 1 Technicien atelier = Chef d'atelier Véhicules
- 1 Assistante service Assurances = Responsable Services Assurances
- 1 Responsable PSTN = Responsable Support opérations
- 1 Approvisionneur : Responsable service Approvisionnement
- 1 Magasinier = Responsable de magasin
- 3 Technico-commerciaux : Chefs d'agence
- 3 Techniciens PSTN = Chefs d'atelier PSTN
- 1 Assistante Marketing Opérationnel = Chef de projet Marketing opérationnel
- 1 Technicien = Chef d'Atelier
- 1 Technicien = Chef d'Equipe
- 1 Assistante juridique = Juriste
- 1 Chauffeur itinérant = Exploitant transport
- 1 Assistant Transports = Gestionnaire de Parc Véhicules

- Mutations

La mobilité interne concerne 14 personnes :
3 mutations sont liées à des modifications de fonction ;

- 1 Assistante Pricing = assistante service Assurances
- 1 Chauffeur = Employé service généraux
- 1 Chef d'atelier = Chef d'Atelier Itinérant

11 mutations correspondent à de la mobilité géographique (même poste mais sur un autre établissement)

3.1.4.2 Les contrats de travail

ACCES INDUSTRIE a eu recours aux contrats à durée déterminée pour accroissement d'activité ou remplacement de salariés en congés maternité ou maladie.

France	Apprentis	Contrats Pro	Cadres	Maîtrise	Employés	Ouvriers	Techniciens	Total
Contrat à durée indéterminée			62	62	86	52	70	332
Contrat à durée déterminée					4	2	1	7
Contrat d'apprentissage	5							5
Contrat de professionnalisation		3						3
TOTAL	5	3	62	62	90	54	71	347

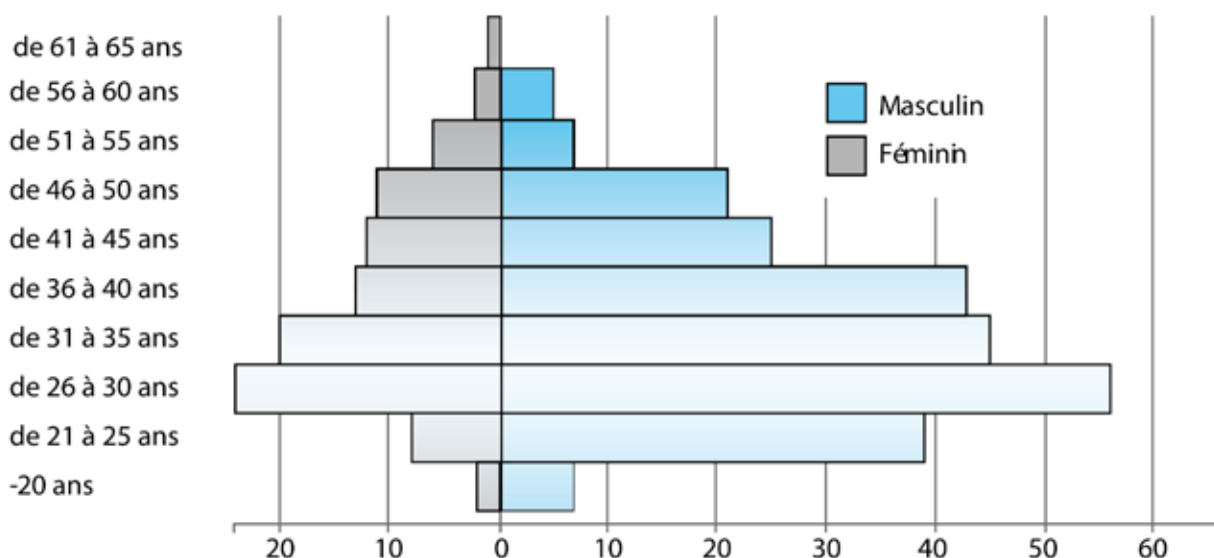
3.1.4.3 Situation comparée des Hommes et des Femmes

o Effectif

France	Cadres		Maîtrises		Techniciens		Employés		Ouvriers		Contrats Pro		Apprentis		TOTAL
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	
Contrat à durée déterminée					1			4	2						7
Contrat à durée indéterminée	52	10	51	11	69	1	21	65	46	6					332
Contrat d'apprentissage													5		5
Contrat de professionnalisation											2	1			3
TOTAL	52	10	51	11	70	1	21	69	48	6	2	1	5	0	347

o Pyramide des âges

France	Cadres		Maîtrises		Techniciens		Employés		Ouvriers		Contrats Pro		Apprentis		TOTAL
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	
- 21 ans					2				2			2	3		9
De 21 à 25 ans	1		2		26		6	8	1		1		2		47
De 26 à 30 ans	6	1	15	3	19	0	6	20	10	0	0	0	0	0	80
De 31 à 35 ans	14	0	20	2	5	1	2	16	4	1	0	0	0	0	65
De 36 à 40 ans	14	2	7	1	8	0	5	9	9	1	0	0	0	0	56
De 41 à 45 ans	12	2	1	2	3	0	2	7	7	1	0	0	0	0	37
De 46 à 50 ans	3	3	4	2	6	0	0	3	8	3	0	0	0	0	32
De 51 à 55 ans	2	0	2	1	1	0	0	5	2	0	0	0	0	0	13
De 56 à 60 ans	0	1	0	0	0	0	0	1	5	0	0	0	0	0	7
De 61 à 65 ans	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
TOTAL	52	10	51	11	68	1	21	69	46	6	1	0	2	0	347



o Durée et organisation du travail

France	Hommes	Femmes	TOTAL
Contrat à durée déterminée	3	4	7
Contrat à durée indéterminée	239	93	332
Contrat d'apprentissage	5		5
Contrat de Professionnalisation	1	2	3
TOTAL	248	99	347

3.1.5 Politique de rémunération

La masse des salaires bruts d'ACCES INDUSTRIE est de 10 616 K€ au 31 décembre 2012.

3.1.5.2 Charges patronales

Le montant annuel des charges patronales 2012 est de 4 644 K€ ce qui représente une baisse de 3,6 % par rapport à l'année précédente. L'évolution des charges est principalement due à la baisse des effectifs.

3.1.5.3 Application du titre IV du livre IV du Code du Travail

o Intéressement

L'intéressement est un dispositif encadré par la loi mais à caractère facultatif. Il a été mis en place dans le cadre d'un accord d'entreprise pour la France. Accès Industrie a signé un accord d'intéressement le 8 Juin 2006, modifié par l'avenant du 29 Juin 2006.

ACCES INDUSTRIE a signé un nouvel accord d'intéressement le 23 avril 2012 pour les années 2012, 2013 et 2014.

Les résultats de la société en 2012 ne permettent pas de dégager de prime d'intéressement.

Les versements des années précédentes étaient de 599 480,70 euros brut en 2011 et 175 700,15 euros brut en 2010.

o Participation

Conformément à l'Article L.444-2 du Code du Travail, visant les entreprises employant habituellement au moins cinquante salariés, la société est tenue de faire participer ses salariés aux résultats de l'entreprise. La participation est liée aux résultats de l'entreprise, elle existe en conséquence dans la mesure où ces derniers permettent de dégager une réserve de participation positive. Un accord de participation a été signé au mois de Juin 2006. Un avenant à cet accord a été signé le 30 avril 2010 donnant la possibilité à chaque bénéficiaire de disposer directement de sa participation, ou de la placer sur le Plan Epargne Entreprise.

ACCES INDUSTRIE ne versera pas en 2013 de réserve spéciale de participation au titre de l'année 2012. Le montant versé en Avril 2012 au titre de 2011 était de 94 408,00 euros brut.

o Plan Epargne d'Entreprise

Un avenant au plan d'épargne entreprise ouvert auprès d'une organisation bancaire le 16 avril 2007, a été effectué le 19 mai 2008 avec pour objet de modifier les modalités de gestion des sommes provenant de l'intéressement et de la participation.

Un second avenant a été signé le 30 Avril 2010 afin de rajouter dans les choix de placement, un Fond Commun de Placement Entreprise « Solidaire ». De ce fait, le PEE est constitué de quatre Fonds Communs de Placement Entreprise (FCPE).

3.1.6 Relations professionnelles

Au 31 décembre 2012, la composition est la suivante :

o Composition du Comité d'Entreprise en 2012

Cadres, Agents de maîtrise et techniciens (Titulaires)	3
Employés / Ouvriers (Titulaires)	2
Nombre de représentants titulaires	5
Nombre de représentants suppléants	5
Nombre de représentants suppléants	4

o Nombre de réunions du Comité d'entreprise

Le Comité d'Entreprise chez ACCES INDUSTRIE s'est réuni 9 fois courant 2012.

3.1.6.1 Conditions d'hygiène et de sécurité

La démarche Santé/Sécurité s'inscrit dans une démarche d'ensemble, conduite en étroite collaboration avec les médecins du travail et le CHSCT. Dans cette optique, Accès Industrie se réunit avec le CHSCT une fois tous les trimestres pour faire une étude sur les accidents du travail du trimestre écoulé, établir un programme de travail pour le trimestre à venir et de ce fait, faire évoluer le document unique.

Les principaux axes de travail de l'année 2012 ont été les suivants :

Sensibiliser l'ensemble des salariés au respect des procédures de sécurité dans l'entreprise afin que certains accidents puissent être évités
Insérer un encart « Sécurité » dans chaque journal interne afin de diffuser quelques « règles » et informations importantes en fonction des accidents du trimestre précédents et des obligations en matière d'hygiène, de sécurité et de condition de travail
Démarrage du diagnostic en vue de l'établissement du plan d'action sur la pénibilité au travail

Le CHSCT a travaillé en étroite collaboration avec le service RH et certains membres du CE afin de faire le diagnostic nécessaire à l'établissement du plan d'action en matière de prévention de la pénibilité au travail. En effet, l'ensemble des définitions de fonctions de l'entreprise ont été revues pour définir la présence éventuelle d'un ou plusieurs facteurs de pénibilité. Nous avons ensuite fait une étude sur l'effectif de l'entreprise pour mesurer le nombre de personnes concerné par l'un des facteurs de pénibilité définis par l'article du code du travail.

Des seuils d'exposition ont également été définis.

A ce jour, le diagnostic doit être réactualisé avec les chiffres de l'année 2012 et nous serons, ensuite, en mesure de lister les actions déjà en place et les actions à engager sur 2013 en matière d'hygiène, sécurité et de conditions de travail.

La Société ACCES INDUSTRIE a dépensé au total environ 40 K€ euros pour la sécurité sur l'ensemble des sites en France.

La somme investie au titre des équipements de protections individuelles, les pharmacies, chaussures, combinaisons, gants, protections auditives et autres, est de 30 300 euros (contre 35121 euros en 2011).

Dans notre plan de formation 2012, nous avons également intégré des formations liées à la sécurité au travail telles que les formations ACES Chariot Catégorie 3, Correspondant Sécurité et Sécurité Aéroportuaire pour pouvoir accéder aux aéroports de Paris, FCO (Formation Continue Obligatoire), GSI Niveau 1 et 2 qui permettent à nos salariés d'intervenir sur des sites chimiques et industriels et des recyclages et formations initiales Sauveteurs Secouristes du travail.

Ces formations ont concerné 74 personnes (contre 47 en 2011) pour un montant de 9492 euros (9436 euros en 2011)

3.1.7 Formation

3.1.7.1 Pourcentage de la masse salariale consacré à la formation continue en 2012

Montant consacré à la formation (en €)	232 301
% de la masse salariale	2,19

3.1.7.2 Nombre de personnes formées

En 2012, le nombre de personnes formées s'élève à 218 personnes, ce qui représente 63 %.

3.1.7.3 Nombre d'actions de formation

En 2012, le nombre d'actions de formation est au nombre de 218.

3.1.7.4 Nombre d'heures de formation

En 2012, le nombre d'heures de formation s'élève à 9097 heures.

3.1.8 Emploi des travailleurs handicapés

ACCES INDUSTRIE s'inscrit depuis longtemps dans une démarche d'intégration des personnes handicapées dans l'entreprise. Relativement à l'obligation d'emploi mentionnée à l'article L.5212-2 du code du travail, elle a employé en 2012, 11,02 personnes déclarées « travailleur handicapé » (contre 10 personnes en 2011).

L'entreprise a par ailleurs participé, comme les autres années, au Forum Cap Emploi, permettant une rencontre avec des personnes handicapées en recherche d'emploi et de mieux appréhender le problème de réinsertion tout en leur permettant de passer des entretiens avec des professionnels. La société Accès Industrie a la volonté, à chaque besoin de recrutement, de considérer la possibilité d'engager une personne handicapée. Elle reçoit sur le SIEGE, régulièrement des stagiaires de l'ADAPT de VIRAZEIL et travaille également avec l'ESAT de CASTILLE à CLAIRAC (47400).

4 INFORMATIONS RELATIVES AUX MANDATAIRES SOCIAUX

4.1 Liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés par les mandataires

o Monsieur Daniel DUCLOS

Sociétés	Forme de la société	Mandats
ACCES FINANCE	SA	Président Directeur Général Administrateur
ACCES INDUSTRIE	SA	Président du Directoire Membre du Directoire
ACCES INDUSTRIE ESPAÑA	Société étrangère	Président du Conseil d'administration Administrateur
ACCES INDUSTRIE PORTUGAL s.a.	Société étrangère	Président du Conseil d'administration Administrateur
A.T.J.	SAS	Président
A.T.N.	SA	Président du Conseil de surveillance Membre du Conseil de surveillance
MAROC ELEVATION	Société étrangère	Président du Conseil d'administration Administrateur
SCI DE PESSLESSIS	SCI	Gérant
EURL IMMO AD	SARL	Gérant

o Monsieur Pascal MEYNARD

Sociétés	Forme de la société	Mandats
ACCES INDUSTRIE	SA	Directeur Général Membre du Directoire
ACCES INDUSTRIE ESPAÑA	Société étrangère	Administrateur
MAROC ELEVATION	Société étrangère	Administrateur
SCI SOLANI	SCI	Gérant
SCI THARI	SCI	Gérant
SCI MIRHA	SCI	Gérant

o Monsieur Eric LACOMBE

Sociétés	Forme de la société	Mandats
ACCES FINANCE	SA	Administrateur
ACCES INDUSTRIE	SA	Directeur Général Membre du Directoire
ACCES INDUSTRIE ESPAÑA	Société étrangère	Administrateur
ACCES INDUSTRIE Portugal SA	Société étrangère	Administrateur
A.T.N.	SA	Vice-Président du Conseil de surveillance Membre du conseil de surveillance
MAROC ELEVATION	Société étrangère	Représentant permanent de la société ACCES INDUSTRIE, membre du Conseil d'administration
ROUTABOUL	SARL	Gérant
SCI D'ARQUES	SCI	Gérant

o Monsieur Marc CHEMINEAU

Sociétés	Forme de la société	Mandats
ACCES INDUSTRIE	SA	Directeur Général Membre du Directoire

o Monsieur Maël DE LA LANDE DE CALAN

Sociétés	Forme de la société	Mandats
ANOV EXPANSION	SAS	Administrateur
ACCES INDUSTRIE	SA	Membre du Conseil de Surveillance
A NOVO HOLDINGS LTD	UK Limited Company	Director

o Monsieur Pierre COSTES

Sociétés	Forme de la société	Mandats
ACCES INDUSTRIE	SA	Président du Conseil de surveillance Membre du Conseil de surveillance
VSSA HOLDING	SAS	"Vice-président du Conseil de surveillance
Membre du Conseil de surveillance"	SA	Administrateur
FINANCIERE GIRAUD INTERNATIONAL	SA	Administrateur
VIRGIN STORES	SA	Vice-Président du Conseil de surveillance
OSIATIS	SA	Représentant permanent de la société WBFP au Conseil de surveillance
OSIATIS France	SA	Représentant permanent de la société WBFP au Conseil de surveillance
TENDANCES MANAGEMENT	SAS	Représentant permanent de BCP
ADIT	SA	Administrateur
ANOV France	SAS	Administrateur
CHRISTIAN BERNARD	SAS	Représentant BCP

o Madame Françoise DUCLOS

Sociétés	Forme de la société	Mandats
ACCES INDUSTRIE	SA	Vice-Présidente du Conseil de surveillance Membre du Conseil de surveillance
ACCES FINANCE	SA	Administrateur
QUAI 36	SARL	Gérante
EURL IMMO FD	SARL	Gérante

o BUTLER CAPITAL PARTNERS

Sociétés	Forme de la société	Mandats
ACCES INDUSTRIE	SA	Membre du Conseil de surveillance
ACCES INVESTISSEMENT	SAS	Président
COLFILM	SAS	Membre du Comité de Surveillance
FINANCIERE ACCES INDUSTRIE	SAS	Président
FINANCIERE sernam	SAS	Membre du Conseil de surveillance
Holding sports & evenements	SA	Administrateur
VIRGIN STORES	SA	Membre du Conseil de Surveillance
VSSA Holding	SAS	Membre du Conseil de Surveillance
GROUPE PARTOUCHE	SA	Membre du Conseil de Surveillance
TENDANCES MANAGEMENT	SAS	Président
ADIT	SA	Administrateur
ANOV France	SAS	Administrateur
ANOV EXPANSION	SAS	Administrateur
CHRISTIAN BERNARD	SAS	Membre du Conseil de Surveillance
ANOV EXPANSION	SAS	Administrateur
CHRISTIAN BERNARD	SAS	Membre du Conseil de Surveillance

o Monsieur Walter BUTLER

Sociétés	Forme de la société	Mandats
ACCES INDUSTRIE	SA	Représentant permanent de BCP, Membre du Conseil de surveillance
ACCES INVESTISSEMENT	SAS	Représentant permanent de BCP, Président
AMSTAR ENTREPRISES	SARL	Gérant
BULTER CAPITAL PARTNERS	SA	Président-Directeur général Membre du Conseil d'administration
ADIT	SA	Administrateur
COLFILM	SA	Représentant permanent de BCP, Membre du Comité de surveillance
FINANCIERE ACCES INDUSTRIE	SAS	Représentant permanent de BCP, Président
HOLDING SPORTS & EVENEMENTS	SA	Représentant permanent de BCP au Conseil d'administration,
OSIATIS	SA	Président du Conseil de surveillance Membre du Conseil de surveillance
OSIATIS France	SA	Président du Conseil de Surveillance, Membre du Conseil de Surveillance
Societe civile immobiliere 30 ALBERT 1er	SCI	Gérant
Virgin stores	SA	Représentant permanent de BCP au Conseil de surveillance,
VSSA Holding	SAS	Représentant permanent de BCP au Conseil de surveillance,
GROUPE PARTOUCHE	SA	Membre du Conseil de Surveillance
ANOV EXPANSION	SAS	Président
ANOV FRANCE	SAS	Représentant permanent de BCP,
WB FINANCE ET PARTENAIRES	SA	Président-Directeur général, Administrateur

o IRDI – INSTITUT REGIONAL DE DEVELOPPEMENT
INDUSTRIEL DE MIDI-PYRENEES

Sociétés	Forme de la société	Mandats
ACCES INDUSTRIE	SA	Membre du Conseil de surveillance
fam	SA	Administrateur
intellagri	SA	Administrateur
MP croissance	SA	Administrateur
palumed	SA	Administrateur
Financière GLC	SAS	Membre du Conseil de surveillance
intellagri	SA	Membre du comité d'investissement
Ademtech	SA	Membre du conseil de surveillance
Recaero	SA	Administrateur
MIDI PYRENEES EXPANSION	Association	Administrateur
SCI SEJOUR	SCI	Gérant

o Mademoiselle Dorothée WATINE

Sociétés	Forme de la société	Mandats
ACCES INDUSTRIE	SA	Représentant permanent de la société IRDI, Membre du Conseil de surveillance

4.2 Rémunération et avantages reçus par les mandataires sociaux

Conformément à l'article 225-102-1 du Code de commerce, nous vous communiquons le montant de la rémunération totale et des avantages de toute nature versés, durant l'exercice clos le 31 décembre 2012, aux mandataires sociaux par la société et les sociétés contrôlées au sens de l'article L. 233-16 du Code de Commerce.

4.2.1 Directoire

Tableau 1

Tableau de synthèse des rémunérations et des options et des actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social :

Mandataire social	Exercice 2012	Exercice 2011
Daniel DUCLOS Président du Directoire		
Rémunérations dues au titre de l'exercice	300 900 €	274 050 €
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice		
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice		
Pascal MEYNARD Membre du directoire		
Rémunérations dues au titre de l'exercice	156 000 €	169 500 €
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice		
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice		
Eric LACOMBE Membre du directoire		
Rémunérations dues au titre de l'exercice	156 000 €	169 500 €
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice		
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice		
Marc CHEMINEAU Membre du directoire		
Rémunérations dues au titre de l'exercice	150 000 €	147 750 €
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice		
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice		

Tableau 2

Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social

Daniel Duclos	Exercice 2012	Exercice 2011
Président du Directoire		
Rémunération fixe	249 900 €	190 050 €
Rémunération variable	51 000 €	84 000 €
Rémunération exceptionnelle		
Jetons de présence		
Avantages en nature		
Total	300 900 €	335 250 €

Membre du directoire		
Rémunération fixe	130 000 €	127 500 €
Rémunération variable	26 000 €	42 000 €
Rémunération exceptionnelle		
Jetons de présence		
Avantages en nature		
Total	156 000 €	169 500 €

Membre du directoire		
Rémunération fixe	130 000 €	127 500 €
Rémunération variable	26 000 €	42 000 €
Rémunération exceptionnelle		
Jetons de présence		
Avantages en nature		
Total	156 000 €	169 500 €

Membre du directoire		
Rémunération fixe	125 000 €	123 750 €
Rémunération variable	25 000 €	24 000 €
Rémunération exceptionnelle		
Jetons de présence		
Avantages en nature		
Total	150 000 €	147 750 €

Tableau 3 : Jetons de Présence

Les dirigeants mandataires sociaux n'ont pas perçu de jetons de présence au cours de l'exercice.

Tableau 4 : Options de souscription ou achat d'actions attribuées durant l'exercice

Sur l'année 2012, il n'a pas été procédé à l'attribution d'actions gratuites de la société.

Tableau 6 : Actions de performance et Tableau 7 : Actions de performance disponibles

La société n'a pas attribué d'actions de performance au cours de l'exercice écoulé, ainsi qu'au cours des exercices précédents.

Informations sur les rémunérations versées aux dirigeants mandataires en application de l'article L. 225-

Nom	Mandat	Fonction	Rémunération fixe	Rémunération variable	Avantage en nature	Retraite supplémentaire et autres avantages
Daniel DUCLOS	Président du Directoire	Président	249 900 €	51 000 €	Néant	15 874,93 €
Pascal MEYNARD	Membre du Directoire	Directeur développement commercial	130 000 €	26 000 €	Néant	7 905,12 €
Eric LACOMBE	Membre du Directoire	Directeur financier	130 000 €	26 000 €	Néant	7 905,12 €
Marc CHEMINEAU	Membre du Directoire	Directeur des Opérations	125 000 €	25 000 €	Néant	7 545,12 €
Total			634 900 €	128 000 €	Néant	39 230,29 €

102-1 du Code de commerce.

En cas de révocation de sa fonction de Président du Directoire, Monsieur Daniel DUCLOS percevra le versement d'une indemnité forfaitaire égale à la somme des rémunérations brutes perçues par lui au titre des vingt-quatre derniers mois précédant sa révocation sans que cette indemnité puisse être inférieure à cinq cent dix mille euros.

En cas de licenciement par la société, Messieurs Pascal MEYNARD, Eric LACOMBE et Marc CHEMINEAU percevront le versement d'une indemnité de départ d'un montant égal à la somme des rémunérations brutes perçues par eux au titre des douze derniers mois précédant leur licenciement sans que cette indemnité ne puisse être inférieure à cent trente mille euros pour Messieurs Pascal MEYNARD et Eric LACOMBE et à cent vingt cinq mille euros pour Monsieur Marc CHEMINEAU.

En cas de révocation de leurs fonctions de Directeurs Généraux, Messieurs Pascal MEYNARD, Eric LACOMBE et Marc CHEMINEAU percevront également une indemnité de départ d'un montant égal à la somme des rémunérations brutes perçues par eux au titre de leur contrat de travail et au cours des douze derniers mois précédant leur révocation en qualité de Directeur généraux sans que cette indemnité ne puisse être inférieure à cent trente mille euros pour Messieurs Pascal MEYNARD et Eric LACOMBE et à cent vingt cinq mille euros pour Monsieur Marc CHEMINEAU.

4.2.2 Le Conseil de surveillance

Mandataires	Rémunérations fixe brute en €	Rémunérations variables en €	Jetons de présence en €	Avantages en nature en €
Pierre COSTES	0	0	-	-
Françoise DUCLOS	0	0	-	-
Walter BUTLER (BCP)	0	0	-	-
Maël DE LA LANDE DE CALAN	0	0	-	-
Dorothee WATINE (IRDI)	0	0	-	-

Nous vous précisons qu'aucun membre du conseil de surveillance n'est attributaire de stock-option.

4.3 Opérations réalisées par les dirigeants sur les titres de la société

Conformément à l'article 223-26 du règlement général de l'AMF, nous vous présentons un état récapitulatif des opérations mentionnées à l'article L. 621.18-2 du code monétaire et financier réalisées au cours du dernier exercice :

- o Cession par Eric LACOMBE de 25 146 actions le 10/12/2012

5 INFORMATIONS RELATIVES AU CAPITAL ET A L'ACTIONNARIAT

5.1 Capital social

Le capital social, au 31 décembre 2012, s'élève à 1 738 224,30 €, divisé en 5 794 081 actions d'un nominal de 0,30 €.

5.2 Historique des variations du capital social

Date	Opération	Variations de capital	Capital après opération	Nb actions après opération	Nominal de l'action
15/12/98	Création de la Société	F 250 000	F 250 000	2 500	F 100
12/10/99	Augmentation de capital suite à apport partiel d'actif	F 29 750 000	F 30 000 000	300 000	F 100
23/12/99	Augmentation de capital en numéraire	F 5 928 800	F 35 928 800	359 288	F 100
29/12/00	Augmentation de capital suite à exercice de bons en numéraire	F 4 071 200	F 40 000 000	400 000	F 100
	Augmentation de capital en numéraire	F 2 000 000	F 42 000 000	420 000	F 100
	Augmentation de capital par incorporation de prime d'émission et augmentation de valeur nominale	F 2 080 310	F 44 080 310	420 000	F 104,95
29/12/00	Conversion de la valeur nominale en euros	NA	€ 6 720 000,00	420 000	€ 16,00
06/04/01	Division de la valeur nominale par 16	NA	€ 6 720 000,00	6 720 000	€ 1,00
03/05/01	Emission de 1 300 000 actions mises à la disposition du public dans le cadre de l'introduction au second marché	€ 1 300 000	€ 8 020 000,00	8 020 000	€ 1,00
05/06/01	Exercice par le Crédit Lyonnais de bons de souscription d'actions	€ 222 750	€ 8 242 750,00	8 242 750	€ 1,00
29/03/06	Réduction du capital social par annulation d'actions acquises dans le cadre de rachats d'actions	-509 382	€ 7 733 368,00	7 733 368	€ 1,00
07/04/06	Réduction du capital social par réduction de la valeur nominale des actions	-7 578 700,64	€ 154 667,36	7 733 368	€ 0,02
07/04/06	Augmentation de capital en numéraire (réservée à FAI)	€ 748 000	€ 902 667,36	45 133 368	€ 0,02
10/07/06	Augmentation de capital suite à exercice des BSA	€ 42 083,30	€ 1 532 133,78	76 606 689	€ 0,02
07/04/06	Augmentation de capital en numéraire (réservée à BCP)	€ 587 383,12	€ 1 490 050,48	74 502 524	€ 0,02
10/07/06	Augmentation de capital suite à exercice des BSA	€ 42 083,30	€ 1 532 133,78	76 606 689	€ 0,02
04/01/07	Augmentation de capital suite à exercice des BSA	€ 21 883,16	€ 1 554 016,94	77 700 847	€ 0,02
21/05/07	Augmentation de capital suite à exercice des BSA	€ 67 385,34	€ 1 621 402,28	81 070 114	€ 0,02
23/07/07	Augmentation de capital suite à exercice des BSA	€ 113 185,14	€ 1 734 587,42	86 729 371	€ 0,02
18/12/07	Augmentation du capital en numéraire (réservée à BCP)	€ 0,58	€ 1 734 588,00	86 729 400	€ 0,02
18/12/07	Regroupement des actions	NA	€ 1 754 704,80	5 781 960	€ 0,30
25/07/08	Augmentation du capital par attribution d'actions gratuites	€ 20 116,80	€ 1 754 704,80	5 849 016	€ 0,30
25/08/10	Annulation d'actions dont l'affectation initiale est devenue caduque	€ 16 480,50	€ 1 738 224,30	5 794 081	€ 0,30

5.3 Attribution d'actions gratuites

Plan d'attribution 2006

Dans le cadre de l'opération de restructuration du 7 avril 2006, sur autorisation de l'assemblée générale mixte extraordinaire et ordinaire du 29 mars 2006, le Directoire a décidé de procéder à l'attribution gratuite de 4 023 323 actions en une ou plusieurs fois, au profit des membres du personnel salarié de la société ou de certaines catégories d'entre eux et/ou au profit des cadres dirigeants. A la suite du regroupement d'actions réalisé en début d'exercice 2008, le nombre d'actions gratuites a été divisé par 15 et arrondi au nombre d'actions inférieur, soit 268 221 actions.

L'application de cette norme amène à passer sur la durée d'acquisition des 268 221 actions gratuites une charge d'exploitation de plus de 3,3 M€.

Les actions attribuées gratuitement seront définitivement acquises par leurs bénéficiaires à l'issue d'une Période d'Acquisition (telle que définie ci-dessous) et sous réserve de la réalisation de conditions de performances de la Société et de la présence du bénéficiaire au sein du Groupe à l'Echéance (telle que définie ci-dessous) concernée de la Période d'Acquisition.

PERIODE D'ACQUISITION

Les actions attribuées gratuitement par le Directoire de la Société le 16 juin 2006 pourront être acquises à l'une des quatre échéances de la période d'acquisition qui a commencé à courir le jour de la décision d'attribution :

- La première échéance est fixée au deuxième anniversaire de la décision d'attribution, soit le 16 juin 2008 ;
- La deuxième échéance est fixée au troisième anniversaire de la décision d'attribution, soit le 16 juin 2009 ;
- La troisième échéance est fixée au quatrième anniversaire de la décision d'attribution, soit le 16 juin 2010 ;
- La quatrième échéance est fixée à la date à laquelle, postérieurement à la troisième échéance interviendrait un changement de contrôle au sein du capital de la Société dès lors que ce changement de contrôle interviendrait au plus tard au dixième anniversaire de la décision d'attribution, soit le 16 juin 2016.

CONDITIONS DE PERFORMANCE

L'acquisition des actions est soumise à la réalisation d'une condition de performance qui est l'atteinte, à l'issue de chaque échéance, d'un niveau minimum de valeur théorique de l'action.

Cette valeur théorique est calculée en fonction du cours de bourse et de la formule suivante :
 $(5,5 \text{ fois l'EBITDAR} - \text{la dette financière}) / \text{nombre d'actions}$

PRESENCE DU BENEFICIAIRE A L'ECHEANCE CONCERNEE DE LA PERIODE D'ACQUISITION

L'acquisition d'actions gratuites à une Echéance donnée suppose qu'à cette Echéance le bénéficiaire ait la qualité de salarié de la Société (ou de l'une des sociétés liées à la Société dans les conditions prévues à l'article L.225-197-2 du Code de commerce) ou la qualité de mandataire social de la Société.

Les bénéficiaires ont ainsi acquis définitivement 50% des actions gratuites de la première échéance, soit 67 056 actions.

Les principales caractéristiques des actions attribuées sont exposées dans le tableau ci-dessous :

Date de l'assemblée générale	29-mars-06
Date d'attribution des actions	16-juin-06
Nombre maximum d'actions attribuables (avant regroupement)	5 532 070
Nombre maximum d'actions attribuées (avant regroupement)	4 023 323
Nombre maximum d'actions attribuées (après regroupement)	268 221
Nombre d'actions émises le 25/07/08 pour attribution de la 1ère échéance	67 056
Nombre d'actions ne remplissant plus les conditions d'émission	50 291
Nombre maximal d'actions restant à acquérir (après regroupement)	201 165

La dilution potentielle à provenir de l'acquisition des actions est de 2,61 % (sur la base du nombre d'actions existantes à la date du 31 décembre 2012 et dans l'hypothèse d'une acquisition à 100 %), et hors incidence des attributions d'actions gratuites (note 11.4 des comptes de l'annexe consolidée).

Il n'a pas été tenu compte de la colisation patronale de 10% car ces actions ont été attribuées antérieurement à sa date d'application (16/10/2007).

Il y a 50 291 actions qui ne remplissent plus les conditions car le bénéficiaire n'est plus présent dans le Groupe.

Plan d'attribution 2010

Sur autorisation de l'assemblée générale mixte extraordinaire et ordinaire du 25 mai 2010, le Directoire, lors de sa séance du 16 juin 2010, a décidé de procéder à l'attribution gratuite de 114 783 actions en une ou plusieurs fois, au profit des membres du personnel salarié de la société ou de certaines catégories d'entre eux et/ou au profit des cadres dirigeants.

Les actions attribuées gratuitement seront définitivement acquises par leurs bénéficiaires à l'issue d'une Période d'Acquisition (telle que définie ci-dessous) et sous réserve de la réalisation de conditions de performances de la Société et de la présence du bénéficiaire au sein du Groupe à l'Echéance (telle que définie ci-dessous) concernée de la Période d'Acquisition.

PERIODE D'ACQUISITION

Les actions attribuées gratuitement par le Directoire de la Société le 16 juin 2010 pourront être acquises à l'une des quatre échéances de la période d'acquisition qui a commencé à courir le jour de la décision d'attribution :

- o La première échéance est fixée au deuxième anniversaire de la décision d'attribution, soit le 16 juin 2012 ;
- o La deuxième échéance est fixée au troisième anniversaire de la décision d'attribution, soit le 16 juin 2013 ;
- o La troisième échéance est fixée au quatrième anniversaire de la décision d'attribution, soit le 16 juin 2014 ;
- o La quatrième échéance est fixée à la date à laquelle, postérieurement à la troisième échéance interviendrait un changement de contrôle au sein du capital de la Société dès lors que ce changement de contrôle interviendrait au plus tard au dixième anniversaire de la décision d'attribution, soit le 16 juin 2020.

CONDITIONS DE PERFORMANCE

L'acquisition des actions est soumise à la réalisation d'une condition de performance qui est l'atteinte, à l'issue de chaque échéance, d'un niveau minimum de valeur théorique de l'action.

Cette valeur théorique est calculée en fonction de la formule suivante :

$\{5,5 \text{ fois l'EBITDAR} - \text{la dette financière}\} / \text{nombre d'actions}$

PRESENCE DU BENEFICIAIRE A L'ECHÉANCE CONCERNÉE DE LA PERIODE D'ACQUISITION

L'acquisition d'actions gratuites à une Échéance donnée suppose qu'à cette Échéance le bénéficiaire ait la qualité de salarié de la Société (ou de l'une des sociétés liées à la Société dans les conditions prévues à l'article L.225-197-2 du Code de commerce) ou la qualité de mandataire social de la Société.

Les principales caractéristiques des actions attribuées sont exposées dans le tableau ci-dessous :

Date de l'assemblée générale	25-mai-10
Date d'attribution des actions	16-juin-10
Nombre maximum d'actions attribuables	114 783
Nombre maximum d'actions attribuées	114 783
Nombre maximal d'actions restant à acquérir	114 783

La dilution potentielle à provenir de l'acquisition des actions est de 1,98 % (sur la base du nombre d'actions existantes à la date du 31 décembre 2012 et dans l'hypothèse d'une acquisition à 100 %), et hors incidence des attributions d'actions gratuites (note 11.4 des comptes de l'annexe consolidée). La contribution patronale de 10 % sur la valeur d'attribution de ces actions a été constatée.

5.4 Conditions statutaires auxquelles sont soumises les modifications du capital et des droits sociaux

Outre les déclarations de franchissements de seuils prévus par l'article L. 233-7 du Code de Commerce, toute personne, agissant seule ou de concert, qui vient à détenir ou cesse de détenir, directement ou indirectement au sens des articles L. 233-9 et L. 233-10 du Code de commerce, un nombre de titres représentant une fraction égale à 2,5 % du capital social ou des droits de vote, ou tout multiple de ce pourcentage, est tenue d'en informer la société, dans un délai de quinze jours à compter du jour où chacun des seuils est atteint, par lettre recommandée avec accusé de réception adressée à son siège social, en précisant le nombre d'actions et de droits de vote détenus.

L'obligation déclarative ci-dessus s'entend pour toute fraction de 2,5 % du capital à compter du premier seuil de 2,5 % et cesse d'être exigée au-delà d'une participation de 33 1/3 % du capital.

A défaut d'avoir été régulièrement déclaré dans les conditions qui précèdent, et si la demande en est faite (et consignée dans le procès verbal de l'assemblée générale) par un ou plusieurs actionnaires détenant 2,5 % au moins du capital social ou des droits de vote, les actions dont la détention aurait dû être déclarée sont privées de droit de vote dans les conditions fixées par la loi.

5.5 Identité des principaux actionnaires de la société

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du Code de commerce, il est précisé l'identité des personnes physiques ou morales détenant directement ou indirectement plus du vingtième, du dixième, des trois vingtièmes, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux tiers ou des dix-neuf vingtièmes du capital social ou des droits de vote.

Principaux actionnaires au 31/12/2012	% du capital	% des droits de vote
Financière Accès Industrie	80,89%	87,18%
IRDI	2,98%	3,22%

5.6 Éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique

Conformément à l'article L. 225-100-3 du Code de commerce, introduit par la loi n°2006-387 du 31 mars 2006, nous vous exposons certains éléments qui seraient susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique.

5.6.1 Structure du capital de la société au 31 décembre 2012

Répartition du capital au 31/12/2012	% du capital	% des droits de vote
Financière Accès Industrie	80,89%	87,18%
Accès Finance	1,16%	1,25%
Accès Investissement	4,13%	2,23%
IRDI	2,98%	3,22%
Auto détention	0,21%	0,00%
Management	0,43%	0,47%
Autres nominatifs	0,31%	0,34%
Porteurs	9,88%	5,32%

5.6.2 Restrictions statutaires à l'exercice des droits de vote et aux transferts d'actions

Néant.

5.6.3 Participations directes ou indirectes dans le capital de la société dont elle a connaissance en vertu des articles L.233-7 et L.233-12 du code de commerce

Néant.

5.6.4 Liste des détenteurs de tout titre comportant des droits de contrôle spéciaux et description de ceux-ci

Néant.

5.6.5 Mécanismes de contrôle prévus dans un éventuel système d'actionariat du personnel, quand les droits de contrôle ne sont pas exercés par ce dernier

Néant.

5.6.6 Accords entre actionnaires dont la société a connaissance et qui peuvent entraîner des restrictions au transfert d'actions et à l'exercice des droits de vote

Néant.

5.6.7 Règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du directoire ainsi qu'à la modification des statuts de la société

Les membres du Directoire sont révocables par l'assemblée générale sur proposition du conseil de surveillance.

Le Conseil de surveillance donne son avis sur toutes propositions de modifications statutaires (sauf celles légalement requises ou rendues nécessaires pour recapitaliser la société).

5.6.8 Pouvoirs du directoire, en particulier l'émission ou le rachat d'actions

Le directoire est doté des pouvoirs prévus par la loi.

5.6.9 Accords conclus par la société qui sont modifiés ou prennent fin en cas de changement de contrôle de la société, sauf si cette divulgation, hors les cas d'obligation légale de divulgation, porterait gravement atteinte à ses intérêts

Néant.

5.6.10 Accords prévoyant des indemnités pour les membres du directoire ou les salariés, s'ils démissionnent ou sont licenciés sans cause réelle et sérieuse ou si leur emploi prend fin en raison d'une offre publique

Cf. note 5.2

6 INFORMATIONS DIVERSES

6.1 Etat de la participation des salariés au capital social

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de Commerce, nous vous rendons compte que l'état de la participation des salariés au capital de la Société au dernier jour de l'exercice, soit le 31 décembre 2012, est inférieure à 3 %.

6.2 Operations effectuées par la société sur ses propres actions

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-211 du Code de commerce et dans le cadre de l'autorisation donnée lors de la précédente assemblée générale ordinaire du 25 mai 2012 d'intervenir sur le marché des actions de la Société, en vue des objectifs décrits dans notre plan de rachat d'actions, il est précisé que 12 196 (0,21 %) actions de la société étaient détenues par notre société au 31 décembre 2012.

Bilan du programme de rachat d'actions au 31 décembre 2012

Informations	Montants
Pourcentage de capital auto détenu :	0,21%
Nombre d'actions annulées au cours des 24 derniers mois	0
Nombre de titres détenus en portefeuille :	12 196

6.3 Renouvellement d'autorisations diverses

Il est proposé à l'assemblée générale de renouveler les diverses autorisations préalablement données.

6.4 Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de Commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la société au cours de chacun des cinq derniers exercices figure en Annexe 1 du présent rapport.

6.5 Délégations en cours de validité consenties par l'assemblée des actionnaires au directoire

Le tableau figure en Annexe 2 du présent rapport.

Fait à Tonneins,
le 29 mars 2013

Le Directoire



ACCESS

MANITOU

0 825 06 06 06

Comptes

et Annexe Consolidés

au 31 décembre 2012



BILAN CONSOLIDE ACTIF

En milliers d'euros	Notes	31.12.2012	31.12.2011
<i>Actifs immobilisé - actifs non courants</i>			
Ecart d'acquisition		0	0
Immobilisations incorporelles	5	2 440	2 286
Immobilisations financées par crédit bail	6	3 573	2 479
Autres immobilisations corporelles	7	95 995	99 294
Immobilisations financières	8	1 237	1 189
Créances d'impôt sur les résultats			
Total immobilisé - Actifs non courants		103 245	105 248
<i>Créances diverses - actifs courants</i>			
Stocks et en-cours		1 867	2 016
Clients et autres débiteurs	9	18 088	22 495
Créances d'impôt sur les résultats	14	4 690	4 953
Comptes de régularisation		2 656	1 684
Trésorerie	10	2 991	4 416
Actifs circulants - actifs courants		30 292	35 564
TOTAL DES ACTIFS		133 537	140 812

BILAN CONSOLIDE PASSIF

En milliers d'euros	Notes	31.12.2012	31.12.2011
<i>Capitaux propres</i>			
Capital	11	1 738	1 738
Primes d'émission	11	14 809	14 809
Actions propres	11	-32	-45
Réserves consolidées	11	28 999	25 082
Ecart de conversion		24	-2
Résultat de l'exercice	11	-746	3 956
Intérêts minoritaires	11	1	1
Total capitaux propres	11	44 793	45 539
<i>Dettes - Passifs courants</i>			
Provisions		306	231
Dettes financières	12	78 055	80 727
Fournisseurs et autres créditeurs	13	10 207	13 406
Dettes d'impôt sur les résultats	14	176	909
Total passifs non courants			
Total dettes		88 744	95 273
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		133 537	140 812

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

En milliers d'euros	Notes	31.12.2012	31.12.2011
Ventes de marchandises / Produits		50	12
Prestations de services		60 324	63 383
Chiffre d'affaires		60 374	63 395
Reprises amort.et prov.d'exploitation		1 590	526
Autres produits		118	1 655
Achats consommés		-3 473	-3 622
Autres achats et charges externes	15	-20 341	-20 500
Charges de personnel	16	-16 902	-18 054
Impôts et taxes		-1 301	-1 308
Dotations aux amortissements et aux provisions	17	-15 604	-12 619
Autres charges	18	-861	-268
Résultat d'exploitation		3 600	9 205
Produits financiers	19	50	50
Charges financières	19	-2 809	-2 986
Résultat financier	19	-2 759	-2 936
Résultat courant avant impôt		841	6 269
Produits exceptionnels	20	39	138
Charges exceptionnelles	20	-968	-1 018
Résultat exceptionnel	20	-929	-880
Résultat avant impôt			
Impôts	14	-659	-1 433
RESULTAT DE L'EXERCICE		-747	3 956
Dont attribuable au Groupe		-746	3 956
Dont Intérêts minoritaires		-1	0
Résultat net par action en euros	21	-0,129	0,684
Résultat net par action dilué en euros	21	-0,129	0,736

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

En milliers d'euros	Capital émis	Réserves liées au capital	Titres auto-détenus	Réserves consolidées	Résultat consolidé	TOTAL	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
Au 31/12/2010 retraité	1 738	14 809	-29	22 732	2 338	41 588	1	41 589
Affectation du résultat 2010				2 338	-2 338	0		0
Résultat 2011					3 956	3 956		3 956
Acquisition/cession d'actions propres			-16	9		-7		-7
Divers				1		1		1
Au 31/12/2011	1 738	14 809	-45	25 080	3 956	45 538	1	45 539
Affectation du résultat 2011				3 956	-3 956	0		0
Résultat 2012					-746	-746	-1	-747
Acquisition/cession d'actions propres			13	-13		0		0
Divers						0	1	1
Au 31/12/2012	1 738	14 809	-32	29 023	-746	44 792	1	44 793

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

En milliers d'euros	Notes	31.12.2012	31.12.2011
Résultat net des sociétés intégrées		-746	3 956
+/- dotations nettes aux amortissements et provisions	17	13 813	11 084
+/- plus ou moins values de cession, nettes d'impôt		194	-1 540
+/- variation des impôts différés	14	-470	1 423
Marge brute d'autofinancement		12 791	14 923
+/- variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité		-2 573	-1 653
Flux net de trésorerie généré par l'activité		10 218	13 270
- décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	5 et 6	-9 347	-2 276
+ encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	5 et 6	469	3 358
- décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières	8.1	-104	-114
+ encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières	8.1	56	114
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		-8 926	1 082
+ augmentation de capital		0	0
+/- rachat et vente d'actions propres	11.1	0	-7
+ encaissements liés aux nouveaux emprunts	12.1	74 647	4 408
- remboursements d'emprunts	12.1	-77 007	-16 892
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		-2 360	-12 491
+/- incidence des variations des cours des devises			
Variation de trésorerie		-1 068	1 861
Trésorerie d'ouverture		-1 836	-3 697
Trésorerie de clôture (1)		-2 904	-1 836

(1) cf. note 10 sur la composition de la trésorerie et des équivalents de trésorerie

NOTE 1

Informations relatives au Groupe

1.1 Faits marquants de l'exercice

Lors de l'exercice 2012 le chiffre d'affaires du Groupe ACCES INDUSTRIE a diminué de 4,8 % par rapport à l'exercice 2011, cette évolution étant principalement imputable aux filiales étrangères.

- En France, les prix de location continuent de progresser légèrement, mais les taux d'utilisation ont baissé en raison de l'accroissement du parc de machines. Cet accroissement est dû à des acquisitions de machines neuves et au retour de machines en provenance d'Espagne et du Portugal. Afin de tenir compte des mauvais résultats persistants des filiales, des remises exceptionnelles leur ont été consenties via une réduction des loyers des machines mises à leur disposition par ACCES INDUSTRIE (pas d'impact sur les comptes consolidés) et d'importantes provisions pour dépréciation des titres et créances ont été constatées (pas d'impact sur les comptes consolidés). Le résultat net d'ACCES INDUSTRIE s'établit donc à - 1 794 K€.
- Au Maroc, le parc de machines est resté stable, mais le chiffre d'affaires s'est contracté de 26,5 %, principalement en raison de l'achèvement du chantier Renault de Tanger. Le résultat net de l'exercice 2012 s'établit à - 730 K€.
- En Espagne, deux agences ont été fermées fin 2012 et un lot de 85 machines est presque entièrement transféré en France à la clôture de l'exercice afin de palier à la réduction des taux d'utilisation. La structure du siège social de Sabadell a encore été allégée. Sous la pression de la concurrence, la société ACCES INDUSTRIE ESPAÑA été contrainte de réduire ses prix de location et le chiffre d'affaires s'est contracté de 11,3 % par rapport à l'exercice 2011. Les coûts de restructuration (fermeture de deux agences et licenciement de quelques personnes) ont ramené le résultat net de l'exercice à - 860 K€ au 31 décembre 2012 contre - 294 K€ au 31 décembre 2011.
- Pour ACCES INDUSTRIE PORTUGAL S.A., le chiffre d'affaires a fortement fléchi (-25,6 %) en raison d'un marché très étroit. Devant cette situation un premier lot de 50 machines a été repris par ACCES INDUSTRIE début 2012 et un second lot de 51 machines a suivi fin 2012. Par ailleurs, une quarantaine de machines ont été mises en statut « inactives » dans l'attente de leur cession. Le parc d'ACCES INDUSTRIE PORTUGAL S.A. a donc diminué de 34,4 % sur l'exercice. Les structures du siège ont aussi été allégées en fin d'exercice et une réduction du prix de location des machines a été consentie par ACCES INDUSTRIE. Cependant, malgré ces efforts, le résultat net de l'exercice s'établit à - 512 K€.

Le nombre de machines du Groupe a légèrement progressé au cours de l'exercice 2012. Les mouvements suivants sont intervenus entre les sociétés du Groupe :

- le parc de la France a bénéficié de l'acquisition de quelques machines neuves et du rapatriement de machines en provenance d'Espagne et du Portugal, il a augmenté, en net, de près de 150 machines.
- le parc du Maroc est resté stable ;
- le parc de l'Espagne a diminué en fin d'exercice du fait du renvoi de machines vers la France ;
- le parc du Portugal a été réduit par l'expédition de machines vers la France ;
- enfin, le nombre de machines inactives a augmenté car les retours de machines en provenance d'Espagne et du Portugal ont eu lieu principalement en fin d'année. La plupart de ces machines se trouvent toujours au SAV à la date de clôture de l'exercice.

L'endettement du Groupe ACCES INDUSTRIE avait été mis en place entre 2006 et 2007 sur la base de perspectives d'évolution que la crise économique mondiale a contredites. L'amortissement de cet endettement ne permettait pas de dégager les ressources nécessaires au renouvellement du parc de machines. Le groupe ACCES INDUSTRIE a donc renégocié les principaux éléments de son endettement :

- les Obligations Convertibles en Actions, d'une valeur nominale de 15,2 M€ à échéance unique en avril 2013 ont été transformées en Obligations Simples pour le même montant remboursables en 5 échéances annuelles de 3 M€ de 2013 à 2017.
- Le solde du crédit syndiqué 2007, d'un montant de 44 M€, remboursable en échéances semestrielles de 8 M€ a été intégralement remboursé au moyen d'un crédit de refinancement d'un même montant, mais remboursable en échéances semestrielles de 4 M€.
- Le crédit revolving de 10 M€ arrivant à échéance fin 2012 a été remplacé par un crédit revolving de même montant à échéance de décembre 2017.
- Enfin, un crédit d'investissement d'un montant de 5,5 M€, lui aussi à échéance de décembre 2017, a été obtenu.
- Les frais d'émission relatifs au nouveau crédit syndiqué se sont élevés à 2,6 M€ et ont été intégralement activés.
- Le solde non amorti des frais d'émission relatifs à l'ancien crédit syndiqué a été comptabilisé en totalité en charge sur l'exercice pour 1,4 M€.

1.2 Evénements postérieurs à la date de clôture

En février 2013, les dissolutions des filiales ACCES INDUSTRIE ESPAÑA et ACCES INDUSTRIE PORTUGAL S.A. ont été annoncées.

Pour la filiale espagnole, l'annonce de la décision de dissolution a été faite aux salariés le 04/02/2013 et cette décision a été ratifiée par l'assemblée générale extraordinaire du 07/02/2013.

Pour la filiale portugaise, l'annonce de la décision de dissolution a été faite aux salariés le 14/02/2013 et cette décision a été ratifiée par l'assemblée générale extraordinaire du 15/02/2013.

Il est prévu que l'activité des deux filiales soit complètement arrêtée durant l'exercice 2013.

Ces décisions ont été prises en raison de l'incapacité de ces deux structures à retrouver des niveaux de rentabilité satisfaisants et face à un contexte local de crise économique profonde et durable.

Les machines du Groupe utilisées par ces deux filiales seront soit cédées à des tiers, soit récupérées par ACCES INDUSTRIE en fonction de leur état et des taux d'utilisation de chaque type de machine en France.

Les coûts sociaux estimés de ces fermetures s'élèvent à 556 K€ pour l'Espagne et à 140 K€ pour le Portugal. Les annonces de ces fermetures ayant eu lieu après la date de clôture de l'exercice 2012, ces coûts sociaux ne sont pas provisionnés dans les comptes 2012.

Aucun autre fait postérieur à la clôture et susceptible d'avoir une incidence significative sur le patrimoine, la situation financière et le résultat opérationnel du Groupe n'a été relevé.

NOTE 2

Principes et méthodes comptables

2.1 Principes de préparation des comptes consolidés

Les états financiers consolidés sont présentés en Euro et toutes les valeurs sont arrondies au millier le plus proche (€ 000) sauf indication contraire.

L'assemblée générale du 25/05/2010 a autorisé le directoire à transférer la cotation des titres d'ACCES INDUSTRIE du marché Euronext Paris compartiment C vers le marché multilatéral de négociation Alternext. Ce transfert a été effectif le 10/08/2010.

La société ACCES INDUSTRIE n'étant plus tenue d'établir des comptes consolidés en normes IFRS a opté pour un changement de référentiel comptable et l'application du règlement du CRC n° 99-02. L'exercice 2011 était l'exercice de première application du règlement du CRC n° 99-02.

2.2 Principes comptables

2.2.1 Conversion des monnaies étrangères

Les états financiers consolidés sont présentés en euro, qui est la monnaie fonctionnelle et de présentation du Groupe.

Concernant MAROC ELEVATION, la filiale marocaine du Groupe, celle-ci dispose d'une autonomie économique et financière et est donc considérée comme étant autonome du point de vue des critères généraux de conversion. Sa monnaie fonctionnelle est donc celle dans laquelle elle tient ses comptes localement : le Dirham (MAD).

La méthode de conversion appliquée est celle du cours de clôture :

- Conversion du bilan : tous les éléments d'actif et de passif de la filiale marocaine sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice.
- La filiale étant une société issue d'une création organique, il n'y a pas d'écart d'acquisition ni d'écart d'évaluation.
- Conversion du compte de résultat : le résultat et les éléments du compte de résultat de la filiale marocaine sont convertis au cours moyen de l'exercice.
- Les écarts constatés, tant sur les éléments du bilan d'ouverture que sur le résultat, sont comptabilisés en capitaux propres :
 - pour la part revenant au Groupe, sur une ligne distincte intitulée « Ecart de conversion »,
 - pour la part des tiers au poste « Intérêts minoritaires ».

2.2.2 Immobilisations corporelles et incorporelles

2.2.2.1 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition, diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Ces coûts d'acquisition incluent le coût de remplacement d'une partie de l'actif lorsqu'ils sont encourus, si les critères de comptabilisation à l'actif sont satisfaits. Les amortissements sont pratiqués en fonction de la durée d'utilité estimée des différentes catégories d'immobilisations.

Les durées d'amortissement en fonction des catégories de biens sont les suivantes :

Nature de biens	Durée d'amortissement	Prise en compte valeur résiduelle
- Constructions et ouvrages assimilés	30 ans	Non
- Menuiseries extérieures	25 ans	Non
- Chauffages collectifs	25 ans	Non
- Chauffages individuels	15 ans	Non
- Etanchéités	15 ans	Non
- Ravalements avec amélioration	15 ans	Non
- Electricités	25 ans	Non
- Plomberies sanitaires	25 ans	Non
- Ascenseurs	15 ans	Non
- Matériels destinés à la location	10 à 18 ans	Oui (10% ou 15% Valeur Brute)
- Autres matériels et outillages	5 ans	Non
- Matériels de transport – automobiles	4 ans	Non
- Matériel de transport – tracteurs routiers, remorques, VU	7 ans	Non
- Matériels de bureau, informatique et mobilier	3 - 5 ans	Non

Les durées d'utilisation des constructions et agencements sont conformes à la réglementation applicable au secteur HLM.

Le mode d'amortissement utilisé par le Groupe est le mode linéaire. Les amortissements sont calculés sur la base du coût d'acquisition ou de production, sous déduction le cas échéant d'une valeur résiduelle. Sauf cas particuliers des nacelles (catégorie « Matériels destinés à la location »), les valeurs résiduelles sont nulles.

Les durées d'utilité initiales et résiduelles des actifs sont revues à chaque clôture et ajustées si nécessaire.

Une immobilisation corporelle est décomptabilisée lors de sa sortie. Tout gain ou perte résultant de la décomptabilisation d'un actif (calculé sur la différence entre le produit net de cession et la valeur comptable de cet actif) est inclus dans le compte de résultat l'année de la décomptabilisation de l'actif ; le résultat de cette décomptabilisation est inscrit aux postes « Autres produits » ou « Autres charges » du compte de résultat consolidé selon que ce résultat se traduit par un gain ou par une perte.

L'ensemble du matériel destiné à la location (nacelles et chariots) est amorti sur une durée de 10 ans à 18 ans et sur 85% ou 90 % de sa valeur brute (après prise en compte d'une valeur résiduelle de 15% ou 10 % de la valeur brute en fin de période d'amortissement).

Les coûts de rénovation engagés sur du matériel destiné à la location arrivant en fin de durée d'amortissement et permettant une augmentation probable de sa durée de vie sont inscrits en immobilisation.

Les acquisitions d'immobilisations effectuées sous forme de crédit-bail sont comptabilisées à l'actif lorsque ces contrats ont pour effet de transférer substantiellement au preneur tous les risques et avantages inhérents à la propriété du bien. La dette résultant de ce type d'acquisition est constatée en dettes financières.

2.2.2.2 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont évaluées au coût d'achat. Postérieurement à la comptabilisation initiale, les immobilisations incorporelles sont évaluées au coût diminué du cumul des amortissements.

Les immobilisations incorporelles générées en interne (coûts de développement de logiciels et de refonte du site internet du Groupe), sont capitalisées et les dépenses engagées sont comptabilisées en immobilisation.

Les amortissements sont pratiqués en fonction de la durée d'utilité estimée des différentes catégories d'immobilisations dont les principales sont les suivantes :

- Logiciels et progiciels **3 à 5 ans**
- Marque **non amortie (durée de vie indéfinie)**

Le mode d'amortissement utilisé par le Groupe est le mode linéaire.

2.2.2.3 Perte de valeur

Le Groupe apprécie à chaque date de clôture s'il existe une indication qu'un actif a perdu de la valeur. Si une telle indication existe, ou lorsqu'un test de dépréciation annuel est requis pour un actif, le Groupe fait une estimation de la valeur recouvrable de l'actif.

La valeur recouvrable d'un actif ou d'une Unité Génératrice de Trésorerie est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et de sa valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est déterminée selon un plan d'affaires ne comprenant pas d'augmentation de capacités ni de restructurations futures.

La valeur recouvrable est déterminée pour un actif pris individuellement à moins que l'actif ne génère pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupe d'actifs.

Si la valeur comptable d'un actif excède sa valeur recouvrable, l'actif est considéré comme ayant perdu de sa valeur et sa valeur comptable est ramené à sa valeur recouvrable.

Pour déterminer la valeur d'usage, les flux futurs de trésorerie estimés sont actualisés en utilisant un taux d'actualisation avant impôt reflétant les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif. Les dépréciations constatées sur des activités qui se poursuivent sont comptabilisées en résultat dans la catégorie des charges appropriée compte tenu de la fonction de l'actif déprécié.

A l'exception des goodwill (totalement dépréciés), une appréciation est effectuée, à chaque date de clôture, pour vérifier s'il existe une indication qu'une perte de la valeur comptabilisée précédemment est susceptible de ne plus exister ou d'avoir diminué. Cette appréciation est réalisée à partir des critères suivants :

- pour l'appréciation de la marque : la valeur de la marque est déterminée à partir des cash-flows de l'année en cours et des 9 années suivantes. Ces cash-flow sont évalués à 0,20 % du chiffre d'affaires pour 2012 ; il s'agit du chiffre d'affaires constaté de 2013 à 2017 ; c'est le chiffre d'affaires figurant dans le plan d'affaires de 2018 à 2021 ; il s'agit du chiffre d'affaires 2017 selon le plan d'affaires augmenté de 2% par an. Le plan d'affaires mentionné ci-dessus est approuvé par la direction. La juste valeur de la marque est égale à l'actualisation de ces cash-flows au taux des OAT 10 ans, soit 2,714 % au 31/12/2012.

Une perte de valeur comptabilisée précédemment est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif depuis la dernière comptabilisation d'une perte de valeur. Si tel est le cas, la valeur comptable de l'actif est augmentée à hauteur de sa valeur recouvrable.

La valeur comptable augmentée suite à une reprise d'une perte de valeur ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée sur cet actif au cours des exercices antérieurs. Après la comptabilisation d'une reprise de perte de valeur, la dotation aux amortissements est ajustée pour les périodes futures afin que la valeur comptable révisée de l'actif, diminuée de sa valeur résiduelle éventuelle, soit répartie de façon systématique sur la durée d'utilité restant à couvrir.

2.2.3 Actifs financiers

Sont considérés comme étant des éléments financiers :

- o les immeubles de placement et les fonds sur contrats de liquidités, regroupés dans le poste « créances financières »,
- o les prêts accordés,
- o les dépôts et cautionnements.

2.2.4 Actions propres

Les actions propres sont déduites des capitaux propres. Aucun profit ou perte ne doit être comptabilisé dans le compte de résultat lors de l'achat, de la vente, de l'émission ou de l'annulation d'instruments de capitaux propres du Groupe.

2.2.5 Stocks

Les stocks et en-cours de production industrielle sont évalués au plus faible de leur coût de revient (y compris coûts indirects de production) et de leur valeur nette de réalisation. Le coût de revient est calculé selon la méthode du coût moyen pondéré.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Une provision est constatée lorsque la valeur nette de réalisation est inférieure à la valeur nette comptable.

2.2.6 Clients et autres débiteurs

Les créances clients sont comptabilisées initialement à leur juste valeur et ultérieurement à leur coût amorti à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif.

Une provision pour dépréciation des créances clients est constatée lorsqu'il devient probable qu'une créance ne pourra pas être encaissée en totalité.

La dépréciation est constatée en perte au compte de résultat.

2.2.7 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie figurant dans le tableau des flux de trésorerie consolidés, comprend les disponibilités ainsi que les placements à court terme (ayant une échéance de moins de trois mois), liquides et facilement convertibles en un montant déterminable de liquidité.

La trésorerie et équivalents de trésorerie figurant à l'actif du bilan correspond à la trésorerie telle que définie ci-dessus.

2.2.8 Impôts

Les actifs et les passifs d'impôt exigibles de l'exercice et des exercices précédents sont évalués au montant que l'on s'attend à les recouvrer ou à les payer auprès des administrations fiscales. Les taux d'impôt et les réglementations fiscales utilisés pour déterminer ces montants sont ceux qui ont été adoptés ou quasi-adoptés à la date de clôture.

Les impôts différés sont comptabilisés, en utilisant la méthode du report variable, pour toutes les différences temporelles existant à la date de clôture entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable au bilan.

Des passifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles imposables sauf :

- o quand le passif d'impôt différé résulte de la reconnaissance initiale d'un goodwill ou de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, à la date de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice ou la perte imposable ; et,
- o pour les différences temporelles taxables liées à des participations dans les filiales, lorsqu'il est probable que la différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Des actifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles déductibles, reports en avant de pertes fiscales et crédits d'impôts non utilisés, dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable sera disponible, sur lequel ces différences temporelles déductibles, reports en avant de pertes fiscales et crédits d'impôts non utilisés pourront être imputés :

- o sauf quand l'actif d'impôts différés lié à une différence temporelle déductible est généré par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, à la date de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable ou la perte fiscale ;
- o pour les différences temporelles déductibles liées à des participations dans les filiales, entreprises associées et coentreprises, les actifs d'impôts différés ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable que la différence temporelle s'inversera dans un avenir prévisible et qu'il existera un bénéfice imposable sur lequel pourra s'imputer la différence temporelle.

La valeur comptable des actifs d'impôts différés est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage de tout ou partie de cet actif d'impôts différés.

Les actifs d'impôts différés non reconnus sont réappréciés à chaque date de clôture et sont reconnus dans la mesure où il devient probable qu'un bénéfice futur imposable permettra de les recouvrer.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'impôts dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôts (et réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi-adoptés à la date de clôture.

Les impôts relatifs aux éléments reconnus directement en capitaux propres sont comptabilisés en capitaux propres et non dans le compte de résultat.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés, s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et les passifs d'impôts exigibles, et que ces impôts différés concernent la même entité imposable et la même autorité fiscale.

2.2.9 Avantages au personnel

Les seuls avantages au personnel du Groupe ACCES INDUSTRIE portent sur les engagements de retraites. Ces derniers sont d'un montant peu significatif et le Groupe ne dispose pas d'actifs en couverture de ces engagements.

2.2.9.1 Indemnités de fin de carrière :

Selon les lois et usages de chaque pays, le Groupe accorde à ses salariés des régimes de retraite, prévoyance et frais médicaux. En France, chaque employé bénéficie d'une indemnité de fin de carrière. Pour les autres pays, les régimes dépendent de la législation locale du pays, de l'activité et des pratiques historiques de la filiale concernée.

Au-delà des régimes de bases, les régimes peuvent être à cotisations définies ou à prestations définies et dans ce dernier cas totalement ou partiellement couverts par des placements dédiés (actions, obligations, contrats d'assurance ou autres formes de placements dédiés...).

Les engagements de départ en retraite sont calculés annuellement conformément aux dispositions de la convention collective de la métallurgie.

La méthode utilisée est celle des unités de crédits projetées ; elle prend en compte, sur la base d'hypothèses actuarielles, la probabilité de durée de service future du salarié, le niveau de rémunération futur, l'espérance de vie et la rotation du personnel.

L'obligation est actualisée en utilisant un taux d'actualisation approprié.

Les hypothèses d'évaluation sont :

- Départ à l'initiative du salarié.
- Âge de départ à la retraite : selon l'année de naissance de chaque salarié conformément à la législation (67 ans).
- Rémunération en fin de carrière calculée à partir des rémunérations actuelles en intégrant une réévaluation annuelle de 2,5 % pour les cadres et de 2 % pour les non cadres.
- Taux de charges sociales : 45 % pour les Etam et 47 % pour les cadres
- Turn-over : moyen pour les cadres et fort pour les non cadres.
- Table de mortalité : Insee 2010.
- Taux actualisation : taux des OAT sur 10 ans, soit 2,714 % au 31/12/2012.
- Convention collective : métallurgie.

2.2.9.2 Indemnités en cas de révocation et/ou de rupture du contrat de travail des membres du Directoire, à l'initiative de l'employeur :

La société n'est manifestement pas engagée à révoquer et/ou à mettre fin aux contrats de travail de ces dirigeants ; en conséquence, les indemnités prévues dans un tel cas n'ont pas donné lieu à comptabilisation.

2.2.10 Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre cette obligation et que le montant de cette obligation peut être estimé de manière fiable.

Lorsque le Groupe attend le remboursement partiel ou total du montant provisionné, le remboursement est comptabilisé en produit uniquement si le remboursement est quasi-certain.

La charge liée à la provision est présentée dans le compte de résultat net de tout remboursement. Si l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, les provisions sont actualisées sur la base d'un taux avant impôt qui reflète, le cas échéant, les risques spécifiques au passif.

2.2.11 Prêts et emprunts

Tous les prêts et emprunts sont initialement enregistrés à la valeur du montant reçu. Les coûts de transaction directement attribuables sont inscrits en compte de charge à répartir.

Ces coûts sont étalés en fonction des caractéristiques de l'emprunt.

2.2.12 Produits des activités ordinaires

L'activité du Groupe ACCES INDUSTRIE consiste en la location de nacelles élévatrices.

Les produits d'activité sont constitués des loyers perçus, ainsi que de la facturation de prestations complémentaires (transport, assurance, entretien et réparation, carburant).

2.2.13 Résultat par action

Le résultat net de base par action présenté en pied de compte de résultat est issu du rapport entre le résultat net de l'exercice (part du Groupe) et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de ce même exercice, hors actions propres.

Pour le calcul du résultat dilué par action, le nombre moyen d'actions en circulation est ajusté afin de prendre en compte l'effet dilutif des instruments financiers émis par ACCES INDUSTRIE.

2.5 Changement d'estimation

Aucun changement d'estimation n'est intervenu en 2012.

2.6 Méthodes de consolidation

Les filiales sont consolidées à compter de la date d'acquisition, qui correspond à la date à laquelle le Groupe en a obtenu le contrôle, et ce jusqu'à la date à laquelle l'exercice de ce contrôle cesse. Les sociétés contrôlées exclusivement sont consolidées par intégration globale.

Toutes les transactions internes significatives sont éliminées en consolidation. Les pertes internes ne sont éliminées qu'à condition que la valeur des éléments d'actifs cédés ne soit pas supérieure à la valeur recouvrable de ces éléments.

Les intérêts minoritaires représentent la quote-part de résultat et d'actif net. Ils sont présentés séparément au compte de résultat et séparément de la part revenant au Groupe au sein des capitaux propres, au bilan consolidé.

NOTE 3

Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation est le suivant :

Sociétés	31.12.2012			31.12.2011		
	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation
Acces Industrie (AI)			Mère			Mère
AI España	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG
AI Portugal	99,92%	99,92%	IG	99,92%	99,92%	IG
Maroc Elévation	99,99%	99,99%	IG	99,99%	99,99%	IG

IG : Intégration Globale

NOTE 4

Information sectorielle

Le Groupe considère n'exercer qu'une seule activité et par conséquent le premier et unique niveau d'information sectorielle du Groupe est le secteur géographique : France / Espagne / Maroc / Portugal.

Indicateurs sectoriels	France	Espagne	Maroc	Portugal	Nacelles entrées au cours du dernier mois	Nacelles inactives	TOTAL
Au 31 décembre 2011							
Nombre d'agences	30	5	2	2	-	-	39
Nombre de nacelles	4 259	490	213	404	15	240	5 621
Effectif salarié	363	42	16	28			449
Chiffre d'affaires	53 552	4 356	2 339	3 148			63 395
Au 31 décembre 2012							
Nombre d'agences	30	3	2	2	-	-	37
Nombre de nacelles	4 406	409	214	265	109	321	5 724
Effectif salarié	347	35	16	24			422
Chiffre d'affaires	52 449	3 862	1 720	2 343			60 374

NOTE 5

Immobilisations incorporelles

En milliers d'euros	Brevets et licences	Marque	Immobilisations incorporelles en cours	TOTAL
Coût au 1er janvier 2012, net des amortissements et dépréciation cumulés	704	1 524	58	2 286
Augmentations	207		257	464
Sorties de l'actif				0
Amortissements cumulés des cessions				0
Dotations aux amortissements de l'exercice	-310			-310
Transfert (montants nets)	251		-251	0
Valeur nette au 31 décembre 2012	852	1 524	64	2 440
Au 1er janvier 2012				
Valeur d'origine	1 763	1 524	58	3 345
Amortissement cumulés et dépréciation	-1 059			-1 059
Valeur nette comptable	704	1 524	58	2 286
Au 31 décembre 2012				
Valeur d'origine	2 221	1 524	64	3 809
Amortissement cumulés et dépréciation	-1 369		0	-1 369
Valeur nette comptable	852	1 524	64	2 440

Description des immobilisations incorporelles

- La marque « ACCES INDUSTRIE » a été acquise pour 1 524 K€ en mars 2001.
- les développements informatiques ; les coûts internes de production des logiciels sont immobilisés.

Le montant de ces coûts internes s'est élevé à 207 K€ en 2012.

NOTE 6

Immobilisations financées par crédit bail

En milliers d'euros	Constructions	Installations techniques, matériels et outillages	Autres immobilisations corporelles	Avances et acomptes	TOTAL
Au 1er janvier 2012, net des amortissements cumulés et dépréciation	364	1 695	420	0	2 479
Acquisitions		1 549			1 549
Cessions			-271		-271
Amortissements cumulés des cessions			256		256
Dotations aux amortissements de l'exercice	-9	-241	-188		-438
Ecart de change et divers (montants nets)		-2			-2
Transfert de compte à compte					0
Au 31 décembre 2012, net des amortissements cumulés et dépréciations	355	3 001	217	0	3 573
Au 1er janvier 2012					
Valeur d'origine	381	2 106	1 938		4 425
Amortissements cumulés et dépréciations	-17	-411	-1 518		-1 946
Valeur nette comptable	364	1 695	420	0	2 479
Au 31 décembre 2012					
Valeur d'origine	381	3 652	1 667		5 700
Amortissements cumulés et dépréciations	-26	-651	-1 450		-2 127
Valeur nette comptable	355	3 001	217	0	3 573

Description des immobilisations corporelles financées par crédit-bail ou location financière

Les immobilisations corporelles inscrites en « constructions » correspondent à un bâtiment utilisé pour les besoins de l'activité d'ACCES INDUSTRIE.

Au cours de l'exercice 2012, plusieurs contrats de crédit bail mobilier ont été mis en place afin d'assurer le financement de machines neuves.

Les immobilisations corporelles financées par crédit-bail ou location financière inscrites en « autres immobilisations corporelles » sont constituées de matériels de transports.

Principaux mouvements des immobilisations corporelles financées par crédit-bail ou location financière

- o **Les acquisitions :**

Les investissements de 1 549 K€ portent sur 25 machines neuves.

- o **Les sorties de l'actif :**

représentent la vente de matériels de transport sous utilisés et presque entièrement amortis.

NOTE 7

Immobilisations corporelles nettes (hors crédit-bail)

En milliers d'euros	Terrains et constructions	Installations techniques, matériels et outillages	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours - Avances et acomptes	TOTAL
Au 1er janvier 2012, net des amortissements cumulés et dépréciations	3 669	90 994	4 382	249	99 294
Acquisitions	414	6 909	423	2	7 748
Sorties d'actifs	0	-1 717	-158		-1 875
Amortissements cumulés des cessions	0	1 128	107		1 235
Dotation aux amortissements de l'exercice	-167	-9 389	-823		-10 379
Dotation/Reprises de provisions de l'exercice		54			54
Ecart de change et divers (montants nets)		-3			-3
Transfert de compte à compte	81	15	-4	-171	-79
Au 31 décembre 2012, net des amortissements cumulés et dépréciations	3 997	87 991	3 927	80	95 995
Au 1er janvier 2012, net des amortissements cumulés et dépréciations					
Valeur d'origine	4 113	177 200	8 669	249	190 231
Amortissements cumulés et dépréciation	-444	-86 206	-4 287		-90 937
Valeur nette comptable	3 669	90 994	4 382	249	99 294
Au 31 décembre 2012					
Valeur d'origine	4 608	182 402	8 930	80	196 020
Amortissements cumulés et dépréciation	-611	-94 411	-5 003		-100 025
Valeur nette comptable	3 997	87 991	3 927	80	95 995

Principaux mouvements des immobilisations corporelles (hors crédit bail)**o Les acquisitions :**

La restructuration de la dette a permis de procéder à des investissements.

- Terrains et constructions : 495 K€ se décomposant en :
 - divers aménagements des agences : 393 K€
 - réhabilitation de locaux : 102 K€

- Installations techniques, matériels et outillages : 6 924 K€ correspondant à :
 - des acquisitions de machines neuves destinées à la location : 2 173 K€
 - l'acquisition de machines d'occasion destinées à la location : 3 502 K€
 - l'acquisition de divers accessoires et outillages : 101 K€
 - l'inscription à l'actif des coûts de rénovation de machines : 1 148 K€

Les coûts de rénovation sont immobilisés lorsqu'ils ont pour effet de prolonger la durée de vie économique des machines.

- Autres immobilisations corporelles : 419 K€ s'analysant ainsi :
 - réalisation d'agencements pour les agences : 330 K€
 - achat de matériels de transports : 24 K€
 - achat de matériels informatiques et de bureau : 47 K€
 - achat de mobilier et divers : 18 K€

o Les sorties de l'actif :

- Installations techniques, matériels et outillages : les sorties d'actif pour 1 717 K€ portent sur des nacelles obsolètes cédées ou mises au rebut.
- Autres immobilisations corporelles : les sorties d'un montant de 158 K€ se répartissent en :
 - sortie d'agencement et installation pour : 19 K€
 - sortie de matériels de transports pour : 138 K€
 - sortie de matériels informatiques et de bureau pour : 1 K€

o Les dépréciations :

Les dépréciations sont constatées lorsque la diminution de la valeur de marché des actifs ou leur dégradation physique excède les seuls effets attendus du passage du temps ou de leur utilisation normale.

NOTE 8

Actifs financiers

8.1 Analyse de la variation des actifs financiers

En milliers d'euros	Créances financières	Prêts au personnel	Dépôts et cautionnements versés	TOTAL
Montant au 1er janvier 2012, net des dépréciations cumulées	8	27	1 154	1 189
Augmentations		23	80	103
Diminutions	-3	-32	-20	-55
Variation des dépréciations				0
Transferts et divers (montants nets)				0
Valeur nette au 31 décembre 2012	5	18	1 214	1 237
Valeur nette au 1er janvier 2012				
Valeur comptable brute	8	27	1 154	1 189
Dépréciation	0	0	0	0
Valeur nette comptable	8	27	1 154	1 189
Valeur nette au 31 décembre 2012				
Valeur comptable brute	5	18	1 214	1 237
Dépréciation	0	0	0	0
Valeur nette comptable	5	18	1 214	1 237

8.2 Analyse des actifs financiers par échéance

En milliers d'euros	Total	A moins d'un an	A plus d'un an
Au 31/12/2011			
Dépôts et cautionnements versés	1 154	122	1 032
Prêts au personnel	27	19	8
Créance financière	8	8	0
Total immobilisations financières	1 189	149	1 040
Au 31/12/2012			
Dépôts et cautionnements versés	1 214	180	1 034
Prêts au personnel	18	9	9
Créance financière	5	5	0
Total immobilisations financières	1 237	194	1 043

NOTE 9

Clients et autres débiteurs

Analyse des créances par nature

En milliers d'euros	31.12.2012	31.12.2011
Valeur brute des créances clients	17 927	19 476
Dépréciation des créances clients	-3 032	-2 110
Avances et acomptes	2 035	1 383
Créances sociales	25	34
Créances fiscales (hors IS)	804	898
Compte courant	102	79
Créances sur cession d'immobilisations	0	2 489
Débiteurs divers	227	246
TOTAL DES CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS	18 088	22 495

NOTE 10

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et équivalents de trésorerie se composent des éléments suivants :

En milliers d'euros	31.12.2012	31.12.2011
Banques	2 666	4 103
Valeurs mobilières de placement	325	313
Total Trésorerie Active	2 991	4 416
Affacturage	-5 200	-5 230
Effets escomptés	-528	-674
Concours bancaires	-167	-348
Total Trésorerie Passive	-5 895	-6 252
TOTAL TRESORERIE	-2 904	-1 836

Les éléments constitutifs de la trésorerie passive (affacturage et concours bancaires) font partie du poste de bilan "Dettes financières".

NOTE 11

Capital émis

11.1 Montant du capital au 31/12/2012

	31.12.2012	31.12.2011
Nombre d'actions émises et entièrement libérées	5 794 081	5 794 081
Valeur nominale des actions (en euro)	0,30 €	0,30 €
Capital (en euros)	1 738 224	1 738 224
	31.12.2012	31.12.2011
Actions d'autocontrôle (en nombre)	12 196	10 237
Pourcentage d'autocontrôle	0,21%	0,18%

11.2 Analyse de la variation du nombre d'actions

	Date - période	Nombre d'actions	Valeur nominale	Capital (en €)
Situation initiale	31/12/11	5 794 081	0,30 €	1 738 224
Situation de clôture	31/12/12	5 794 081	0,30 €	1 738 224

11.3 Attribution d'actions gratuites en 2006

Dans le cadre de l'opération de restructuration du 7 avril 2006, sur autorisation de l'assemblée générale mixte extraordinaire et ordinaire du 29 mars 2006, le Directoire a décidé de procéder à l'attribution gratuite de 4 023 323 actions en une ou plusieurs fois, au profit des membres du personnel salarié de la société ou de certaines catégories d'entre eux et/ou au profit des cadres dirigeants. A la suite du regroupement d'actions réalisé en début d'exercice 2008, le nombre d'actions gratuites a été divisé par 15 et arrondi au nombre d'actions inférieur, soit 268 221 actions.

Compte tenu du fait que les conditions de performance n'ont pas été atteintes à l'issue de la troisième échéance du 16 juin 2010, aucune action gratuite n'a été attribuée au titre de cette échéance. Les actions attribuables au titre de la seconde et de la troisième échéance ont donc été reportées.

Les principales caractéristiques des actions attribuées sont exposées dans le tableau ci-dessous :

Date de l'assemblée générale	29/03/06
Date d'attribution des actions	16/06/06
Période d'attribution	16/06/2006 - 16/06/2016
Nombre maximum d'actions attribuables (avant regroupement)	5 532 070
Nombre maximum d'actions attribuées (avant regroupement)	4 023 323
Nombre maximum d'actions attribuées (après regroupement)	268 221
Nombre d'actions émises le 25/07/08 pour attribution de la 1ère échéance	67 056
Nombre maximal d'actions restant à acquérir (après regroupement)	201 165

Le plan d'attribution gratuite d'actions prévoit des conditions de performance jusqu'au 16/06/2010 qui n'ont pas été atteintes, puis des conditions de changement de contrôle jusqu'au 16/06/2016 qui ne sont pas réalisées.

La dilution potentielle à provenir de l'acquisition des actions est de 2,61 % (sur la base du nombre d'actions existantes à la date du 31 décembre 2012 et dans l'hypothèse d'une acquisition à 100 %), et hors incidence des attributions d'actions gratuites 2010 (note 11.4).

11.4 Attribution d'actions gratuites en 2010

Sur autorisation de l'assemblée générale mixte extraordinaire et ordinaire du 25 mai 2010, le Directoire, lors de sa séance du 16 juin 2010, a décidé de procéder à l'attribution gratuite de 114 783 actions en une ou plusieurs fois, au profit des membres du personnel salarié de la société ou de certaines catégories d'entre eux et/ou au profit des cadres dirigeants.

Les principales caractéristiques des actions attribuées sont exposées dans le tableau ci-dessous :

Date de l'assemblée générale	25-mai-10
Date d'attribution des actions	16-juin-10
Période d'attribution	16/06/2010 - 16/06/2020
Nombre maximum d'actions attribuables	114 783
Nombre maximum d'actions attribuées	114 783
Nombre maximal d'actions restant à acquérir	114 783

Le plan d'attribution gratuite d'actions prévoit des conditions de performance jusqu'au 16/06/2014 qui n'ont pas été atteintes, puis des conditions de changement de contrôle jusqu'au 16/06/2020.

La dilution potentielle à provenir de l'acquisition des actions est de 1,98 % (sur la base du nombre d'actions existantes à la date du 31 décembre 2012 et dans l'hypothèse d'une acquisition à 100 %), et hors incidence des attributions d'actions gratuites (note 11.3).

NOTE 12

Dettes financières

Le crédit syndiqué est pour ACCES INDUSTRIE la principale dette financière

12.1 Analyse de la variation de la dette

En milliers d'euros	Emprunts Obligataires	Contrats de crédit bail immobiliers et mobiliers	Crédits syndiqués	Autres dettes auprès des établisst de crédit	Découverts et concours bancaires	Autres (intérêts courus, cautions versées...)	TOTAUX
Dette au 31 décembre 2011	15 550	1 757	57 000	14	6 252	154	80 727
Augmentations - souscriptions	15 200	1 548	58 900			1	75 649
Diminutions - remboursements	-15 208	-777	-62 000	-14		-10	-78 009
Variation des intérêts courus	38					9	47
Autres variations		-2			-357		-359
Transferts - reclassements							0
Dette au 31 décembre 2012	15 580	2 526	53 900	0	5 895	154	78 055

12.2 Analyse des dettes par échéance de remboursement

En milliers d'euros	TOTAL	A 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunt obligataire	15 580	3 480	12 100	
Dettes sur contrats de location-financement	2 526	663	1 863	
Crédit syndiqué	53 900	18 780	35 120	
Autres dettes auprès des établissements de crédit	0	0		
Concours bancaires et découverts	5 895	5 895		
Autres (intérêts courus, cautions versées...)	154	154		
TOTAL	78 055	28 972	49 083	0

12.3 Emprunts obligataires

Les obligations convertibles en actions mises en place en 2006 ont été intégralement remboursées pour leur montant nominal de 15 208 K€. Parallèlement, des obligations ont été émises selon les modalités suivantes :

Nombre d'obligations	152
Prix unitaire (K€)	100
Montant des obligations souscrites (K€)	15 200
Taux de rémunération des obligations	4,00%

12.4 Crédits syndiqués

Le crédit syndiqué mis en place en 2007 a été intégralement remboursé grâce à la mise en place d'un nouveau crédit syndiqué en octobre 2012. Les mouvements suivants ont été effectués :

En milliers d'euros	Crédit syndiqué 2007 - Tranche A	Crédit syndiqué 2007 - Tranche B	Crédit syndiqué 2007 - Tranche C (revolving)	Crédit syndiqué 2012 - Refinancement	Crédit syndiqué 2012 - Investissement	Crédit syndiqué 2012 - Revolving	TOTAUX
Dettes au 31 décembre 2011	24 000	24 000	9 000	0	0	0	57 000
Augmentations - souscriptions			1 000		3 900		4 900
Diminutions - remboursements	-2 000	-2 000		-4 000			-8 000
Mise en place du crédit de refinancement	-22 000	-22 000		44 000			0
Mise en place du crédit revolving			-10 000			10 000	0
Dettes au 31 décembre 2012	0	0	0	40 000	3 900	10 000	53 900

- Le solde du crédit syndiqué 2007, d'un montant de 44 000 K€, remboursable en échéances semestrielles de 8 000 K€ a été remboursé au moyen d'un crédit de refinancement d'un même montant, mais remboursables en échéances semestrielles de 4 000 K€.
- Le crédit revolving de 10 000 K€ arrivant à échéance fin 2012 a été remplacé par un crédit revolving de même montant à échéance de décembre 2017.
- Enfin, un crédit d'investissement d'un montant de 5 500 K€, lui aussi à échéance de décembre 2017, a été obtenu. Ce crédit a été tiré à hauteur de 3 900 K€ au 31/12/2012.

12.5 Gestion du risque de taux

Compte tenu de son exposition au risque de taux d'intérêt, le Groupe a mis en place depuis l'exercice 2008 des instruments financiers dérivés pour couvrir son exposition à ce risque. Il provient de son endettement financier à taux variable.

La répartition de la dette du Groupe entre taux fixe et taux variable en tenant compte des instruments financiers de couverture est la suivante :

31.12.2011

En milliers d'euros	Taux variable	Taux variable plafonné	Taux fixe	Intérêts courus et divers	Total
Emprunt obligataire convertible			15 208	342	15 550
Dettes sur contrats de location-financement			1 757		1 757
Crédit syndiqué	9 000	48 000			57 000
Autres dettes auprès des établis de crédit			14		14
Concours Bancaires et découverts	6 252				6 252
Autres (intérêts courus, cautions versées...)			10	144	154
TOTAL	15 252	48 000	16 989	486	80 727

31.12.2012

En milliers d'euros	Taux variable	Taux variable plafonné	Taux fixe	Intérêts courus et divers	Total
Emprunt obligataire			15 200	380	15 580
Dettes sur contrats de location-financement			2 526		2 526
Crédit syndiqué	3 900	50 000			53 900
Autres dettes auprès des établis de crédit					0
Concours Bancaires et découverts	5 895				5 895
Autres (intérêts courus, cautions versées...)			8	146	154
TOTAL	9 795	50 000	17 734	526	78 055

NOTE 13

Fournisseurs et autres créditeurs

En milliers d'euros	31.12.2012	31.12.2011
Fournisseurs et autres créditeurs		
Fournisseurs	3 114	4 283
Avances et acomptes reçus	205	245
Dettes sociales	3 029	4 498
Dettes fiscales (hors IS)	3 170	4 031
Fournisseurs d'immobilisations	645	313
Autres dettes	44	36
TOTAL DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES CREDITEURS	10 207	13 406

NOTE 14

Impôts sur les résultats

14.1 Situation fiscale de chacune des sociétés du Groupe :

- ACCES INDUSTRIE : l'impôt différé sur les déficits reportables a été entièrement activé. Le résultat fiscal négatif constaté en 2012 génère un produit d'impôt dans les comptes sociaux grâce système de report en arrière des déficits.
- ACCES INDUSTRIE ESPAÑA : les déficits fiscaux reportables cumulés s'élèvent à 6 691 K€ au 31/12/2012.

Ces déficits fiscaux sont reportables pendant 15 ans. L'impôt différé actif correspondant aux déficits fiscaux 2003 et 2007 (898 K€) avait été activé dans les comptes sociaux pour un montant de 269 K€ et, compte tenu des résultats des exercices 2008, 2009 fortement déficitaires, l'impôt différé actif correspondant n'a pas été activé. En 2012, étant donné la persistance des résultats fiscaux négatifs et le manque de visibilité sur les perspectives de récupération des déficits fiscaux, la créance d'impôt différé actif relative aux déficits 2003 et 2007 a été passée en charges.

- ACCES INDUSTRIE PORTUGAL S.A. : la société n'a pas de déficits fiscaux reportables antérieurs à l'exercice. Compte tenu de l'absence de perspectives de récupération à court terme et de la situation économique du pays, le déficit fiscal 2012 de 418 K€ n'a pas donné lieu à la constatation d'un actif d'impôt différé.
- MAROC ELEVATION : la société n'a pas de déficits fiscaux reportables antérieurs à l'exercice. Le résultat fiscal de l'exercice est un déficit de 230 K€, mais le plan d'affaires pluriannuel permet d'attendre de bons résultats lors des prochains exercices. Le déficit fiscal 2012 ainsi que les différences temporaires fiscales ont donc donné lieu à la constatation d'un actif d'impôt différé de 214 K€.

14.2 Détail des créances et dettes d'impôt :

Les créances et dettes d'impôt sont les suivantes :

En milliers d'euros	31.12.2012	31.12.2011
Créances d'impôt	763	0
Impôt différé actif	3 927	4 953
Total des créances d'impôt sur le résultat	4 690	4 953
Dettes d'impôt	12	631
Impôt différé passif	164	278
Total des dettes d'impôt sur le résultat	176	909

L'impôt différé actif trouve essentiellement son origine dans les déficits fiscaux reportables d'ACCES INDUSTRIE.

14.3 Détail des charges et produits d'impôt :

En milliers d'euros	31.12.2012	31.12.2011
Produits d'impôt - comptes sociaux	18	0
Charges d'impôt - comptes sociaux	-277	-663
Produits d'impôt différé	949	1 247
Charges d'impôt différé	-1 349	-2 017
Charges/Produits d'impôt de la période	-659	-1 433

14.4 Crédits d'impôt non utilisés :

en milliers d'euros	Accès Industrie	Accès Industrie España	Accès Industrie Portugal	Maroc Elevation	Totaux
Résultats fiscaux de l'exercice	-734	-567	-418	-231	-1 950
Imputation sur les bénéfices fiscaux antérieurs (carry-back)	734				734
Déficits fiscaux antérieurs activés		0	0		0
Déficits fiscaux antérieurs non activés		-6 124	0		-6 124
Résultat fiscal taxable	0	0	-418	-231	-649
Solde des déficits fiscaux n'ayant pas donné lieu à comptabilisation d'un impôt différé	0	-6 691	-418	0	-7 109
Taux d'imposition	33,33%	30,00%	26,50%	30,00%	
Crédits d'impôt non utilisés	0	-2 007	-111	0	-2 118

14.5 Preuve d'impôt :

En milliers d'euros	31.12.2012	31.12.2011
Résultat net consolidé de l'exercice	-747	3 956
Impôt sur les sociétés (produits)		
Impôt sur les sociétés (charges)	-659	-1 433
Résultat consolidé avant impôt	-88	5 389
Taux d'impôt de la société mère	33,33%	33,33%
Charges (-) ou produits (+) d'impôt sociétés théorique	29	-1 796
Reclassement de la CVAE en impôt sur le résultat		
Charges (-) ou produits (+) d'impôt sur le résultat théorique	29	-1 796
Absorption des déficits fiscaux n'ayant pas donné lieu à comptabilisation d'impôt différé actif	0	0
Déficits de l'exercice ne donnant pas lieu à activation d'impôt	-311	-94
Déficits antérieurs désactivés	-269	0
Bénéfices fiscaux constatés sans impôt	0	432
Impôt constaté en social et IFA	0	0
Variations et différences des taux d'impôts	-74	47
Différences permanentes	-40	-55
Produits sans impôt	0	0
Charges sans impôt	-1	0
Autres	7	33
Charges/Produits d'impôt de la période	-659	-1 433

NOTE 15

Autres achats et charges externes

15.1 Détail des achats et charges externes :

En milliers d'euros	31.12.2012	31.12.2011
Achats sous-traitance	476	473
Achats non stockés-matériels et fournitures	2 803	2 844
Sous traitance	135	136
Redevances et charges locatives	6 916	7 242
Entretien et réparations	1 376	1 823
Primes d'assurance	922	964
Services extérieurs - Divers	65	68
Personnel extérieur	70	82
Honoraires	-1 197	991
Publicité	292	257
Transport	3 479	2 936
Déplacements, missions & réceptions	1 376	1 413
Frais postaux & télécommunications	587	573
Services bancaires	2 304	103
Autres services	737	832
Transfert de charges	0	-237
Total des charges externes de la période	20 341	20 500

15.2 Montant des honoraires des commissaires aux comptes :

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes, au titre du contrôle légal des comptes, figure en charge pour un montant de 264 K€ et pour 3 K€ pour des diligences et prestations directement liées à la mission d'audit.

NOTE 16

Charges de personnel et effectifs

16.1 Ventilation de l'effectif

Effectif de clôture des périodes :

	31.12.2012	31.12.2011
Cadres	55,3	56,0
Non cadres	384,3	399,2
Effectif moyen	439,5	455,24

Effectif moyen :

	31.12.2012	31.12.2011
Cadres	63	57
Non cadres	359	392
Effectif de clôture	422	449

16.2 Frais de personnel

En milliers d'euros	31.12.2012	31.12.2011
Rémunérations du personnel	12 651	12 866
Intéressement	0	694
Participation des salariés	0	94
Charges sociales	5 017	5 192
Production immobilisée (logiciels internes et rénov. machines)	-609	-560
Transfert de charges	-157	-232
Total des charges de personnel de la période	16 902	18 054

Les transferts de charges correspondent principalement à des remboursements de frais de formation de la part de l'organisme de suivi des formations.

NOTE 17

Dotations aux amortissements et aux provisions et reprises

en milliers d'euros	31.12.2012	31.12.2011
Dotations aux amortissements sur immobilisations	-11 122	-10 578
Dotations aux provisions sur immobilisations	-40	0
Dotations aux provisions sur stocks	-36	-60
Dotations aux provisions sur actif circulant	-2 750	-1 524
Dotations aux provisions pour risques et charges	0	0
Dotations aux amortissements pour charges à répartir	-1 585	-457
Dotations aux provisions d'indemnités de départ en retraite	-71	
Dotations aux amortissements et aux provisions	-15 604	-12 619

en milliers d'euros	31.12.2012	31.12.2011
Reprise de provisions sur immobilisations	94	
Reprise de provisions sur stocks	0	
Reprise de provisions sur actif circulant	1496	519
Reprise provisions d'indemnités de départ en retraite	0	7
Reprises d'amortissements et de provisions	1 590	526

NOTE 18

Autres produits et charges d'exploitation

En milliers d'euros	31.12.2012	31.12.2011
Résultat sur cession d'immobilisations	20	1 520
Rembt d'assurance sur machines sorties	33	22
Subventions d'exploitation	16	34
Récupération sur clients irrécouvrables	33	53
Divers	16	26
Autres produits	118	1 655
Résultat sur cession d'immobilisations	-246	-2
Pertes sur créances irrécouvrables	-604	-265
Divers	-11	-1
Autres charges	-861	-268

NOTE 19

Produits et charges financiers

En milliers d'euros	31.12.2012	31.12.2011
Produits financiers		
Revenu des créances	28	30
Actualisation des créances		
Gains de change	6	12
Autres produits financiers	16	8
Total des produits financiers	50	50
Charges financières		
Emprunts bancaires	-2 010	-2 234
Intérêts sur emprunt obligataire	-494	-456
Intérêts sur crédit-bail	-137	-57
Impact lié au coût amorti		
Juste valeur des instruments de couverture de taux		
Frais liés aux financements		
Intérêts d'affacturage et d'escompte	-139	-222
Pertes de change	-12	-15
Variation des provisions		
Autres charges financières	-17	-2
Total des autres charges financières	-2 809	-2 986
RESULTAT FINANCIER DE LA PERIODE	-2 759	-2 936

NOTE 20

Produits et charges exceptionnels

En milliers d'euros	31.12.2012	31.12.2011
Produits de contentieux	37	10
Rentrées sur créances amorties	0	13
Reprise de provision exceptionnelle - dépréciation machines	0	28
Reprise provision pour impôt	0	18
Reprise provision prud'hommes	0	46
Reprise provision autres	0	23
Divers	2	0
Produits exceptionnels	39	138

En milliers d'euros	31.12.2012	31.12.2011
VNC des immobilisations sorties	0	0
Dotation aux provisions exceptionnelles - dépréciation machines	0	-84
Restructuration Espagne	-79	0
Restructuration Espagne - transport des machines des agences Espagne aux agences France	-37	-85
Restructuration Espagne - remise en état des machines revenues d'Espagne en France	-22	-198
Restructuration Portugal - transport des machines des agences Espagne aux agences France	-54	-38
Restructuration Portugal - remise en état des machines revenues d'Espagne en France	-75	-104
Amendes fiscales et pénales	0	-18
Autres pénalités	-16	-64
Condamnation prud'homme	-15	0
Dotation aux provisions / risque prud'homme	-5	-54
Indemnités de licenciement	-471	-368
Charges sur projet immobilier abandonné	-190	0
Divers	-2	-5
Charges exceptionnelles	-968	-1 018

Résultat exceptionnel	-929	- 880
------------------------------	-------------	--------------

Les résultats sur cessions d'immobilisations liées à l'exploitation (machines et véhicules) sont inscrits en « Autres produits et charges d'exploitation » (note 18) pour leur montant net.

Les résultats sur sorties d'immeubles quant à eux, sont inscrits en résultat exceptionnel : en produit exceptionnel pour le prix de cession et en charge exceptionnelle pour la valeur nette comptable des immobilisations sorties.

NOTE 21

Résultats par action

Résultat de base

Le résultat de base par action est calculé en divisant le bénéfice net revenant aux actionnaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, hors actions propres rachetées par la Société.

	31.12.2012	31.12.2011
Résultat aux actionnaires de la Société (en milliers d'euros)	-747	3 956
Nombre d'actions (en milliers)		
- Nombre d'actions en début d'exercice	5 794	5 794
- Nombre d'actions propres en début d'exercice		
- Nombre pondéré d'actions propres détenues durant la période	-11	-8
- Nombre pondéré d'actions gratuites attribuées	0	0
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	5 783	5 786
Résultat de base par action (€ par action)	-0,129	0,684

Résultat dilué

Le résultat dilué par action est calculé en augmentant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation du nombre d'actions qui résulterait de la conversion de toutes les actions ordinaires ayant un effet potentiellement dilutif.

	31.12.2012	31.12.2011
Bénéfice revenant aux actionnaires de la Société (en milliers d'euros)	-747	3 956
Frais financiers liés aux OCA	0	456
Effet d'impôt différé sur les frais financiers liés aux OCA	0	-152
Résultat net dilué	-747	4 260
Nombre moyen d'actions (en milliers)	5 783	5 786
Actions ordinaires potentiellement dilutives		
- actions gratuites	0	0
- obligations convertibles en actions	N/A	0
Nombre d'actions à retenir pour le résultat dilué par action	5 783	5 786
Résultat dilué par action (€ par action)	-0,129	0,736

Les conditions d'exercice des plans d'attributions gratuites décrits aux notes 11.3 et 11.4 ne sont pas réunies ; par conséquent, ces actions n'ont pas été considérées comme étant potentiellement dilutives.

Les obligations convertibles en actions ont été transformées en obligations simples en octobre 2012.

NOTE 22

Informations relatives aux mandataires sociaux

Le montant global des rémunérations allouées aux mandataires sociaux au titre de l'exercice à raison de leurs fonctions dans des entreprises contrôlées s'est élevé à :

en milliers d'euros	Exercice 2012	Exercice 2011
Membres du Directoire - rémunérations dues au titre de l'exercice	762 900	822 000
Membres du Directoire - retraite supplémentaire et autres avantages	38 052	39 878
Membres du Directoire - jetons de présence	0	0
Membres du Conseil de Surveillance - rémunérations dues au titre de l'exercice	0	13 288

NOTE 23

Engagements hors bilan

23.1 Sûretés réelles accordées

en milliers d'euros	31.12.2012	31.12.2011
Crédit syndiqué 2007		
Nantissement du fonds de commerce au profit de NATIXIS		120 000
Nantissement des actions (valeur nominale) au profit de NATIXIS		
- Accès Industrie Portugal SA		898
- Accès Industrie España		4 088
Délégation de paiement des indemnités dues au titre de la police d'assurance "homme clé" Alter Ego au profit de NATIXIS		5 000
Crédit syndiqué 2012		
Le nouveau contrat de crédit syndiqué de Natixis conclu pour une valeur d'origine de 59 500 K€ et présentant un capital restant dû de 53 900 K€ au 31/12/2012 fait l'objet des garanties suivantes de la part d'ACCES INDUSTRIE :		
Nantissement de l'ensemble des fonds de commerce exploités par ACCES INDUSTRIE incluant ceux exploités dans son principal établissement de ceux exploités dans ses établissements secondaires. Les fonds de commerce nantis incluent le mobilier commercial, le matériel et outillage attachés à l'exploitation de chacun de ces fonds ainsi que les agencements servant à leur exploitation :	120 000	
Nantissement de premier rang des actions détenues par ACCES INDUSTRIE		
- actions ordinaires ACCES INDUSTRIE ESPAÑA	68 157 actions	
- actions ordinaires ACCES INDUSTRIE PORTUGAL S.A.	179 849 actions	
Nantissement / délégation assurance homme clé : police d'assurance homme-clé souscrite par ACCES INDUSTRIE pour 5 ans sur M.Daniel Duclos	5 000	
Obligations JLG		
Les obligations JLG de 15 200 K€ sont garanties par un gage de biens meubles non subordonné sur la valeur neuve hors taxes des machines qui seront acquises auprès de JLG Industrie Inc. à hauteur de :	10 000	
Nantissement et hypothèques sur immeubles dans le cadre des emprunts bancaires et crédits-bails contractés pour les financer.		
- Capital restant dû des emprunts bancaires garantis (Atelier Européen)	207	262
Autres cautions, avals et acceptations		
Cautions données par la Banque Courtois au profit du fournisseur de carburant AS 24	150	
Lettre de confort à BMCI leasing en garantie de paiement des loyers du crédit-bail de 43 machines. Capital restant dû :	475	624
Garantie de paiement de loyer pour le siège social de Accès Industrie España	27	27
Garantie de paiement de loyer pour l'agence de Papiol accordée par Banco Sabadell	9	9
Garantie de paiement de loyer pour le siège social de Maroc Elévation	Indéfinie	Indéfinie
Garantie de paiement de loyer pour les véhicules de Maroc Elévation en location longue durée	Indéfinie	Indéfinie
Lettre de confort à BBVA en garantie de la ligne d'escompte d'ACCES INDUSTRIE ESPAÑA	300	300
Lettre de confort à Banco Comercial Português (BCP) en garantie des lignes de crédit d'ACCES INDUSTRIE Portugal S.A.	438	638

23.2 Engagements reçus

en milliers d'euros	31.12.2012	31.12.2011
Garanties à première demande accordées par Accès Finance à BPQA	0	14

23.3 Couvertures de taux

Les crédits syndiqués mis en place en 2007 et en 2012 ont un intérêt calculé sur la base du taux Euribor. Afin de se prémunir des risques liés à l'évolution du taux Euribor, le Groupe a mis en place des opérations de « swaps ». Ces « swaps » ont pour effet de substituer au taux variable EURIBOR 1 mois rémunérant le crédit syndiqué, un taux fixe prédéfini. Il n'existe donc pas de risque de contrepartie.

Les caractéristiques de ces contrats de « swap » sont les suivantes :

référence du contrat	Date de début	Date de fin	Nominal (K€)	Taux fixe	Taux payé	Taux couvert
2594583M	07/01/11	07/01/13	32 000	1,25%	1,25%	Euribor 1, 3 ou 6 mois
4229110M	15/12/12	17/06/13	50 000	0,16%	0,16%	Euribor 1, 3 ou 6 mois
4229110M	17/06/13	15/12/13	45 000	0,16%	0,16%	Euribor 1, 3 ou 6 mois
4229111M	15/12/13	16/06/14	41 000	0,40%	0,40%	Euribor 1, 3 ou 6 mois
4229111M	16/06/14	15/12/14	36 000	0,40%	0,40%	Euribor 1, 3 ou 6 mois
4229113M	15/12/14	15/06/15	32 000	0,74%	0,74%	Euribor 1, 3 ou 6 mois
4229113M	15/06/15	15/12/15	27 000	0,74%	0,74%	Euribor 1, 3 ou 6 mois

NOTE 24

Litiges

24.1 Litiges sociaux

Concernant la société ACCES INDUSTRIE, des actions devant les juridictions prud'homales sont en cours au 31 décembre 2012 : ces actions ont donné lieu à la constitution de provisions à hauteur de 95 K€.

24.2 Litiges fiscaux

Aucun litige fiscal n'est en cours au 31/12/2012.

24.3 Autres litiges

Aucun autre litige n'est en cours au 31/12/2012.



Comptes

et Annexe Sociaux

au 31 décembre 2012



1 BILAN ACTIF

BILAN ACTIF en K€		Brut	Amorlis- sements	Net (N) 31/12/12	Net (N-1) 31/12/11
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement	0	0	0	0
	Frais de développement	1 241	597	644	619
	Concession, brevets et droits similaires	2 468	742	1 726	1 605
	Fonds commercial	3 201	0	3 201	3 201
	Autres immobilisations incorporelles	23	0	23	51
	Avances et acomptes sur immo. incorporelles	0	0	0	0
	Total	6 933	1 339	5 594	5 477
	Immobilisations corporelles				
	Terrains et aménagements	2 444	361	2 083	1 998
	Constructions	2 146	247	1 899	1 659
	Installations techniques, matériel et outillage industriel	118 602	42 325	76 277	77 033
	Autres immobilisations corporelles	7 699	4 085	3 614	3 905
	Immobilisations en cours	120	0	120	245
	Avances et acomptes	0	0	0	0
	Total	131 011	47 018	83 993	84 839
	Immobilisations financières				
	Autres participations	6 953	6 773	180	1 394
	Créances rattachées à des participations	1 721	256	1 466	1 674
	Autres titres immobilisés	32	5	28	46
	Prêts	18	0	18	27
Autres immobilisations financières	1 063	0	1 063	1 004	
Total	9 787	7 033	2 754	4 145	
Total actif immobilisé	147 731	55 390	92 341	94 462	
ACTIF CIRCULANT	Stock et en-cours				
	Matières premières et approvisionnements	1 804	151	1 653	1 717
	Stock produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
	Stock de marchandises	0	0	0	12
	Total	1 804	151	1 653	1 729
	Créances				
	Avances, acomptes versés sur commandes	2 029	0	2 029	1 379
	Créances clients et comptes rattachés	5 880	1 243	4 637	6 144
	Autres créances	16 599	2 317	14 282	16 880
	Total	24 508	3 560	20 948	24 402
	Disponibilité et divers				
	Valeur mobilière de placement	0	0	0	0
	Disponibilité	2 463	0	2 463	3 929
	Charges constatées d'avance	228	0	228	274
	Total	2 692	0	2 692	4 203
	Total actif circulant	29 004	3 711	25 293	30 334
Frais d'émission d'emprunts à étaler	2 410	0	2 410	1 373	
Primes remboursement des obligations	0	0	0	0	
Ecart de conversion actif	5	0	5	4	
TOTAL GENERAL	179 149	59 101	120 048	126 173	

BILAN PASSIF

BILAN PASSIF en K€		Net (N) 31/12/12	Net (N-1) 31/12/11
CAPTAUX PROPRES	Situation nette		
	Capital social	1 738	1 738
	Primes d'émission	14 809	14 809
	Réserve légale	174	48
	Réserves statutaires ou contractuelles	0	0
	Réserves réglementées	95	95
	Autres réserves	187	187
	Report à nouveau	2 267	- 2 755
	Résultat de l'exercice	- 1 794	5 148
	Total	17 476	19 270
CAPTAUX PROPRES	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées	14 690	13 397
	Total capitaux propres	32 166	32 667
	Provisions pour risques	100	94
	Provisions pour charges	0	0
	Provisions pour risques et charges	100	94
DETTES	Dettes financières		
	Emprunts obligataires convertibles	0	15 550
	Autres emprunts obligataires	15 580	0
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	54 052	57 157
	Emprunts et dettes financières divers	8	7
	Total	69 640	72 715
	Dettes diverses		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 655	3 774
	Dettes fiscales et sociales	5 436	8 546
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	616	306
Autres dettes	9 436	8 071	
Total	18 143	20 697	
	Total dettes	87 783	93 412
TOTAL GENERAL		120 048	126 173

2 COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT (1ère partie) en K€		France	Export	Net (N) 31/12/12	Net (N-1) 31/12/11
PRODUITS EXPLOITATION	Ventes de marchandises	43	162	205	299
	Production vendue de biens	0	0	0	0
	Production vendue de services	51 253	2 379	53 632	55 685
	Chiffre d'affaires net	51 296	2 541	53 836	55 985
	Production stockée			0	0
	Production immobilisée			1 371	998
	Subventions d'exploitation			17	33
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			5 080	1 415
	Autres produits			51	61
		Total produits d'exploitation			60 356
CHARGES EXPLOITATION	Charges externes				
	Achats de marchandises			28	34
	Variation de stock de marchandises			12	-5
	Achats de matières premières et autres approvisionnement			4 331	4 404
	Variation de stock matières premières et approvisionnement			29	- 351
	Autres achats et charges externes			21 348	18 405
		Total		25 747	22 486
	Impôts, taxes et versements assimilés			1 232	1 258
	Charges de personnel				
	Salaires et traitements			10 901	11 865
	Charges sociales			4 479	4 644
		Total		15 380	16 509
	Dotations d'exploitation				
	Dotations aux amortissements sur immobilisations			8 504	7 976
	Dotations aux provisions charges à répartir			1 585	458
	Dotations aux provisions sur immobilisations			0	0
	Dotations aux provisions sur actif circulant			1 307	767
	Dotations aux provisions pour risques et charges			0	0
		Total		11 396	9 201
	Autres charges d'exploitation			618	341
	Total charges d'exploitation		54 373	49 795	
RESULTAT D'EXPLOITATION				5 983	8 696

COMPTE DE RESULTAT ^{2ème partie}

COMPTE DE RESULTAT (2ème partie) en K€		Net (N) 31/12/12	Net (N-1) 31/12/11
RESULTAT D'EXPLOITATION		5 983	8 696
RESULTAT FINANCIER	Produits financiers		
	Produits financiers de participation	47	40
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	0	0
	Autres intérêts et produits assimilés	92	210
	Reprises sur provisions et transferts de charges	4	5
	Différences positives de change	0	0
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0
	Total	142	255
	Charges financières		
	Dotations financières aux amortissements et provisions	1 700	317
	Intérêts et charges assimilées	2 609	2 871
	Différences négatives de change	0	0
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0
	Total	4 310	3 188
RESULTAT FINANCIER	- 4 167	- 2 933	
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		1 816	5 763
RESULTAT EXCEPTIONNEL	Produits exceptionnels		
	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2	0
	Produits exceptionnels sur opérations de capital	421	3 930
	Reprises sur provisions et transferts de charges	482	2 525
	Total	1 104	6 455
	Charges exceptionnelles		
	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	215	22
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	730	4 272
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	4 032	2 078
	Total	4 977	6 372
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	- 3 873	83
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	0	94	
Impôts sur les bénéfices	- 263	604	
BENEFICE OU PERTE		- 1 794	5 148

3 FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

3.1 Evènements principaux de l'exercice

Les évènements principaux de l'exercice 2012 sont les suivants :

En 2012, la société a connu une diminution du chiffre d'affaires, les prix de location continuent de progresser légèrement, mais les taux d'utilisation ont baissé en raison de l'accroissement du parc machines. Cet accroissement est dû à des acquisitions de machines neuves et au retour de machines en provenance de l'Espagne et du Portugal. Afin de tenir compte des mauvais résultats persistants des filiales, des remises exceptionnelles leur ont été consenties via une réduction des loyers des machines mises à leur disposition par la société et d'importantes provisions pour dépréciation des titres et créances ont été constatées. Le résultat net de la société s'établit donc à - 1 794 K€.

Le nombre de machine a légèrement progressé au cours de l'exercice 2012 :

- o le parc nacelle a bénéficié de l'acquisition de quelques machines neuves et du rapatriement de machines en provenance de l'Espagne et du Portugal, il a augmenté, en net, de près de 150 machines.
- o le nombre de machines inactives a augmenté car les retours de machines en provenance de l'Espagne et du Portugal ont eu lieu principalement en fin d'année. La plupart de ces machines se trouvent toujours au SAV à la date de clôture de l'exercice.

L'endettement de la société avait été mis en place entre 2006 et 2007 sur la base de perspectives d'évolution que la crise économique mondiale a contredite. L'amortissement de cet endettement ne permettait pas de dégager les ressources nécessaires au renouvellement du parc machines. La société a donc renégoциé les principaux éléments de son endettement :

- o les Obligations Convertibles en Actions d'une valeur nominale de 15.2 M€ à échéance unique en avril 2013 ont été transformées en Obligations Simples pour le même montant remboursables en 5 échéances annuelles de 3 M€ de 2013 à 2017
- o le solde du crédit syndiqué 2007, d'un montant de 44 M€, remboursable en échéances semestrielles de 8 M€ a été intégralement remboursé au moyen d'un crédit de refinancement d'un même montant, mais remboursable en échéances semestrielles de 4 M€
- o le crédit revolving de 10 M€ arrivant à échéance fin 2012 a été remplacé par un crédit revolving de même montant à échéance de décembre 2017
- o enfin, un crédit d'investissement d'un montant de 5.5 M€, lui aussi à échéance de décembre 2017, a été obtenu
- o les frais d'émission relatifs aux nouveaux emprunts se sont élevés à 2,6 M€ et ont été intégralement activés
- o le solde non amorti des frais d'émission relatifs à l'ancien emprunt a été comptabilisé en totalité en charge sur l'exercice pour 1,4 M€.

3.2 Evènements postérieurs à la clôture

La dissolution des filiales ACCES INDUSTRIE ESPAÑA et ACCES INDUSTRIE PORTUGAL S.A. a été décidée. Pour la filiale espagnole, l'annonce de la décision de dissolution a été faite aux salariés le 04/02/2013 et cette décision a été ratifiée par l'assemblée générale extraordinaire du 07/02/2013.

Pour la filiale portugaise, l'annonce de la décision de dissolution a été faite aux salariés le 14/02/2013 et cette décision a été ratifiée par l'assemblée générale extraordinaire du 15/02/2013.

Il est prévu que l'activité des deux filiales soit complètement arrêtée durant l'exercice 2013.

Ces décisions ont été prises en raison de l'incapacité de ces deux structures à retrouver des niveaux de rentabilité satisfaisants et face à un contexte local de crise économique profonde et durable.

Les machines du Groupe utilisées par ces deux filiales seront soit cédées à des tiers, soit récupérées par la société en fonction de leur état et des taux d'utilisation de chaque type de machine en France.

Compte tenu des provisions existantes sur les titres et créances détenus sur ces sociétés, il est probable que les montants nets figurant à l'actif d'ACCES INDUSTRIE pourront être récupérés.

A la connaissance de la société, il n'existe pas d'autre litige, arbitrage ou fait exceptionnel postérieur à la clôture susceptible d'avoir une incidence significative sur la situation financière. Le résultat l'activité de la société ACCES INDUSTRIE.

4 PRINCIPES, REGLES ET NORMES COMPTABLES

4.1 Principes généraux

Les comptes annuels sont établis conformément au plan comptable général de 1999 et aux principes comptables généralement admis en France.

4.2 Changement comptable

L'exercice 2012 n'a pas fait l'objet de changement de méthode comptable.

4.3 Immobilisations

La méthode de base retenue pour l'évaluation des immobilisations est la méthode du coût historique.

o Licence de marque

La licence de marque inscrite pour 1 524 K€ a été acquise par ACCES INDUSTRIE en 2001 auprès d'ACCES FINANCE.

La marque est valorisée sur la base de sa valeur d'utilité, par reconduction de la méthode utilisée lors de son acquisition en 2001.

o Amortissements des immobilisations incorporelles

Type d'immobilisation	Mode d'amortissement	Durée d'amortissement
Logiciels et progiciels	Linéaire	3 ans
Droit de crédit-bail	Linéaire	11 ans
Développement et logiciel interne		
Fiscal	Linéaire	Date d'utilisation - 3 ans
Economique	Linéaire	Date de mise en service - 5 ans

o Fonds de commerce : valorisation et provision

Le fonds de commerce acquis en 1999 à ACCES FINANCE ne fait pas l'objet d'un amortissement. Dans l'hypothèse où sa valeur actuelle deviendrait inférieure à sa valeur comptable, une provision pour dépréciation serait enregistrée.

Le test de valorisation réalisé sur la base des cash-flows futurs actualisés confirme qu'aucune provision n'est à constater au 31 décembre 2012.

- Immobilisations corporelles : amortissements

Type d'immobilisation	Mode d'amortissement	Durée d'amortissement fiscale	CRC 02-10	Amortissement dérogatoire	Valeur résiduelle
Constructions	Linéaire	20 ans	30 ans (agences) ou 50 ans	Oui	Non
Agencements des constructions	Linéaire	5 à 10 ans	10 à 30 ans 50 ans	Oui	Non
Matériel de location nacelles neuves	Linéaire	10 à 18 ans	10 à 18 ans	Oui	Oui (10 % ou 15 % VO)
Matériel de location nacelles d'occasion	Linéaire	1 à 18 ans(*)	1 à 18 ans(*)	Oui	Oui (10 % ou 15 % VO)
Matériel et outillage	Linéaire	5 ans	5 ans	Non	Non
Matériel de transport	Linéaire	1 à 4 ans	4 à 7 ans	Oui	Non
Matériel de bureau et immobilier	Linéaire	3 à 5 ans	3 à 5 ans	Non	Non

* la durée d'utilité restante de la machine (soit 10 ans - l'âge de la machine à la date d'achat)

Les durées d'amortissement correspondent à la durée de vie prévisionnelle des différentes catégories de biens et sont calculées sur le mode linéaire. Un amortissement dérogatoire est constaté pour la différence entre les amortissements fiscaux et comptables.

4.4 Participations

o Titres de participation

Lorsque la quote-part de la société dans la situation nette de la filiale est inférieure à la valeur d'acquisition des titres, une provision pour dépréciation est comptabilisée.

La situation nette des filiales retenue pour le calcul est retraité en fonction des principes, règles et méthodes comptables appliqués par la société mère dans les comptes statutaires.

Concernant les titres de participation d'ACCES INDUSTRIE Portugal S.A., l'aggravation des pertes de la filiale a conduit, par prudence, à constituer une provision égale à 80 % de la valeur brute des titres.

o Créances rattachées à des participations

Au 31 décembre 2008 la société a accordé un prêt participatif à ACCES INDUSTRIE ESPAÑA de 1 541 K€ correspondant aux factures échues entre les deux sociétés.

Ce prêt est rémunéré au taux Euribor 1 an du 1er janvier de chaque exercice majoré d'une marge de +0.80%. Les intérêts capitalisés s'élèvent à 47 K€ en 2012, soit un montant cumulé d'intérêts de 180 K€.

Les pertes réalisées par la filiale espagnole en 2012 sont importantes (- 860 K€) et s'ajoutent aux forts déficits réalisés durant les quatre exercices précédents. Compte tenu de la persistance de pertes importantes de la filiale, le prêt participatif et les intérêts capitalisés correspondants présentent un risque partiel d'irrecouvrabilité. Par mesure de prudence, une provision pour dépréciation de 15 % de la créance a été constituée au 31/12/2012.

4.5 Actif circulant

o Stocks

Les stocks de marchandises SAV destinés à la maintenance des équipements sont évalués au coût moyen pondéré, ils correspondent à un stock de dépannage situé dans les agences.

Une provision est comptabilisée correspondant aux pièces non mouvementées depuis plus de 2 ans, et le stock de pièces d'occasion fait l'objet d'une dépréciation spécifique de 25 % de la valeur brute.

En septembre 2007, la société JLG FRANCE a mis à disposition d'ACCES INDUSTRIE, gratuitement, un stock de pièces de rechange dans notre magasin central à Tonneins. Ce stock n'est pas valorisé.

o Créances clients

Les créances clients sont constatées lors du transfert de propriété des biens vendus ou lors de la réalisation de la prestation. Chaque fois que leur réalisation n'est pas certaine, leur montant est porté en créances douteuses.

o Provisions pour dépréciation des créances clients

La société utilise les services extérieurs de la SFAC pour l'assurance crédit ainsi que les services d'un cabinet de recouvrement pour les dossiers non assurés.

En octobre 2011, notre contrat SFAC a été modifié. Le nouveau contrat fonctionne en assurance de crédit « Excess ». Dans ce cadre, l'indemnisation des créances n'intervient qu'au-delà de la Franchise Annuelle Globale. Les dossiers contentieux couverts par la SFAC au 31/12/2012 sont provisionnés à 100 % du risque non couvert.

Pour les dossiers non couverts par la SFAC, les créances sont provisionnées à 85 % du montant HT dès la remise au service contentieux dès la première année et à 100 % à compter de la deuxième année.

Une provision est comptabilisée pour les clients à risque ou litigieux, afin de tenir compte des probabilités d'irrecouvrabilité pouvant exister à la date de clôture des comptes.

o Comptes courants

Les comptes courants correspondent aux avances et créances échues sur les filiales d'ACCES INDUSTRIE (Espagne, Portugal et Maroc). Ces comptes courants sont rémunérés au taux EURIBOR 6 mois majoré d'une marge de 0,80 %.

o Provisions pour dépréciation des comptes courants

Les pertes réalisées par la filiale espagnole en 2012 sont importantes (- 860 K€) et s'ajoutent aux forts déficits réalisés durant les quatre exercices précédents.

Compte tenu de la persistance de pertes importantes de la filiale, la créance en compte courant présente un risque d'irrecouvrabilité. Par mesure de prudence, une provision pour dépréciation de la totalité de la créance a été constituée au 31/12/2012.

Compte tenu de la situation financière de MAROC ELEVATION une provision de 223 K€ a été constatée sur les comptes courants de MAROC ELEVATION.

o Valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

4.6 Engagements pris en matière de retraite

Les engagements de départ en retraite sont calculés annuellement conformément aux dispositions de la convention collective de la métallurgie et à la recommandation du CNC du 1er avril 2003.

La méthode utilisée est celle des unités de crédits projetées ; elle prend en compte, sur la base d'hypothèses actuarielles, la probabilité de durée de service future du salarié, le niveau de rémunération futur, l'espérance de vie et la rotation du personnel.

L'obligation est actualisée en utilisant un taux d'actualisation approprié. Les principales hypothèses retenues pour le calcul sont les suivantes :

- o départ à l'initiative du salarié,
- o âge départ à la retraite selon l'année de naissance de chaque salarié conformément à la législation (67 ans),
- o les rémunérations futures sont calculées à partir des rémunérations actuelles en intégrant une réévaluation annuelle de 2,5 % pour le personnel cadre et de 2 % pour le personnel non cadre,
- o taux de charges de 45 % pour les Etam et 47 % pour les cadres,
- o turnover retenu : moyen pour les cadres et fort pour les non cadres,
- o table de mortalité INSEE 2010,
- o actualisation au taux des OAT sur 10 ans, soit 2,714 % au 31/12/2012,
- o convention collective de la métallurgie.

Conformément à l'article L. 123-13 du Code de commerce et du caractère non significatif des engagements de retraite et avantages similaires au 31/12/2012 soit 211 K€, aucune provision n'est comptabilisée concernant les engagements de retraite.

5 FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

5.1 Postes de l'actif

5.1.1 Actif immobilisé

5.1.1.1 Immobilisations incorporelles

o Mouvements principaux

Les principaux investissements réalisés au cours de l'exercice figurent dans le tableau suivant :

Libellé (en K€)	Valeur brute en début exercice	Acquisitions	Transferts	Cessions ou mises hors service	Valeur brute en fin d'exercice
Développements informatiques (1)	990	0	251	0	1 241
Logiciel	741	203	0	0	944
Marque	1 524	0	0	0	1 524
Fonds commercial	3 201	0	0	0	3 201
Immobilisations en cours dev. logiciel (1)	51	222	- 251	0	22
Immobilisations en cours logiciels externes	0	0	0	0	0
Total	6 507	425	0	0	6 932

(1) Immobilisation des coûts du personnel interne affecté au développement des logiciels. L'amortissement fiscal est de 3 ans dès l'inscription à l'actif, l'amortissement économique est de 5 ans à compter de la date d'utilisation réelle du logiciel.

o Amortissements et provisions pour dépréciation

Les mouvements des amortissements et provisions sont présentés dans le tableau suivant :

Libellé (en K€)	Amortissements en début d'exercice	Dotations de l'exercice	Transferts de l'exercice	Reprises de l'exercice	Amortissements en fin d'exercice
Développements informatiques	370	226	0	0	596
Logiciel	661	81	0	0	742
Licence marque	0	0	0	0	0
Total	1 031	307	0	0	1 338

5.1.1.2 Immobilisations corporelles

o Valeurs d'origine – principaux mouvements

Libellé (en K€)	Valeur brute en début exercice	Acquisitions	Transferts (1)	Reclassement en charges	Cessions et mises au rebut	Valeur brute en fin d'exercice
Terrains et aménagements	2 258	182	4	0	0	2 444
Constructions	1 841	197	107	0	0	2 145
Installations techniques matériel et outillage	112 506	7 036	12	0	952	118 602
Autres immobilisations corporelles	7 385	409	16	0	111	7 699
Immobilisations en cours	245	15	49	- 188	0	121
Total	124 235	7 839	188	- 188	1 063	131 011

(1) La colonne transfert concerne le reclassement des immobilisations en cours.

Terrains : La variation de ce poste est :

- l'agencement de terrains existants 182 K€

Constructions : Les mouvements sur ce poste sont :

- des aménagements de constructions existantes 197 K€

Installations techniques, matériels et outillages :

- o l'augmentation de ce poste correspond à :
 - l'acquisition de nacelles neuves 2 346 K€
 - l'acquisition de nacelles d'occasions 3 502 K€
 - la rénovation de nacelles 1 148 K€

Les coûts de rénovation sont immobilisés lorsqu'ils ont pour effet de prolonger la durée de vie économique des machines,

- l'acquisition d'outillages divers 40 K€

- o la diminution est due aux cessions ou à la mise au rebut de nacelles :

- cessions à des tiers 639 K€
- rebuts suite à rénovation 189 K€
- rebut suite à nacelles obsolètes 124 K€

Autres immobilisations corporelles : Les variations de ce poste sont :

- agencements de nouvelles agences 318 K€
- matériels de transport 26 K€
- divers autres agencements 19 K€
- du matériel informatique 46 K€
- a mise au rebut des agencements lors de déménagements d'agences - 19 K€
- a cession de matériels de transport - 91 K€

Immobilisations en cours :

Les acquisitions correspondent à divers travaux immobiliers pour le principal.

- o Amortissements des immobilisations corporelles

Les mouvements des amortissements sont présentés dans le tableau suivant :

Immobilisations amortissables (en K€)	Montant des amortissements en début d'exercice	Dotations de l'exercice	Transferts de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant des amortissements en fin d'exercice
Terrains et aménagements	259	102			361
Constructions	184	64			248
Installations techniques matériels et outillage (*)	35 473	7 383		532	42 324
Autres immobilisations corporelles	3 480	673		67	4 086
Total	39 396	8 222	0	599	47 019

(*) Afin de prendre en compte l'état de vétusté de certaines machines, un amortissement exceptionnel est constaté. Au 31/12/2012, le montant net de cet amortissement exceptionnel s'établit à 122 K€ (dotation de 26 K€ et reprise de 60 K€ au cours de l'exercice).

5.1.1.3 Locations financières et crédits-bails

o Mouvements principaux

(en K€)	Constructions	Nacelles	Véhicules	TOTAL
Valeur en début d'exercice	793	1 002	1 938	3 733
Augmentations		1 548		1 548
Diminutions			- 271	- 271
Valeur en fin d'exercice	793	2 550	1 667	5 010

o Amortissements des locations financières et crédits-bails

(en K€)	Constructions	Nacelles	Véhicules	TOTAL
Valeur d'origine	793	2 550	1 667	5 010
Amortissements : cumul des exercices antérieurs	246	63	1 518	1 827
Dotation de l'exercice	24	164	188	376
Reprise d'amortissements	0	0	- 255	- 255
Total des amortissements en fin d'exercice	270	227	1 451	1 948

5.1.1.4 Liste des filiales et participations

Société en K€	Capital	Quote-part de Capital détenu	Titres valeurs brutes	Prêts - Avances	CA HT	Dividendes
	Réserves et report à nouveau		Titres valeurs nettes	Cautions - Avals	Résultat	Observations
ACCES INDUSTRIE ESPAÑA	409	99,99%	5 608	3 815	4 121	0
	- 359		0	54	- 860	0
ACCES INDUSTRIE PORTUGAL S.A.	900	99,92%	899	1 021	2 345	0
	436		180	0	- 512	0
MAROC ELEVATION	446	99,99%	445	2 447	1 711	0
	- 378		0	indéfinie	- 724	0

5.1.1.5 Titres de participations

o Principaux mouvements

(en K€)	Valeur brute début d'exercice	Souscriptions (incorporation de compte courant)	Acquisitions	Cessions	Valeur brute en fin d'exercice
ACCES INDUSTRIE ESPAÑA	5 608				5 608
ACCES INDUSTRIE PORTUGAL SA	899				899
MAROC ELEVATION	445				445
TOTAL	6 952	0		0	6 952

o Provisions pour dépréciation

(en K€)	Montant des provisions en début d'exercice	Dotations	Reprises	Montant des provisions en fin d'exercice
ACCES INDUSTRIE ESPAÑA	5 558	50		5 608
ACCES INDUSTRIE PORTUGAL SA	0	719		719
MAROC ELEVATION	0	445		445
TOTAL	5 558	1 214	0	6 772

Les principes de détermination des provisions pour dépréciation des titres de participation sont exposés au point 4.4.

5.1.1.6 Autres titres immobilisés

o Mouvements principaux

(en K€)	Valeur brute début d'exercice	Acquisitions	Cessions	Valeur brute en fin d'exercice
Actions propres contrat de rachat d'actions	0			0
Actions propres contrat de liquidité	45	82	95	32
TOTAL	45	82	95	32

La société a conclu le 1er juillet 2008 avec ODDO, intermédiaire financier, un contrat pour le rachat de ses propres actions :

Contrat de liquidité :

Dans le cadre de ce contrat, la société a déposé au crédit de son compte chez ODDO le montant de 50 K€. A la clôture le nombre d'actions inscrites dans le contrat de liquidité est de 12 196 actions valorisées :

- en comptabilité à 32 K€ (méthode FIFO)
- au cours de bourses 28 K€ (cours 2,262381 € - cours moyen de décembre 2012)

Les mouvements d'actions sur l'exercice 2012 au titre de ce contrat de liquidité se sont montés à :

26 457 actions achetées au cours moyen de 3,1124 €.
24 498 actions vendues au cours moyen de 3,2346 €.

Au 31 décembre 2012, le solde de notre compte de liquidités chez ODDO est de 5 K€.

o Provisions pour dépréciation

(en K€)	Montant des provisions en début d'exercice	Dotations	Reprises	Montant des provisions en fin d'exercice
Actions propres contrat de rachat d'actions	0			0
Actions propres contrat de liquidité	2	3		5
TOTAL	2	3	0	5

5.1.1.7 Autres immobilisations financières

o Les principaux mouvements de l'exercice

(en K€)	Montant en début d'exercice	Augmen-tation	Diminution	Montant en fin d'exercice
Créances rattachées à des parti-cipations Espagne	1 541			1 541
Intérêts courus s/ créances ratt. à des part. Espagne	133	47		180
Prêts au personnel	26	24	32	18
Dépôts et cautions immobiliers	785	72	18	839
Dépôts et cautions mobiliers	213	6		219
Fonds sur contrat de liquidité	8	82	85	5
TOTAL	2 706	231	135	2 802

o Ventilation par dates d'échéances des autres immobilisations financières

(en K€)	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Créances rattachées à des parti-cipations Espagne	1 541	1 541		
Intérêts courus s/ créances ratt. à des part. Espagne	180	180		
Prêts au personnel	18	9	9	
Dépôts et cautions immobiliers	839	26	456	357
Dépôts et cautions mobiliers	219	59	28	132
Fonds sur contrat de liquidité	5	5		
TOTAL	2 802	1 820	493	489

o Provisions pour dépréciation

(en K€)	Montant en début d'exercice	Dotations (finan-cières)	Reprises	Montant en fin d'exercice
Créances rattachées à des parti-cipations Espagne	0	256		256
TOTAL	0	256	0	256

Les principes de détermination des provisions pour dé-préciation des créances rattachées aux participations sont exposés au point 4.4.

5.1.2 Actif circulant

5.1.2.1 Actif circulant – classement par échéance

Etat des créances (en K€)	Montant brut	1 an au plus	Plus d'1 an
Stocks	1 804	1 804	0
Avances et acomptes	2 029	2 029	0
Clients douteux ou litigieux	1 597	1 597	0
Autres créances clients	4 283	4 283	0
Fournisseurs - Avoirs à recevoir	37	37	0
Personnel avances et acomptes	19	19	0
Aide apprentis à recevoir	5	5	0
Impôts sur les bénéfices	482	482	0
Crédit d'impôts	18	18	0
Créance d'impôt - Carry back (1)	245	245	
Taxe sur la valeur ajoutée	343	343	0
Etat – Divers	58	58	0
Groupe et associés	5 546	5 546	0
Créances sur cessions d'immob.	117	117	0
Fonds sur contrat de rachat d'actions	0	0	0
Factorem	9 625	9 625	0
Produits à recevoir	104	104	0
Valeur mobilière de placement	0	0	0
Disponibilités	2 463	2 463	0
Charges constatées d'avance	228	228	0
Charges à répartir (2)	2 410	482	1 928
Ecart conversion actif	5	5	0
TOTAL	31 418	29 490	1 928

(1) La perte fiscale de l'exercice 2012 est reportée en arrière (système du « carry back ») sur le bénéfice fiscal 2011 donnant ainsi lieu à la constatation d'une créance d'impôt de 245 K€.

(2) Les charges à répartir concernent les coûts d'émission d'emprunt Natixis, la société a décidé de les rapporter au résultat au même rythme que les échéances de remboursement.

5.1.2.2 Etat des stocks et des en-cours

Les stocks nets s'élevaient à 1 653 K€ au 31/12/2012, contre 1 729 K€ au 31/12/2011. Les stocks se composent essentiellement de pièces de rechanges destinées à l'entretien des nacelles et autres machines.

Détail des provisions :

(en K€)	Montant des provisions en début d'exercice	Dotations	Reprises	Montant des provisions en fin d'exercice
Provisions sur pièces non movimentées	116	35		151
TOTAL	116	35	0	151

Un ajustement sur la provision de (35 K€) a été comptabilisé correspondant aux pièces non movimentées depuis plus de 2 ans selon la règle suivante :

- pièces dont la dernière consommation date depuis plus de 2 ans et moins de 3 ans : 25%
- pièces dont la dernière consommation date depuis plus de 3 ans et moins de 4 ans : 50%
- pièces dont la dernière consommation date depuis plus de 4 ans et moins de 5 ans : 75%
- pièces dont la dernière consommation date de plus de 5 ans : 100%
- sur le stock de pièces d'occasion, une provision forfaitaire de 25%

La provision au 31 décembre 2012 s'élève à 151 K€.

5.1.2.3 Avances et acomptes versés sur commande

Au 31 décembre 2012, les avances et acomptes versés sur commande pour 2 029 K€ correspondent à l'achat de nacelles à la société ATN.

5.1.2.4 Détail des postes clients

Clients (en K€)	Montant brut 31/12/2012	Montant brut 31/12/2011
Clients	3 036	4 763
Clients effets et virements à recevoir	1 206	1 000
Clients douteux	1 597	1 299
Clients factures à établir	41	53
TOTAL	5 880	7 115

5.1.2.5 Charges constatées d'avance

Le montant des charges constatées d'avance est de 228 K€ correspondant essentiellement à des abonnements, des maintenances logiciels et matériels, et redevances de crédits-baïls.

5.1.2.6 Autres informations - Affacturage

Le compte courant du factor présente un solde de 854 K€ créditeur, soit la différence entre le montant du solde des clients chez factorem (5 629 K€) et le montant tiré (6 483 K€).

Le montant de la créance s'établit à 9 625 K€ soit des créances clients chez factorem (5 629 K€), plus le montant de la réserve (314 K€) du dépôt de garantie (969 K€) et le compte CAR (2 713 K€).

5.1.2.7 Provision pour dépréciation des créances

(en K€)	Montant provision en début d'exercice	Dotations			Reprises Exploitations	Montant provision en fin d'exercice
		Exploitations	Financières	Exceptionnelles		
Provision créances clients	971	1 272			1 000	1 243
Provision comptes courants : - MAROC ELEVATION		223				223
Provision compte courant : - ACCES INDUSTRIE ESPAÑA				2 094		2 094
TOTAL	971	1 495	0	2 094	1 000	3 560

Les principes de détermination des provisions pour dépréciation des comptes courants sont exposés au point 4.5.

5.2 Postes du passif

5.2.1 Capital social

o Composition du capital

	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminution Elimination des actions propres	Valeur en fin d'exercice
Nombre de titres	5 794 081			5 794 081
Valeur nominale (en €)	0.30			0.30
Capital social (en €)	1 738 224,30	0.00	0.00	1 738 224,30

5.2.2 Capitaux propres

en K€	Capital	Prime émission	Réserve légale	Réserve indisponible	Autres réserves	Report à nouveau	Résultat	Provisions réglementées	Total
Valeur en début d'exercice	1 738	14 809	48	95	187	- 2 755	5 148	13 397	32 667
Affectation résultat 2011			126			5 022	- 5 148		0
Résultat 2012							- 1 794		- 1 794
Variation des provisions réglementées								1 293	1 293
Valeur en fin d'exercice	1 738	14 809	174	95	187	2 267	- 1 794	14 690	32 166

o Attribution d'actions gratuites – constitution d'une réserve :

Sur autorisation de l'assemblée générale mixte extraordinaire et ordinaire du 25 mai 2010, le Directoire, lors de sa séance du 16 juin 2010, a décidé de procéder à l'attribution gratuite de 114 783 actions en une ou plusieurs fois, au profit des membres du personnel salarié de la société ou de certaines catégories d'entre eux et/ou au profit des cadres dirigeants.

Les actions attribuées gratuitement seront définitivement acquises par leurs bénéficiaires à l'issue d'une Période d'Acquisition et sous réserve de la réalisation de conditions de performances de la Société et de la présence du bénéficiaire au sein du Groupe à l'Echéance (felle que définie ci-dessous) concernée de la Période d'Acquisition.

Dans le cadre de cette attribution, une réserve indisponible, affectée aux droits des attributaires, a été dotée en 2010 d'une somme égale au montant total de la valeur nominale des actions susceptibles d'être émises par voie d'augmentation de capital (soit 35 K€), par prélèvement des sommes nécessaires sur les réserves dont la société a la libre disposition.

5.2.3 Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont uniquement constituées d'amortissements dérogatoires.

Les mouvements de l'exercice sont :

(en K€)	Valeur en début d'exercice	Dotations	Reprises	Valeur en fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	13 397	1 864	571	14 690

5.2.4 Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination de la société :

FINANCIERE ACCES INDUSTRIE
 Siège : 2 Rue du Pont de Garonne
 47400 TONNEINS
 Forme : SAS
 Capital : **100 000 €**
 % détenu : **80,89 %**

5.2.5 Provisions pour risques et charges

(en K€)	Montant en début d'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice (provisions utilisées)	Reprises de l'exercice (provisions non utilisées)	Montant en fin d'exercice
Provisions pour perte de change	4	5		4	5
Provisions pour risques	90	48	29	14	95
Provisions pour impôts	0				0
TOTAL	94	53	29	18	100

Litiges sociaux :

Il existe cinq dossiers en cours au 31 décembre 2012 en litige prud'homal. Durant l'exercice trois dossiers ont abouti à une transaction, et deux nouveaux litiges sont intervenus sur l'année 2012.

Pour les autres dossiers les provisions ont été ajustées en fonction des nouveaux éléments intervenus durant l'exercice.

Conformément aux recommandations des conseils de la société, ces demandes ont fait l'objet de provisions à hauteur de 95 K€.

5.2.6 Montant des créances et des dettes d'impôt futur

L'impôt payé d'avance au titre des charges non déductibles l'année de leur comptabilisation et de l'opération de refinancement d'une dette par contrat de crédit-bail se compose comme suit :

Base

o Organic	88 K€
o Participation effort construction	48 K€
o Provision perte de change	5 K€
o Ecart de conversion actif	- 5 K€

TOTAL 137 K€

o Taux d'imposition :	33,33 %
o Créance d'impôts différés :	46 K€

Le déficit fiscal de 734 K€ a fait l'objet d'un report en arrière des déficits (carry-back) et a été imputé sur le bénéfice fiscal 2011 qui s'élevait à 1 926 K€. Une créance d'impôt de 245 K€ a donc été constatée au bilan au titre de ce carry-back ainsi qu'une créance de 18 K€ au titre de divers crédits d'impôts.

5.2.7 Variation des dettes financières auprès des établissements de crédit

Rubriques (en K€)	Valeur en début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice
Emprunt obligataire	15 208		15 208	0
Autres emprunts obligataires		15 200		15 200
Emprunts auprès des établissements de crédit (1)	57 014	58 900	62 014	53 900
Intérêts courus sur emprunt obligataire	342	494	456	380
Intérêts courus sur emprunts auprès des Ets de crédit	137	1 468	1 459	146
Intérêts bancaires courus	6	7	6	7
TOTAL	72 707	76 069	79 143	69 633

Les seuils des covenants liés au crédit syndiqué mis en place en 2012 sont respectés au 31 décembre 2012.

(1) Les emprunts auprès des établissements de crédit sont constitués d'un crédit syndiqué. Celui-ci est à taux variable, la partie hors revolving de ce crédit syndiqué s'élève à 43 900 K€ au 31/12/2012.

Compte tenu de son exposition au risque de taux d'intérêt, la société a mis en place des instruments financiers dérivés pour couvrir son exposition à ce risque.

Ces instruments financiers permettront en 2013 de substituer aux intérêts variables de la partie hors revolving un taux d'intérêts fixe.

5.2.8 Dettes financières auprès des établissements de crédit – classement par échéance

Rubriques (en K€)	Total	A 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunt obligataire	0			
Autres emprunts obligataires	15 200	3 100	12 100	
Emprunts auprès des établissements de crédit	53 900	18 780	35 120	
Intérêts courus sur emprunt obligataire	380	380		
Intérêts courus sur emprunts	146	146		
Intérêts bancaires courus	7	7		
TOTAL	69 633	22 413	47 220	0

5.2.9 Variation des dettes financières diverses

Rubriques (en K€)	Valeur en début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
Dépôts et cautions reçues	7	1		8
TOTAL	7	1	0	8

5.2.10 Dettes financières diverses – Classement par échéance

Rubriques (en K€)	Total	A 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	Plus de 5 ans
Dépôts et cautions reçues	8	8		
TOTAL	8	8	0	0

5.2.11 Crédits-bails et locations financières

(en K€)	Construc-tions	Nacelles	Véhicules	TOTAL
Redevances payées				
Cumuls exercices antérieurs	802	190	2 146	3 138
Redevances afférentes à l'exercice	71	603	56	730
TOTAL	873	793	2 202	3 868
Redevances restant à payer				
à 1 an au plus	66	527	0	593
à plus d'1 an et 5 ans au plus	165	1 478	0	1 643
à plus de 5 ans	0	0	0	0
TOTAL	231	2 005	0	2 236
Valeur résiduelle				
à 1 an au plus	0	0	0	0
à plus d'1 an et 5 ans au plus	0	26	0	26
à plus de 5 ans	0	0	0	0
TOTAL	0	26	0	26
Montant pris en charge dans l'exercice	60	555	56	671

5.2.12 Autres dettes

Les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Les dettes, autres que financières, sont les suivantes :

Etat des dettes (en K€)	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés (1)	2 655	2 655	0	0
Dettes sociales et fiscales	5 436	5 436	0	0
Autres dettes	9 436	9 436	0	0
Dettes sur immobilisations	616	616	0	0
Produits constatés d'avance	0	0	0	0
TOTAL	18 143	18 143	0	0

(1) Dont fournisseurs effets à payer 315 K€

5.2.13 Charges à payer

Charges à payer (en K€)	31/12/12	31/12/11
Intérêts courus sur emprunt obligataire	380	342
Intérêts courus sur emprunt Natixis	145	137
Fournisseurs - factures non parvenues biens et services	896	848
Fournisseurs - factures non parvenues immobilisations	6	69
Dettes fiscales	98	138
Dettes sociales - envers le personnel	1 156	1 865
Dettes sociales - envers les organismes sociaux	465	553
Intérêts bancaires courus	7	6
TOTAL	3 153	3 958

- Les dettes fournisseurs et comptes rattachés sont composées des factures fournisseurs non parvenues.
- Les dettes sociales envers le personnel correspondent pour l'essentiel aux congés à payer pour 1 048 K€ et aux provisions pour primes 40 K€.

6 INFORMATIONS RELATIVES AUX POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

6.1 Ventilation du chiffre d'affaires

en K€		Exercice 2012	% du CA total	Exercice 2011	% du CA total	Evolution 2011-2012
Ventes	France	43	0,38%	13	0,53%	231%
	UE et autres	162		286		-43%
Locations et prestations de service	France	51 252	99,62%	52 513	99,47%	-2%
	UE et autres	2 379		3 172		-25%
TOTAL		53 836	100%	55 984	100%	-4%

6.2 Effectifs

L'effectif moyen en 2012 a été de :

	31/12/12	31/12/11
Cadres	54,25	55
Non cadres	302,42	308
TOTAL	356,67	363

L'effectif de clôture au 31/12/2012 :

	31/12/12	31/12/11
Cadres	62	54
Non cadres	285	314
TOTAL	347	368

6.3 Autres achats et charges externes

Les autres achats et charges externes s'élèvent à 21 348 K€ en 2012 contre 18 405 K€ en 2011

Libellé (en K€)	31/12/12	31/12/11
Sous-traitance	451	459
Achats de fournitures	2 275	2 369
Locations immobilières et charges locatives	3 718	3 455
Locations mobilières et charges locatives	3 093	3 331
Charges d'entretien et de maintenance	1 652	1 634
Primes d'assurances	764	799
Personnel extérieur	60	82
Commissions et honoraires (1)	1 125	611
Publicité et relations publiques	276	224
Frais de transports	3 279	2 831
Frais de déplacements, mission, réception	1 146	1 191
Charges de courrier et télécommunications	454	447
Frais bancaires (1)	2 241	43
Prestations de services	638	749
Autres charges externes	176	180
Total	21 348	18 405

1) l'augmentation des postes « commissions et honoraires » et « frais bancaires » correspond aux frais liés au refinancement du crédit syndiqué.

6.4 Honoraires commissaires aux comptes

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes, au titre du contrôle légal des comptes, figure en charges pour un montant de 186 K€ et pour 3 K€ pour des diligences et prestations directement liées à la mission d'audit.

6.5 Résultat financier

Le résultat financier sur l'exercice s'élève à - 4 167 K€. Il est composé des éléments suivants :

Libellé (en K€)	Charges	Produits
Dotations aux provisions sur titres	1 214	
Dotations aux provisions sur autres créances rattachées à des participations	256	
Dotations aux provisions sur compte courant	223	
Autres dotations financières	7	
Intérêts d'emprunts	2 010	
Intérêts sur emprunt obligataire	494	
Escomptes accordés	23	
Commissions de financement (Facto)	82	
Revenus de créances rattachées participations		47
Revenus de comptes courants		75
Revenus de créances commerciales		16
Reprises de provisions sur titres		
Reprises de provisions sur comptes courants		
Reprises sur autres provisions financières		4
TOTAL	4 309	142
Résultat financier	- 4 167	

6.6 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel sur l'exercice s'élève à - 3 873 K€.

Il est composé des éléments suivants :

Libellé (en K€)	Charges	Produits
Amendes fiscales et pénales	8	
Valeur comptable des éléments d'actifs cédés	524	
Bonis/malis sur rachat d'actions propres	17	0
Cessions d'éléments d'actifs		420
Charges exceptionnelles (transport et rénovations nacelles Espagne et Portugal)	190	
Dotations aux provisions except. sur autres créances ratt. à des participations	2 093	
Dotations / reprises provisions prud'hommes	48	43
Amortissements dérogatoires	1 864	571
Provisions exceptionnelles sur immobilisations	26	60
Transferts de charges exceptionnelles		9
Divers	207	1
TOTAL	4 977	1 104
Résultat exceptionnel	- 3 873	

6.7 Transferts de charges

Les transferts de charges s'élèvent à 4 088 K€, ils sont constitués de :

o Remboursements assurances dommages	438 K€
o Remboursement assurance pertes sur créances commerciales	155 K€
o Remboursements formations professionnelles	55 K€
o Remboursement TIPP	42 K€
o Transfert de charges d'emprunt (voir § 5.1.2.1) au compte 4816000 – Frais d'émission d'emprunt	2 622 K€
o Transfert de charges pour garanties pièces	512 K€
o Restructuration ACCES INDUSTRIE ESPAÑA et ACCES INDUSTRIE PORTUGAL SA (transport et remise en état des machines)	190 K€
o Divers autres transferts de charges d'exploitation	65 K€
o Transferts de charges exceptionnels	9 K€

6.8 Entreprises liées

6.8.1 Information sur les postes concernant les entreprises liées

Les postes de créances et dettes relatifs aux entreprises liées sont les suivants :

Sociétés	Nature des opérations	Montant en K€
ACCES INDUSTRIE ESPAÑA	Créances rattachées à des participations	1 541
	Intérêts Créances rattachées à des participations	180
	Compte courant	2 094
	Créances clients	- 169
	Dettes fournisseurs	- 26
ACCES INDUSTRIE PORTUGAL S.A.	Compte courant	904
	Créance sur cession d'immobilisations	117
	Créances clients	- 204
	Dettes fournisseurs	- 5
MAROC ELEVATION	Compte courant fournitures et prestations de services	448
	Compte courant sur cessions d'immobilisations	1 555
	Compte courant (libellé en dirhams)	444
	Créances clients	84
FINANCIERE ACCES INDUSTRIE	Compte courant	102
	Créances clients	0
SA ATN	Acomptes sur commande	2 029
	Créances clients	57
	Dettes fournisseurs	- 6
SAS ATJ	Créances clients	2
	Dettes fournisseurs	- 26
SA ACCES FINANCE	Créances clients	1
SCI DE PESSSELSSIS	Créances clients	9
	Dettes fournisseurs	- 46
SARL QUAI 36	Créances clients	6
	Dettes fournisseurs	- 10

Les postes d'immobilisation et de résultat relatifs aux entreprises liées sont les suivants :

Sociétés	Nature des opérations	Montant en K€
ACCES INDUSTRIE ESPAÑA	Acquisition de machines (ou rénovations)	- 24
	Locations nacelles (charge)	- 132
	Entretiens nacelles	- 28
	Cadeaux pour clients	- 2
	Déplacements, mission, réception	- 9
	Locations nacelles (produit)	626
	Vente d'outillages et pièces détachées diverses	31
	Refacturations diverses (SAV+frais)	25
	Refacturations transport	2
	Intérêts sur prêt	47
	Intérêts sur compte courant	23
	Cession de nacelles	18
	ACCES INDUSTRIE PORTUGAL S.A.	Acquisition de machines (ou rénovations)
Achats pièces détachées diverses		- 3
Transports		- 1
Déplacements, mission, réception		- 2
Locations nacelles (produit)		474
Vente d'outillages et pièces détachées diverses		26
Refacturations diverses		17
Intérêts sur compte courant		17
MAROC ELEVATION	Vente d'outillages et pièces détachées diverses	105
	Assistance technique	82
	Intérêts sur compte courant	35
FINANCIERE ACCES INDUSTRIE	Refacturation diverses	2
	Assurances	- 4
	Intérêts sur compte courant	0
SA ATN	Achats nacelles (immob)	- 4 919
	Achats matières premières	- 66
	Achats matières premières non stockés	18
	Achats nacelles (charges)	- 16
	Prestations administratives	- 91
	Ventes de marchandises	2
	Refacturation mise à disposition de personnel	77
	Refacturation prestations diverses	92
	Refacturation loyer	34
	Cessions nacelles	24
	Transfert de charges	7
SAS ATJ	Prestations administratives	- 253
	Refacturation prestations diverses	17
SA ACCES FINANCE	Refacturation prestations diverses	2
SCI DE PESSESSIS	Locations immobilières	- 1 807
	Charges locatives	- 133
	Entretiens divers	- 1
	Refacturation prestations diverses	28
SARL QUAI 36	Réceptions	- 61
	Prestations administratives	- 40
	Refacturation prestations diverses	1

6.8.2 Information concernant les parties liées

Les acomptes sur commandes versés à la société ATN et inscrits à l'actif d'ACCES INDUSTRIE s'élèvent à 2 029 K€ au 31/12/2012.

6.9 Ventilation de l'impôt entre résultat courant et résultat exceptionnel

Montant en K€	Résultat	Impôt Société
Résultat courant	1 815	- 881
Résultat exceptionnel	- 3 872	1 144
Total	- 2 057	263

6.10 Rémunération des membres des organes de direction et de surveillance

La rémunération des organes de direction et de surveillance de la société ACCES INDUSTRIE pour l'exercice 2012 se présente de la façon suivante :

Catégories	Rémunérations allouées au titre de l'année (en K€)	
	2012	2011
Organes de surveillance	0	0
Organes de direction	763	761

7 ENGAGEMENTS

7.1 Effets escomptés non échus

Il n'existe aucun effet escompté non échu à la clôture de l'exercice.

7.2 Sûretés réelles accordées

Montant en K€	31.12.2012	31.12.2011
Crédit syndiqué 2007		
Nantissement du fonds de commerce au profit de NATIXIS		120 000
Nantissement des actions (valeur nominale) au profit de NATIXIS		
- Accès Industrie Portugal SA		898
- Accès Industrie España		4 088
Délégation de paiement des indemnités dues au titre de la police d'assurance "homme clé" Alter Ego au profit de NATIXIS		5 000
Crédit syndiqué 2012		
Le nouveau contrat de crédit syndiqué de Natixis conclu pour une valeur d'origine de 59 500 K€ et présentant un capital restant dû de 53 900 K€ au 31/12/2012 fait l'objet des garanties suivantes de la part d'ACCES INDUSTRIE :		
Nantissement de l'ensemble des fonds de commerce exploités par ACCES INDUSTRIE incluant ceux exploités dans son principal établissement de ceux exploités dans ses établissements secondaires. Les fonds de commerce nantis incluent le mobilier commercial, le matériel et outillage attachés à l'exploitation de chacun de ces fonds ainsi que les agencements servant à leur exploitation ;	120 000	
Nantissement de premier rang des actions détenues par ACCES INDUSTRIE		
- actions ordinaires ACCES INDUSTRIE ESPAÑA	68 157 actions	
- actions ordinaires ACCES INDUSTRIE PORTUGAL S.A.	179 849 actions	
Nantissement / délégation assurance homme clé : police d'assurance homme-clé souscrite par ACCES INDUSTRIE pour 5 ans sur M.Daniel Duclos	5 000	
Obligations JLG		
Les obligations JLG de 15 200 K€ sont garanties par un gage de biens meubles non subordonné sur la valeur neuve hors taxes des machines qui seront acquises auprès de JLG Industrie Inc. à hauteur de :	10 000	
Nantissement et hypothèques sur immeubles dans le cadre des emprunts bancaires et crédits-baïls contractés pour les financer.		
- Capital restant dû des emprunts bancaires garantis (Atelier Européen)	207	262
Autres cautions, avals et acceptations		
Caution donnée par la Banque Courtois au profit du fournisseur de carburant AS 24	150	
Lettre de confort à BMCI leasing en garantie de paiement des loyers du crédit-bail de 43 machines. Capital restant dû :	475	624
Garantie de paiement de loyer pour le siège social de Maroc Elévation	Indéfinie	Indéfinie
Garantie de paiement de loyer pour les véhicules de Maroc Elévation en location longue durée	Indéfinie	Indéfinie
Lettre de confort à BBVA en garantie de la ligne d'escompte d'ACCES INDUSTRIE ESPAÑA	300	300
Lettre de confort à Banco Comercial Português (BCP) en garantie des lignes de crédit d'ACCES INDUSTRIE Portugal S.A.	638	638

7.3 Couvertures de taux

Les crédits syndiqués mis en place en 2007 et en 2012 ont un intérêt calculé sur la base du taux Euribor. Afin de se prémunir des risques liés à l'évolution du taux Euribor, le Groupe a mis en place des opérations de « swaps ». Les caractéristiques de ces contrats de « swap » sont les suivantes :

référence du contrat	Date de début	Date de fin	Nominal (K€)	Taux fixe	Taux payé	Taux couvert
2594583M	07/01/11	07/01/13	32 000	1,25%	1,25%	Euribor 1, 3 ou 6 mois
4229110M	15/12/12	17/06/13	50 000	0,16%	0,16%	Euribor 1, 3 ou 6 mois
4229110M	17/06/13	15/12/13	45 000	0,16%	0,16%	Euribor 1, 3 ou 6 mois
4229111M	15/12/13	16/06/14	41 000	0,40%	0,40%	Euribor 1, 3 ou 6 mois
4229111M	16/06/14	15/12/14	36 000	0,40%	0,40%	Euribor 1, 3 ou 6 mois
4229113M	15/12/14	15/06/15	32 000	0,74%	0,74%	Euribor 1, 3 ou 6 mois
4229113M	15/06/15	15/12/15	27 000	0,74%	0,74%	Euribor 1, 3 ou 6 mois

7.4 Crédits-bails et locations financières

Voir § 5.2.11 : Redevances restant à payer	2 236 K€
Valeur résiduelle	26 K€
Total	2 262 K€

7.5 Engagements pris en matière de retraite

Les engagements pris en matière de retraite par la société s'élèvent à 211 K€ au 31 décembre 2012 contre 141 K€ au 31 décembre 2011.

7.6 Avances et crédits ou engagements pris pour le compte des dirigeants

o Engagement en matière de retraite

Le montant des engagements en matière de pension accordées aux membres des organes de direction s'élève au 31 décembre 2012 à 14 K€.

o Attribution gratuite d'actions

o Plan d'attribution 2006 :

Dans le cadre de l'opération de restructuration du 7 avril 2006, sur autorisation de l'assemblée générale mixte extraordinaire et ordinaire du 29 mars 2006, le directoire a décidé de procéder à l'attribution gratuite de 4 023 323 actions en une ou plusieurs fois, au profit des membres du personnel salarié de la société ou de certaines catégories d'entre eux et/ou au profit des cadres dirigeants.

A la suite du regroupement d'actions réalisé au début de l'exercice 2008, le nombre d'actions gratuites a été divisé par 15 et arrondi au nombre d'actions inférieur, soit 268 211 actions.

Les actions attribuées gratuitement seront définitivement acquises par leurs bénéficiaires à l'issue d'une Période d'Acquisition et sous réserve de la réalisation de conditions de performance de la Société et de la présence du bénéficiaire au sein du Groupe à l'échéance concernée de la Période d'Acquisition.

Le Directoire du 25 juillet 2008 a décidé l'attribution de 67 056 actions gratuites. Au 31 décembre 2012, 150 874 actions gratuites restent à attribuer aux dirigeants d'ACCES INDUSTRIE.

o Plan d'attribution 2010 :

Sur autorisation de l'assemblée générale mixte extraordinaire et ordinaire du 25 mai 2010, le Directoire, lors de sa séance du 16 juin 2010, a décidé de procéder à l'attribution gratuite de 114 783 actions en une ou plusieurs fois, au profit des membres du personnel salarié de la société ou de certaines catégories d'entre eux et/ou au profit des cadres dirigeants.

Les actions attribuées gratuitement seront définitivement acquises par leurs bénéficiaires à l'issue d'une Période d'Acquisition et sous réserve de la réalisation de conditions de performance de la société et de la présence du bénéficiaire au sein du groupe à l'échéance concernée de la Période d'Acquisition.

Le Directoire du 16 juin 2010, a décidé de l'attribution de 114 783 actions gratuites.

Au 31 décembre 2011, la totalité des actions ont été attribuées aux dirigeants d'ACCES INDUSTRIE.

Date de l'assemblée générale	25 mai 2010
Date d'attribution des actions	16 juin 2010
Nombre maximum d'actions attribuables	114 783
Nombre maximum d'actions attribuées	114 783
Nombre maximal d'actions restant à acquérir	114 783

Les principales caractéristiques des actions attribuées sont exposées dans le tableau ci-dessous :

La contribution patronale de 10 % sur la valeur d'attribution de ces actions a été constatée.

- o Indemnités en cas de révocation et/ou de rupture du contrat de travail des membres du Directoire

La société n'est manifestement pas engagée à révoquer et/ou à mettre fin aux contrats de travail de ces dirigeants ; en conséquence, les indemnités prévues dans un tel cas n'ont pas donné lieu à comptabilisation.

7.7 Commandes fermes

A la clôture de l'exercice, la société s'est engagée auprès du fournisseur ATN, entreprise liée à la société ACCES INDUSTRIE, pour la commande de 56 machines représentant un montant total de 1 996 K€ HT.

Un acompte de 2 029 K€ a déjà été versé pour ces commandes.

De plus au 31/12/2012, il existe plusieurs commandes en cours :

- o Fournisseur JLG : commande de 15 nacelles pour un total de 1 640 K€
- o Fournisseur MANITOU : commande de 18 nacelles pour un total de 2 115 K€
- o Fournisseur CTE : commande d'une nacelle pour 79 K€.

7.8 Engagements reçus

Il n'existe aucun engagement reçu à la clôture de l'exercice.

7.9 Droit individuel de formation

En 2012, le volume d'heures de formation cumulées correspondant aux droits acquis au titre du droit individuel de formation par les salariés est de 5 223 heures. Le nombre d'heures prises par les salariés s'élève à 552,5 heures en 2012.

Le cumul des heures acquises au 31/12/2012 s'élève à 28 715 heures.

Cabinet Aviano et Associés
8, Rue Jean-Baptiste Pérès
47 000 Agen

PricewaterhouseCoopers Audit
179 Cours du Médoc – CS 3008
33070 Bordeaux Cedex

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 décembre 2012

Aux Actionnaires
ACCES INDUSTRIE SA
2, rue du pont de Garonne
47400 TONNEINS

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société ACCES INDUSTRIE, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1.2 de l'annexe relative aux événements postérieurs à la clôture concernant la décision de dissolution des filiales ACCES INDUSTRIE ESPANA et ACCES INDUSTRIE Portugal SA.

II - Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La note 2.2.2.3 « Perte de valeur » expose les hypothèses retenues par la direction pour apprécier une éventuelle perte de valeur de la marque. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et hypothèses ainsi que les évaluations qui en résultent.
- Comme indiqué dans la note 2.2.8 « Impôts », la société comptabilise des impôts différés actifs, notamment sur le report en avant de pertes fiscales non utilisées dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice futur imposable permettra de le recouvrer. Nous avons examiné les données et hypothèses retenues par la direction et nous avons apprécié sur cette base le caractère recouvrable des actifs ainsi constatés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Agen et Bordeaux, le 29 mars 2013

Les Commissaires aux Comptes

Cabinet Aviano et Associés

PricewaterhouseCoopers Audit



Frédéric GAUTHIER



Laurent GRAVIER

Cabinet Aviano et Associés
8, Rue Jean-Baptiste Pérès
47 000 Agen

PricewaterhouseCoopers Audit
179 Cours du Médoc – CS 3008
33070 Bordeaux Cedex

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2012

Aux Actionnaires
ACCES INDUSTRIE SA
2, rue du pont de Garonne
47400 TONNEINS

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société ACCES INDUSTRIE SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 3.2 de l'annexe relative aux événements postérieurs à la clôture concernant la décision de dissolution des filiales ACCES INDUSTRIE ESPANA et ACCES INDUSTRIE Portugal SA.

II - Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Comme indiqué dans la note 4.3 de l'annexe, la société comptabiliserait une provision pour dépréciation si la valeur d'utilité de la marque ou la valeur actuelle du fond de commerce étaient inférieures aux valeurs comptables correspondantes. Nos travaux ont consisté à examiner les données et les hypothèses retenues par la direction de la société pour évaluer ces risques et à apprécier les évaluations qui en résultent.
- Comme indiqué dans les notes 4.4 et 4.5 de l'annexe, la société comptabilise une dépréciation des titres de participation lorsque la situation nette de la filiale est inférieure à la valeur d'acquisition de ces titres. Par ailleurs, la société apprécie la recouvrabilité des créances rattachées à des participations et des créances en compte courant au regard de la situation financière de ses filiales. Nos travaux ont consisté à examiner les éléments utilisés par la direction pour évaluer la valeur d'utilité des titres de participation, des prêts et des comptes courants de ses différentes filiales et à apprécier les évaluations qui en résultent.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III- Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Agen et Bordeaux, le 29 mars 2013

Les Commissaires aux Comptes

Cabinet Aviano et Associés



Frédéric GAUTHIER

PricewaterhouseCoopers Audit



Laurent CRAVIER

MODALITÉS DE MISE A DISPOSITION DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Le rapport financier annuel d'ACCES INDUSTRIE est mis à la disposition des personnes intéressées sur demande adressée :

- directement au siège de la Société
ACCES INDUSTRIE
2, rue du Pont de Garanne
47400 TONNEINS.

ou

- par voie électronique à l'adresse suivante :
finances@acces-industrie.com

Il peut également être consulté ou téléchargé sur le site www.acces-industrie.com rubrique Finance.

Il a fait l'objet d'un dépôt effectif et intégral sous format électronique dans le cadre de l'information réglementée auprès de l'AMF.

ACCES INDUSTRIE

**Société Anonyme à Directoire
et Conseil de surveillance
au capital de 1 738 224,30 €
421 203 993 R.C.S. AGEN**







2 rue du Pont de Garonne
 47400 Tonneins FRANCE
 Tél. +33(0)5 53 88 27 98
 Fax +33(0)5 53 88 30 90
 finances@acces-industrie.com
 www.acces-industrie.com



Lien direct www.acces-finance.com



Flashez-moi

